



## Thème

L'INSERTION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTEME EDUCATIF MALIEN

### Mémoire de master en Sciences du Langage

**Présenté par :**

COULIBALY Manchatatou

**Sous la direction de :**

M. MAHIEDDINE Azzedine

**Membres du jury :**

M. KHERBOUCHE Gouti	Dr. Université de Tlemcen	Président
M. MAHIEDDINE Azzedine	Pr. Université de Tlemcen	Encadrant
Mme. BENAMAR Rabea	Pr. Université de Tlemcen	Examinatrice

## *DEDICASES*

*Je dédie ce travail à mon très cher papa.*

*Un père exemplaire avec une âme bienveillante qui a su m'inculquer toutes ces bonnes valeurs. Un père qui a été toujours présent pour sa famille malgré les difficultés et les problèmes. Qu'Allah te donne une longue vie pleine de bonheur.*

*Tu es mon héros, mon miroir !*

## REMRCIEMENT

*Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, il me paraît opportun de commencer ce mémoire par des remerciements. C'est avec une très grande émotion que je prends quelques instants pour témoigner ma reconnaissance envers ce qui ont contribué à la réussite de ce travail de recherche.*

*Dans un premier temps, j'adresse mes chaleureux remerciement à mon directeur de recherche M. MAHIEDDINE Azzeddine pour ses conseils, son courage, sa disponibilité et sa patience tout au long de ce travail. Ce mémoire a abouti grâce à son appui éclairé, actif et judicieux. Son expertise, sa bienveillance et sa propension envers ses encadrés m'ont beaucoup fait progresser et à surmonter les défis auxquels j'ai rencontré.*

*Je tiens à remercier également mes parents, précisément Mr COULIBALY Bila et Mme COULIBALY Kadiatou Coulibaly de m'avoir donné l'opportunité à atteindre ce stade. Mes frères sœurs et amis, qui ont été une source d'inspiration, de soutien moral et de motivation.*

*Mes remerciements vont à l'endroit de mes membres du jury, qui ont voulu donner l'intérêt à mon travail en faisant parti de ce jury.*

## TABLE DES MATIERS

Introduction générale .....	13
-----------------------------	----

### PARTIE 1

#### CADRAGE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Chapitre 1 : Les langues nationales du Mali : Etat des lieux et perspectives .....	18
1.1. Présentation du Mali.....	19
2.2. La situation sociolinguistique du Mali .....	20
1.3. Les langues avec leurs statuts.....	22
Chapitre 2 : Cadrage conceptuel et la présentation de la situation linguistique du Mali .....	24
2.1. Cadrage conceptuel .....	24
2.1.1. Politique linguistique.....	24
2.1.2. La planification linguistique.....	24
2.1.4. L'aménagement linguistique .....	25
2.1.5. La glottopolitique linguistique .....	25
2.2. Présentation de la situation linguistique du Mali .....	26
2.2.1. Politique linguistique du Mali .....	26
2.3. Le système éducatif du Mali .....	28
2.3.1. Les différents ordres du système éducatif Malien .....	29
2.3.1.1. L'enseignement préscolaire : .....	29
2.3.1.2. L'enseignement fondamentale : .....	29
2.3.1.3. L'enseignement secondaire : .....	29
2.3.1.4. L'enseignement supérieur : .....	29
2.3.2. Les différents types du système éducatif Malien .....	30
2.3.2.1. L'enseignement normal : .....	30
2.3.2.2. L'éducation non formelle : .....	30
2.3.2.3. Formation technique et professionnelle : .....	30
2.3.2.4. Education spéciale : .....	30
2.3.3. L'évolution du système éducatif malien de 1884 à 1962 .....	30
2.3.3.1. L'école précoloniale : .....	30
2.3.3.2. L'école coloniale .....	32
2.3.3.3. L'école postcoloniale : La réforme de 1962 à 2016 .....	32
2.4. La politique linguistique éducative du Mali .....	41

Chapitre 3 : La problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel du Mali .....	42
3.1. Les écoles expérimentales à partir de 1979.....	42
3.1.1. La pédagogie convergente (1987-1993) :.....	43
3.1.2. Le curriculum bilingue ou l'approche curriculaire par compétence (A.P.C) : .....	46

## **PARTIE 2**

### **CADRAGE METHODOLOGIQUE**

Chapitre 1 : Problématique et méthodes.....	52
1.1. Délimitation du sujet .....	52
1.1.1. Motivation du choix du thème : .....	52
1.1.2. Problématique.....	53
1.1.2. Hypothèses de recherche .....	54
1.1.3. Objectifs : .....	55
1.2. Méthodologie : Outils et terrain d'enquête.....	55
1.2.1. Présentation de l'outil d'enquête .....	57
1.2.2. Questionnaire à visée exploratoire confirmatoire.....	57
1.2.3. Présentation de l'échantillon de l'enquête par questionnaire .....	57
1.2.4. Description du questionnaire.....	59
1.3. Entretien à visée confirmatoire et compréhensive-interprétative .....	66
1.3.1. Entretien semi-directif ou semi-dirigé.....	66
1.4. Présentation de l'échantillon par entretien .....	67
1.4.1. Guide d'entretien et consigne inaugurale .....	67
1.4.2. Terrain : difficultés d'accès et complexité des faits .....	68
1.4.3. Présentation et nature du corpus : .....	69

## **PARTIE 3**

### **ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES DONNEES**

Chapitre 1 : Analyse et interprétation des questionnaires .....	71
1.1. Présentation et analyse des données.....	71
1.1.1. Interprétations et commentaires du premier questionnaire (celui des parents d'élèves) : ...	71
1.1.2. Interprétations et commentaires du deuxième questionnaire (celui des élèves de terminale) : .....	89
1.1.3. Interprétations et commentaires du troisième questionnaire (celui des enseignants du collège) : .....	105

1.1.4. Interprétations et commentaires du quatrième questionnaire (celui des enseignants de l'université) : .....	120
Chapitre 2: Analyse et des données de l'enquête par entretien semi-directif.....	136
Chapitre 3 : Etude comparative entre les questionnaires .....	144

## **CONCLUSION**

CONCLUSION .....	150
BIBLIOGRAPHIE .....	153
ANNEXES .....	159
RESUME.....	183

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Population selon la langue parlée, Mali 2009.....	28
Tableau 2: Comparaison entre les systèmes scolaires primaires et secondaires algérien et malien .....	36
Tableau 3: Taux de scolarisation des filles et garçons de 1989-1999 .....	39
Tableau 4: Taux de scolarisation et d'achèvement de l'enseignement fondamental, 2014-2017 .....	40
Tableau 5: Répartition de volume d'horaire en classe à curriculum et par niveau .....	45
Tableau 6 : Comparaison du taux de réussite scolaire entre les classe à PC et les classes à pédagogie classique selon l'année d'introduction .....	45
Tableau 7 : Progression de l'introduction des LN dans le système éducatif à travers la PC ....	46
Tableau 8 : Représentation des enquêtés selon la profession.....	72
Tableau 9 : Classification de la langue maternelle.....	74
Tableau 10 : Identification des LN apprises en dehors du système formel.....	78
Tableau 11 : Représentation les raisons déterminant le choix de réponses des enquêtés .....	80
Tableau 12 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 15..	82
Tableau 13 : Représentation sur l'intégration des LN dans le système éducatif malien.....	83
Tableau 14 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 18..	85
Tableau 15 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 20..	87
Tableau 16 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 22..	89
Tableau 17 : Représentation concernant l'intégration des LN dans le système éducatif comme langues d'enseignement .....	99
Tableau 18 : Difficulté concernant l'enseignement dans les LN .....	100
Tableau 19 : Les difficultés causées par la langue française.....	102
Tableau 20 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 19	103
Tableau 21 : Représentation concernant l'utilisation du français dans les classes .....	111
Tableau 22 : Représentation concernant l'utilisation des LN en classe.....	112
Tableau 23 : Justification des réponses concernant la question 14 .....	114
Tableau 24 : Représentations sur l'intégration des LN dans le système éducatif.....	115
Tableau 25 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 17 .....	117
Tableau 26 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la 19 .....	118

Tableau 27 : Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 21	120
Tableau 28 : Les réponses concernant le département où travaille les enquêtés.....	125
Tableau 29 : Identification du domaine d'enseignement des enquêtés.....	125
Tableau 30 : Justification des réponses données par enquêtés concernant la question 16 .....	129
Tableau 31 : Représentation sur l'intégration des LN dans le système éducatif .....	130
Tableau 33 : Identification des influences de l'intégration des LN au niveau universitaire ...	132
Tableau 34 : Les propositions pour l'amélioration de la situation linguistique à l'université.	133
Tableau 35 : Justification des réponses données concernant la question 23 .....	134

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Carte régionale du Mali.....	20
Figure 2: Carte linguistique du Mali.....	22

### **Premier questionnaire**

#### **(Parents d'élèves)**

Figure 3 : Représentation de la variable âge.....	72
Figure 4 : Représentation de la variable sexe .....	73
Figure 5 : Répartition du public selon le niveau d'étude .....	74
Figure 6 : Représentation des langues parlées en dehors de la langue maternelle .....	75
Figure 7 : Représentation des langues utilisées selon les contextes .....	76
Figure 8 : Représentation graphique des différentes langues utilisées dans la sphère scolaire	77
Figure 9 : Représentation graphique des autres langues apprises en dehors du système formel .....	78
Figure 10 : Identification de la langue de préférences des enquêtés.....	79
Figure 11 : Représentation graphique sur l'officialisation des langues nationales du Mali .....	81
Figure 12 : Représentation graphique du choix de la langue d'enseignement entre les LN et le français.....	84
Figure 13 : Représentation graphique sur la langue la plus favorable pour l'enseignement au Mali.....	86
Figure 14 : Représentation graphique sur l'enseignement bilingue.....	87

### **Deuxième questionnaire**

#### **(Elèves de terminale)**

Figure 15 : Représentation de la variable âge.....	89
Figure 16 : Représentation de la variable sexe .....	90
Figure 17 : Représentant les lieux d'origine .....	91
Figure 18 : Représentant le nombre s'enquêté selon la filière .....	91
Figure 19 : Représentant la langue maternelle des enquêtés selon le sexe.....	92
Figure 20 : Identification des langues parlées en famille .....	93
Figure 21 : Identification des langues utilisées dans la rue .....	94
Figure 22 : Identification des langues utilisées sur les réseaux sociaux.....	95
Figure 23 : Représentant les langues utilisées en classe selon la filière.....	95
Figure 24 : Représentant la langue dominante à l'oral en classe selon la filière .....	96
Figure 25 : Représentation graphique sur l'officialisation des LN du Mali .....	97
Figure 26 : Représentation concernant l'éducation des futurs élèves concernant l'enseignement dans les LN.....	100
Figure 27 : <i>Représentation sur la question concernant les difficultés causées par la langue française</i> .....	101
Figure 28 : Représentation graphique sur l'enseignement dans les LN ou dans la langue française.....	102
Figure 29 : Représentation graphique concernant l'enseignement bilingue .....	104

### **Troisième questionnaire**

#### **(Enseignants du collège)**

Figure 30 : Représentant la variable âge .....	105
Figure 31 : Représentant la variable sexe.....	106
Figure 32 : Identification de la langue maternelle .....	107
Figure 33 : Identification des langues utilisées en famille .....	107
Figure 34 : Identification des langues utilisées dans la rue .....	108
Figure 35 : Identification de la matière d'enseignement des enquêtés .....	109
Figure 36 : Identification du niveau d'étude .....	109
Figure 37 : Les langues utilisées pour la recherche.....	110
Figure 38 : Les langues utilisées pour expliquer les cours .....	110
Figure 39 : Représentation graphique sur l'officialisation des LN du Mali .....	113
Figure 40: Représentation sur l'enseignement dans les LN ou dans la langue française .....	116
Figure 41 : Représentation graphique la langue la plus favorable pour l'enseignement au Mali .....	117

Figure 42 : Représentation graphique sur l'enseignement bilingue (français & LN) .....	119
--	-----

#### **Quatrième questionnaire**

##### **(Professeurs à l'université)**

Figure 43 : Représentation de la variable âge.....	120
Figure 44 : Représentation de la variable sexe .....	121
Figure 45 : Identification du niveau d'étude .....	121
Figure 46 : Identification de la langue maternelle .....	122
Figure 47 : Identification des langues utilisées en famille .....	123
Figure 48 : Identification des langues utilisées dans la rue .....	124
Figure 49 : Identification des universités où travaillent les enquêtés.....	124
Figure 50 : Identification du niveau d'enseignement des enquêtés .....	126
Figure 51 : Les langues utilisées pour expliquer les cours .....	126
Figure 52 : Les langues utilisées pour les recherches.....	127
Figure 53 : Représentation graphique sur l'officialisation des LN du Mali .....	128
Figure 54 : Représentation graphique sur l'intégration des LN au niveau universitaire .....	131
Figure 55 : Représentation sur la meilleure langue d'enseignement au Mali .....	132
Figure 56 : Représentation graphique sur l'enseignement bilingue (français &LN) .....	134

#### **Comparaison**

##### **Entre les questionnaires**

Figure 57 : Représentation graphique concernant l'enseignement dans les LN ou dans la langue française (comparaison entre les questionnaires) .....	146
Figure 58 : Représentation graphique sur la meilleure langue d'enseignement selon questionnaires .....	146
Figure 59 : Représentation graphique sur l'enseignement bilingue selon les questionnaires .	147

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AMALAN :	Académie Malienne des Langues
AOF :	Afrique Occidentale Française
Bac :	Baccalauréat
BT :	Certificat de Brevet
CIAVER :	Centre International Audio-visuel d'Etudes et de Recherches
CNR-ENF :	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle
CFEPEF :	Certificat de Fin d'Etudes du Premier Cycle Fondamental
CAP :	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CED :	Centre de l'Education pour le Développement
CEI :	Centre d'Education pour l'Intégration
CAF :	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
Café :	Centre d'Apprentissage Féminin
DNAFLA :	Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée
DNENF-LN :	Direction Nationale de l'Education Non Formelle des Langues Nationales
DEF :	Diplôme d'Etude Fondamentale
DUT :	Diplôme Universitaire de Technicien
EFEP :	Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires
ENSUP :	Ecole Normale Supérieure
ENETP :	Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel
ENA :	Ecole Nationale des Arts
ENI :	Ecole Nationale des Ingénieurs
FMPOS :	Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie
FLASH :	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
FAST :	Faculté des Sciences et Techniques
IFM :	Institut de Formation des Maitres
LM :	Langue maternelle
LN :	Langue nationale

LE :	Langue étrangère
Ls :	Langue seconde
LMD :	Licence-Master-Doctorat
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MESRS :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MEFP :	Ministère de l'Emploi et de la formation Professionnelle
PRODEC :	Programme Décennal De Développement De l'Education
PC :	Pédagogie Convergente
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education
UNEEM :	Union des Elèves et Etudiants Maliens
UB :	Université de Bamako

# **INTRODUCTION**

## Introduction générale

La langue est le véhicule d'une culture. Elle est un facteur indispensable dans la vie individuelle et sociale, car elle est la base du vivre ensemble. Sur ce point, nous nous référons à Saussure qui fait remarquer que : « la langue est un fait social ». Elle est également un moyen d'expression de nos sentiments. C'est par elle qu'on réfléchit, et qu'on extériorise nos pensées. En effet, les langues nationales (LN) ou langues maternelles (LM) ont un rôle crucial dans l'amélioration de notre système éducatif et le développement de notre pays. La langue maternelle de l'enfant est « *le pivot de son identité culturelle et de son développement intellectuel* ». Elle est donc fondamentale pour le « *développement psychomoteur, cognitif, socio-affectif et moral de l'enfant* » (Nounta, 2015 : 25). L'enfant n'est capable d'apprendre une langue étrangère (LE) ou une langue seconde (Ls) que lorsqu'il a des connaissances dans sa langue maternelle. Ce qui justifie amplement le besoin d'y recourir pour une meilleure scolarisation.

C'est ainsi que l'idée de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif est aujourd'hui d'actualité dans la plupart des pays africains à l'instar du Burkina Faso, du Niger et du Mali.

Dans le cas qui concerne ici, le Mali, depuis son accession à l'indépendance le 22 Septembre 1960, la problématique de la promotion des langues nationales a été posée. Tout d'abord, par la constitution du 25 Février 1992 qui a fixé les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. Par la suite, la même idée a été soutenue par la Loi N° 99-046 AN-RM du 28 décembre 1999, portant Loi d'Orientation sur l'Education, dans l'article 10 : « *l'enseignement est dispensé dans la langue officielle et dans les langues nationales. Les modalités d'utilisation des langues nationales et étrangères dans l'enseignement sont fixées par arrêtés des ministres en charge de l'Education* ». De plus, le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), également appelé les grandes orientations de la politique éducative, adopté par les autorités scolaires en Janvier 2000 ambitionnait les mêmes objectifs dans ses axes prioritaires lorsqu'il évoquait promouvoir « *une utilisation des langues maternelles dans l'enseignement formel concomitamment avec le français* ».

Le Mali est un pays multilingue, multiculturel et multiethnique par excellence, ce qui fait que la majorité des Maliens sont bi/plurilingues. Le Mali dispose de plus de 70 langues qui sont parlées, affirme le linguiste Amadou Salifou Guindo dans son étude des langues minoritaires en 2021. Parmi ces langues, 13 ont été reconnues (le bambara, le Malinké, le peulh, le dogon, le bozo, le bobo, le sénoufo, le Malinké, le khassonké, le soninké, le songhay, le

tamasheq et le maure) par la Loi N°-96-049 du 23 Aout 1996 comme langues nationales. Mais à la création de la quatrième république du Mali, le président Assimi GOITA, a promulgué la nouvelle constitution du Mali le 23 Juillet 2023, qui avait fait l'objet d'une consultation référendaire et acceptée par les Maliens. Cette nouvelle constitution déclare que : « *Les langues nationales sont les langues officielles du Mali. Une loi organique détermine les conditions et les modalités de leur emploi. Le français est la langue de travail. L'Etat peut adopter toute autre langue comme langue de travail.* »

Le français demeure le médium de l'enseignement dans la plupart des pays africains. Par contre, pas mal de travaux ont démontré que le principal problème lié aux systèmes éducatifs de la majorité des pays d'Afrique noire francophones réside au choix de la langue d'enseignement, car l'utilisation excessive de la langue française dans les écoles entraîne une grande déperdition scolaire, un taux élevé d'exclusion, de redoublement et d'abandon scolaires. De ce fait, pour la refondation du système éducatif malien, les hautes autorités, après l'indépendance, ont adopté des réformes profondes du système éducatif, qui va répondre aux différents besoins du pays. Puisque, cela fait des années que le système éducatif Malien est confronté à une crise multidimensionnelle qui n'est plus à démontrer. Cette réforme s'est donné comme objectif : « *un enseignement tout à la fois de masse et de qualité* » et qui « *décolonise les esprits* ». Elle prévoyait également l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement dès que les conditions seraient réunies pour le faire.

La première réforme date de 1962, deux années après l'indépendance, sous le régime du premier président du Mali indépendant, Modibo Kéita, accordant une importance accrue aux langues nationales qui devaient servir de moyen d'instruction. Mais malgré l'intention et la détermination pour ce changement, le système éducatif du Mali était toujours en manque. Ce qui incite dans un premier temps, en 1979, la création de quatre écoles expérimentales portant l'introduction des langues nationales comme langues d'enseignement dans les écoles, en commençant par le Bamanakan (la langue dominante du Mali) dans les régions de Ségou (Bananakoron et Zambougou) et Koulikoro (Kossa et Djifina). Le but était de lutter contre la baisse des niveaux et l'échec scolaire. Puisque, « *le taux d'achèvement, à l'issue du premier cycle de l'enseignement fondamental, était bas. On pensait donc que l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel aiderait à améliorer les résultats scolaires et donc, à réduire le taux d'échec. Enseigner dans les langues de l'apprenant était vu comme une panacée* ». (Guindo, 2021 : 3)

De même en 1982 (la première généralisation des LN), trois autres langues vont, elles aussi connaître un début d'expérimentation : le peulh (Fulfuldé) dans la région de Mopti, le

tamasheq (le Tamasheq) et le songhoi (Songhay) dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal. (Samba : 2001). Après cette expérience, qui a concerné 108 écoles avec quatre LN à travers le pays, on a constaté que l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, permettait aux apprenants d'acquérir les connaissances dans la facilité, car cela lui donne l'envie et le courage. Et s'avère convaincant au termes des évaluations comparatives des performances des élèves des écoles en LN et des écoles classiques. Mais cela n'était pas suffisant pour qualifier les avantages que l'on assigne à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement formel. Par exemple, la question de transférabilité des compétences acquises en LN vers le français langue de scolarisation ou seconde (LSco ou LS). (Guindo : 2001, 3)

A l'intention de résoudre ces problèmes et d'exploiter au maximum les avantages de l'utilisation des langues nationales, une nouvelle démarche didactique va voir le jour : la pédagogie convergente (PC) ou le système bilingue en 1987, pensée par le Belge Michel Wambach du Centre International Audio-Visuel d'Etudes et de Recherches (CIAVER). L'objectif de cette méthode est de créer chez l'enfant un bilinguisme fonctionnel en utilisant les langues nationales concomitamment avec le français dans l'enseignement. Cette expérience (deuxième généralisation des LN) va être appliquée dans deux villes de la région de Ségou d'Octobre 1987 à Juin 1993.

La satisfaction de ce programme (PC) va pousser le Département de l'Education de Base à procéder à l'extension progressive de la pédagogie convergente en allant vers un « multilinguisme fonctionnel scolaire » (PRODEC I, 2000). En 1987, elle va être étendue avec l'introduction de deux autres langues nationales, ce qui fait désormais six langues nationales comme langue d'enseignement : bamanankan, fulfuldé, songhoi, tamasheq, Dogosso, Soninké dans 153 écoles, 205 classes et 22 400 élèves. Enfin, cinq autres langues nationales vont y être aussi intégrées à partir de 1999, dont : le bozo, le bobo, le mamara, le sénoufo, le khassonké, ce qui donne au total 11 langues enseignées sur les 13 qui ont été considérées comme langues nationales par la Loi du 23 Aout 1996.

Par ailleurs, ces objectifs restent toujours une préoccupation pour les autorités maliennes. Ainsi, le Colonel Assimi Goita, Chef de l'Etat annonce officiellement le lancement des Etats généraux, qui va aider l'école Malienne à se relever sur pied.

A la suite de ce processus, et à la demande du gouvernement, le ministère de l'Education nationale (MEN) à travers la Direction Nationale de l'Education Non Formelle des Langues

Nationales (DNENF-LN) et ses partenaires ont entrepris depuis Septembre 2023, la rédaction d'une loi organique déterminant les conditions et les modalités d'emploi des langues nationales. Cependant, une journée de réflexion s'est tenue à l'initiative du ministère de l'éducation nationale sous la présidence de monsieur le ministre Amadou Sy Savané au Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF), sur « *l'élaboration d'un projet de la loi organique déterminant les conditions et les modalités d'emploi de nos langues nationales comme langues officielles* ». L'objectif de cette journée est de mener des réflexions pointues et pertinentes pour sortir une loi organique consensuelle et inclusive qui précisera les conditions et les modalités d'emploi des langues nationales en tant que langues officielles dans tous les domaines de la vie publique, notamment l'éducation, la justice, l'administration et la culture.

Lors de cet atelier monsieur le ministre Amadou Sy Savané ne manque pas de rappeler que « *la valorisation de nos langues nationales a été revendiquée par le peuple Malien* ». Par ailleurs, les participants à la journée de réflexion ont émis des propositions concrètes pour l'élaboration de la loi organique. Ils ont notamment suggéré que le français reste la langue de travail, mais que les langues nationales soient utilisées dans les domaines de l'éducation, de la justice et de la culture. Sur ce point, le ministre de l'éducation, lors de son passage dans l'émission Mali Kura (nouveau Mali) affirme que : « *la constitution a parlé des langues officielles... Ces langues ne seront pas laissées en marge de l'école, elles vont y être intégrées et que la réflexion a déjà commencé* ».

Nous voudrions, par le biais de ce travail, mettre en exergue la gestion des politiques publiques au sujet du choix de la langue d'enseignement. Autrement dit, nous voudrions faire une enquête afin de voir quelles sont les attitudes et les convictions des maliens, précisément les acteurs du système éducatif, en ce qui concerne l'introduction des langues nationales maliennes dans le système éducatif en tant que langues d'enseignement. Nous allons ainsi, voir quelles sont les stratégies à adopter pour la réalisation de cette introduction ; quelles sont les propositions faites concernant cette introduction, surtout pour les niveaux supérieurs.

Cette recherche est menée dans le cadre des sciences du langage, précisément dans l'approche sociodidactique issue de la combinaison entre la sociolinguistique et la didactique (RIS-PAIL, M.). En explorant le terrain, en nous basant sur quelques expériences et en nous entretenant avec certains acteurs sociaux impliqués dans la promotion des LN, ce mémoire fait l'objet d'une étude générale sur l'utilisation des LN dans le système éducatif malien.

Ce mémoire est structuré en trois parties. Nous verrons dans un premier temps, dans la première partie avec comme titre : Cadre théorique et conceptuel, une étude globale du paysage linguistique du Mali en parlant de la situation sociolinguistique, les langues avec leurs statuts et places dans la sphère sociale (chapitre 1). Nous découvrons également dans le chapitre 2 le contexte du système éducatif malien : la politique linguistique éducative et les grandes réformes du système éducatif du Mali. Dans le chapitre 3, vient la question de la problématique de l'intégration des LN dans le système éducatif malien en abordant le sujet du projet de la Loi organique adopté par les Etats Généraux de l'Education.

La deuxième partie (cadre méthodologique), quant à elle, se limite à un seul chapitre qui va présenter la méthodologie de notre travail. Nous traiterons donc les sujets de l'approche, des méthodes utilisées, du terrain d'enquête (les publics visés) et des outils d'enquête.

Enfin, la troisième partie sera divisée en trois chapitres (1, 2 et 3). Le premier est consacré à l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête par questionnaire. Le second porte sur l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête par entretien. Quant au troisième, il est consacré à la partie étude comparative des résultats des questionnaires.

**PARTIE 1**  
**CADRAGE THEORIQUE ET**  
**CONCEPTUEL**

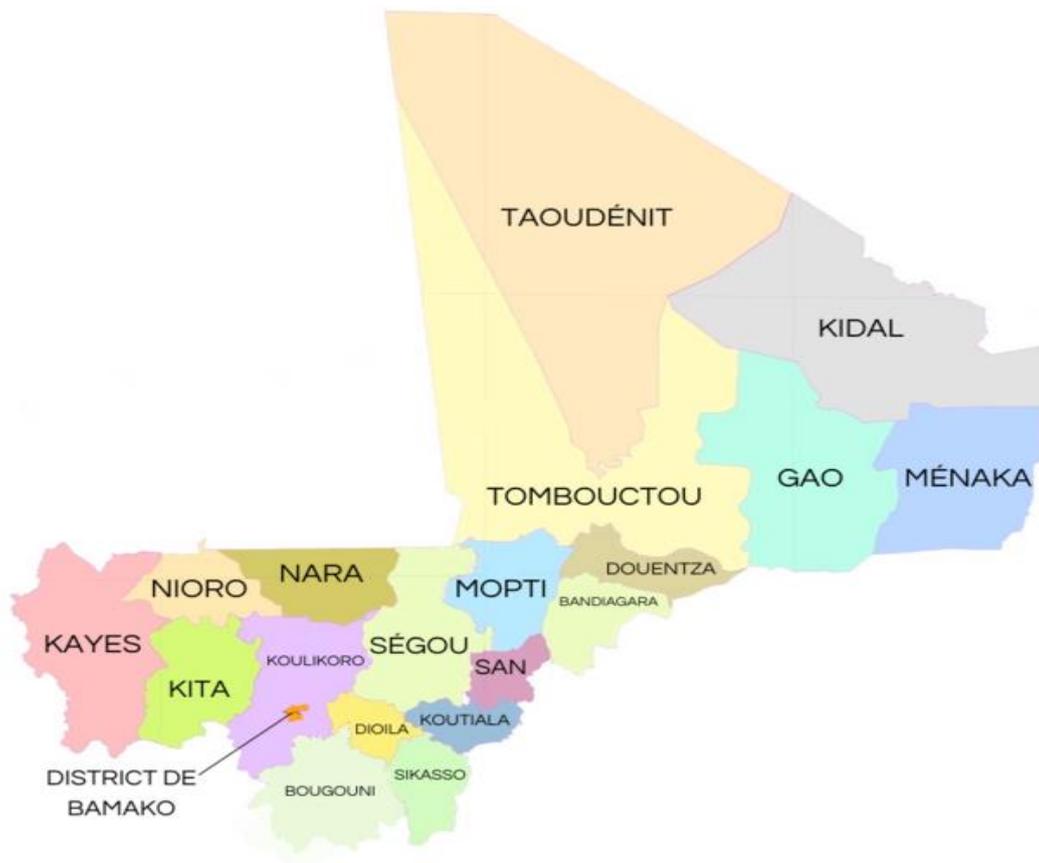
## **Chapitre 1 : Les langues nationales du Mali : Etat des lieux et perspectives**

Cette première partie revient sur les notions théoriques nécessaires pour mieux comprendre la situation sociolinguistique, la politique linguistique et le système éducatif du Mali.

### **1.1. Présentation du Mali**

Premier pays indépendant après la Guinée depuis 1958, le Mali sous le nom de la République du Mali a eu son indépendance le 22 Juillet 1960. Le drapeau national est de couleurs : Vert Jaune et Rouge. La devise nationale : Un peuple-Un but-Une foi. Avec une superficie de 1 241 238 km<sup>2</sup>, et une population estimée de 22 395 485 habitants d'après le 5<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 5). Le Mali est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il fait frontière avec 7 pays : l'Algérie au nord et au nord-est, la Mauritanie au nord, le Niger à l'est, le Burkina Faso au sud-est, la côte d'ivoire au sud, la Guinée et Sénégal au sud-ouest.

Le Mali est actuellement divisé en 19 régions administratives, qui sont : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudéni, Ménaka, Bougouni, Dioila, Nioro, Koutiala, Kita, Nara, Bandiagara, San, Douentza. Plus la capitale Bamako composée de 10 communes.



*Figure 1: Carte régionale du Mali*

## 2.2. La situation sociolinguistique du Mali

Le Mali est un pays multilingue comme la majorité des pays africains. Le paysage linguistique du Mali reflète de son histoire et de sa géographie, il se caractérise, par la présence des langues nationales et variétés et des langues étrangères. Au Mali, on compte plus de 70 langues selon Amadou Salifou Guindo. Le nombre de langues existantes au Mali reste problématique, car la distinction entre dialectes et langues est floue, (Ouattara : 2023). Toutes ces langues sont utilisées ou parlées mais avec des poids démographiques inégaux, des rôles et des usages variés, « *situation de diglossie* ». Cependant, les langues nationales prennent le statut maximum dans les pratiques quotidiennes, par contre les langues étrangères, comme le français « *langue des colonisateurs* » possède également un statut maximum mais des usages très restreint.

Les langues du Mali reconnues comme LN, sont : le Bambara, le Peulh, le Dogon, le Mamara, le Senoufo, le Sorhai, le Bobo, le Bozo, le Malinké, le Khassonké, le Soninké, le Tamasheq et le Maure. Elles sont réparties en trois familles de langues : la famille Nigéro-congolais, qui est la plus importante, est représentée par le groupe mandé (bambara, Malinké, khassonké, etc.), le groupe ouest-atlantique et le groupe gour ou voltaïque ; la famille Nilho-

sahélienne (songhay...) et la famille afro-asiatique représentée par les berbères (arabe, tamasheq et hassanya). Les langues du Mali sont deux groupes : le groupe arabo-berbère et le groupe subsaharienne. Sur environ 20 million de la population Malienne, la langue bambara est parlée par 80% de la population. Elle est estimée parler par 46,50% de la population comme première langue et 51,82% comme seconde langue. Le bambara est parlé au sud du Mali, précisément à Bamako et à Ségou, mais elle est en progression dans toutes régions du pays. Cela est dû à sa capacité et à son influence sur les autres LN. Il est également considéré comme la langue par excellence du Mali. Le bambara est largement parlé par les bambaras comme langue maternelle qui sont le plus grand groupe ethnique du pays. La diversité linguistique du Mali définit également sa diversité ethnique et culturelle. Au Mali, chaque ethnies a sa propre langue et sa propre culture.

Dans le nord du pays, en plus de l'arabe, le songhaï (régions de Tombouctou, Gao Kidal, Ménaka, Taoudéni...), le tamasheq et maure sont parlées. Au centre on retrouve, le peulh, le songhaï, le bozo et le dogon (région de Mopti). A l'ouest, le soninké, le Malinké, le Khasonké, le bambara, les plus dominantes (Kayes, Koulikoro, Ségou et dans la capitale). Au sud, le senoufo, le bomu, le mamara et le bambara (région de Sikasso). Le paysage linguistique du Mali ne se limite pas uniquement à la présence des langues nationales, il y a également les langues étrangères, telles que : le français, l'anglais, le russe, etc.

Il est important de noter que les LN du Mali sont toutes « *transfrontalières* » à l'exception du bozo, du manianka et du khasonké, car elles sont toutes parlées en dehors du pays.

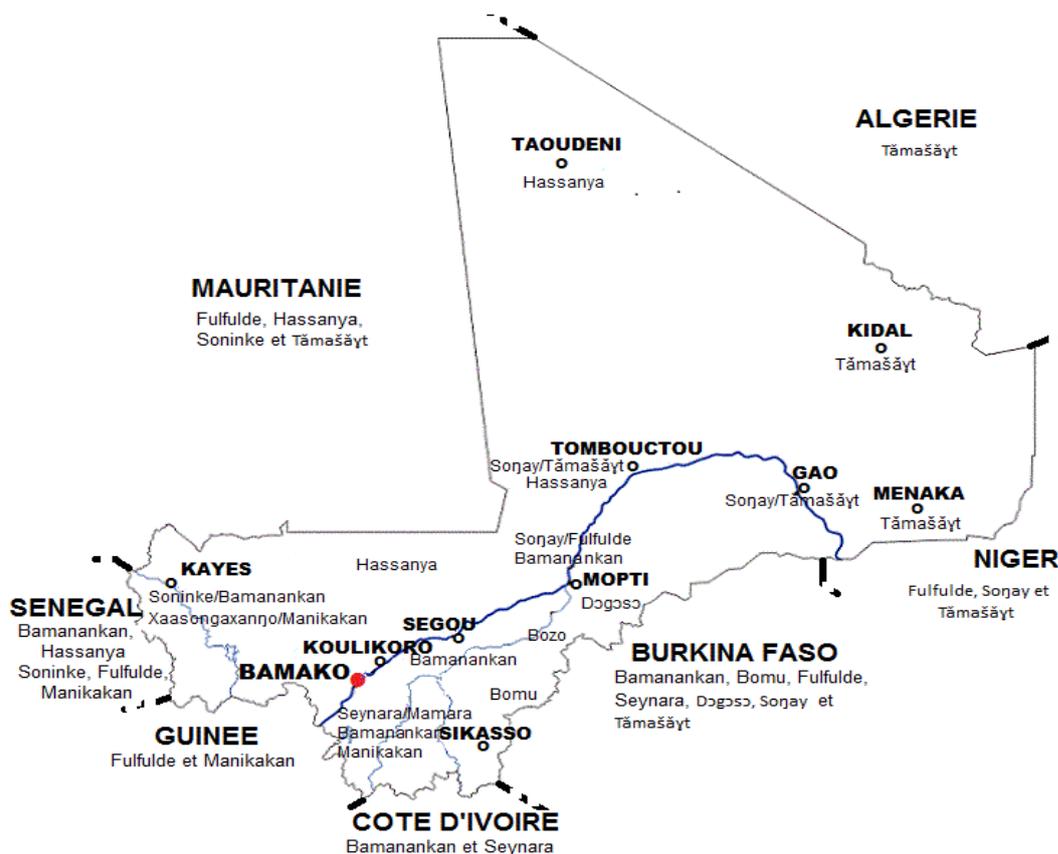


Figure 2: Carte linguistique du Mali

### 1.3. Les langues avec leurs statuts

Le statut d'une langue est défini comme, selon (De Robillard : 1997) « la position d'une langue dans la hiérarchisation sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relativement conférée à ces fonctions ».

Ce statut de langue se distingue au niveau de deux catégories : « action sur la langue », « action sur les langues » (Calvet : 1996). Le premier renvoie à la codification d'une langue (planification du corpus) et le deuxième à la promotion des usages linguistiques (planification du statut).

Le Mali, après son accession à l'indépendance en 1960, a choisi le français comme langue officielle, ce qui fait que cette langue est la langue dominante au détriment des langues nationales, même si, elle n'est pas parlée par la majorité du pays.

Le statut de langue nationale a été accordé pour la première fois à 10 langues nationales, qui sont : le bambara, le peulh, le dogon, le bobo, le bozo, le songhay, le sénoufo, le mamara, le soninké et le tamasheq dans l'article 1 du décret 159 PG-RM du 19 juillet 1982. Par suite en 1996, le nombre de langues nationales passe de 10 à 13, avec l'insertion de trois autres langues :

le hassanya, le khasonké et le Malinké par la loi n°96-049 du 23 Aout. Mais déjà en 1992, le gouvernement de la république démocratique avait entamé le projet d'officialisation des langues nationales. Cette constitution a promulgué dans son article 25 : « *le français langue d'expression officielle, la loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales* ». C'est ainsi que, le gouvernement du MALI KURA (Nouveau Mali), en guise de réalisation de cet objectif, fixé par la constitution de 1992, a déclaré en son article 31 de sa nouvelle constitution adoptée par referendum le 23 juillet 2023 : « *Les langues nationales sont des langues officielles ; le français est la langue de travail ; l'Etat peut adopter toutes autres langues comme langues de travail* ». Mais, malgré ce changement de statut de la langue française, le français prend toujours le dessus sur les langues nationales dans plusieurs domaines, comme : l'administration, les médias écrits et surtout dans l'enseignement. Par contre il n'est parlé que par 17% de la population.

Selon FISHMAN (1971) et certains sociolinguistes, les notions de langues nationales et langues officielles se rapportent à deux termes « *le nationalisme* » se rapporte à la « *notion d'intégration socioculturelle et à celle de langue nationale* » et « *le nationisme* » à la « *notion d'intégration politique et à celle de langue officielle* ». Le français est la 2 langue la plus parlée au Mali après le bambara. Environ 2 744 000 sont francophones soit 17% de la population. Le bambara est la langue véhiculaire du pays et est largement utilisé dans les pratiques quotidiennes. Elle est également la principale langue maternelle de plusieurs personnes. Toutes les langues du Mali a part hassanya sont enseignées respectivement selon les aires linguistiques.

## **Chapitre 2 : Cadrage conceptuel et la présentation de la situation linguistique du Mali**

### **2.1. Cadrage conceptuel**

#### **2.1.1. Politique linguistique**

La politique linguistique est un concept récent mais une pratique ancienne. Elle a apparu dans les années 1970 à la fois aux Etats Unis et en Europe. Cette notion se verra concurrencé par d'autres notions, celles de : la planification linguistique, la normalisation, l'aménagement linguistique et enfin la glottopolitique, qui constituent les phases de sa mise en pratique. (H. Boyer : 2001).

La notion de la politique linguistique englobe toutes décisions, choix prise concernant l'aménagement d'une langue. Elle a été définie par plusieurs linguistes. Selon Louis Jean CALVET : les politiques linguistiques constituent « ...des interventions sur la langue ou sur les rapports entre les langues » ; il ajoute « Par intervention sur la situation langagière, nous entendons tout comportement conscient, toute pratique consciente de nature à changer soit la forme des langues, soit les articulations entre les langues et les rapports sociaux ». (2002) cité par M. Mohammed Zakaria Ali BENCHERIF. La politique linguistique est généralement associée à l'action de l'Etat, malgré le fait qu'il y ait plusieurs formes de politique linguistique, en exemple : la politique linguistique familiale, la politique linguistique d'une entreprise...

La politique linguistique étatique, est toutes interventions prises par un état sur une langue ou des langues, ce que CALVET appel « action sur la langue et action sur les langues ». Le premier renvoie à la codification ou la standardisation d'une langue (planification du corpus) et le second revoie à la promotion des normes d'usage linguistique (planification du statut). Une politique linguistique, quelle que soit sa forme, elle doit être bien analysé et réfléchi... et pour que réussisse une politique linguistique, il faut aller au-delà des intentions en passant à des actions concrètes (intervention glottopolitique). (Guindo : 2001).

#### **2.1.2. La planification linguistique**

La planification linguistique, est la traduction de « langage planning » dont la paternité revient, selon L. J. CALVET à E. HAUGEN. Elle est la mise en pratique d'une politique linguistique selon la définition de FISHMAN et CALVET, qui l'a repris sous forme de synthèse en 1996 : « la politique linguistique est la détermination des grands choix en matière de rapport entre les langues et la société, et sa mise en pratique, la planification linguistique ». A noter que, la planification linguistique n'est pas à confondre avec la politique linguistique. Elle est

l'aboutissement d'une politique linguistique et un ensemble d'opération à définir la programmation et les modalités de la réalisation d'une politique linguistique en fonction des moyens disponibles pour cette mise en œuvre. Il s'agit par exemple, au Mali, d'établir un calendrier pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif.

### **2.1.3. La normalisation linguistique**

La normalisation est née du conflit linguistique par les sociolinguistes catalans, dont ARACIL en 1965. Elle renvoie à la normalisation d'une situation anormale en terme de langue. La normalisation est l'élaboration d'un ensemble de règles, de prescription grammaticales ou orthographique dans ce sens de l'écrit censé devenir commune à tous les usagers d'une langue.

### **2.1.4. L'aménagement linguistique**

La notion d'aménagement linguistique est d'origine franco-québécoise, elle a été proposée par le linguiste québécois Jean Claude CORBEIL en 1980. Il est la réalisation concrète des objectifs d'une politique linguistique et programmé par la planification linguistique, en ce qui concerne la langue elle-même (orthographe, lexicologie, néologisme...). Selon Robillard 1997, l'aménagement linguistique est une forme consciente, scientificisée et professionnalisée des interventions visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus, ce qui renvoie à la notion de l'action in vitro (consciente mais imposée par les politiques) et de l'action in vivo découlant des pratiques sociales spontanées et inconscientes de L. J. Calvet (1997 :179).

### **2.1.5. La glottopolitique linguistique**

Quant à la glottopolitique, elle a été choisie par préférence au terme de « politique linguistique » par les linguistes français L. GUESPIN et Jean Baptiste Marcellesi portant l'idée sur la double détermination, qui signifie que « *toutes société humaine est langagière et toute pratique langagière est sociale* ». Ce qui montre que la glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique », (Guespin et Marcellesi ; 1986 : 9).

*« La glottopolitique couvre les aspects micro- et macro-sociolinguistiques, en ce sens elle va des actes « minuscules », au niveau des interactions quotidiennes (reprendre un enfant, prétendre parler la norme, etc.) jusqu'aux interventions les plus globales du pouvoir politique sur les langues (planification, politique et aménagement linguistiques). » (Bulot & Blanchet, 2013:78)*

## **2.2. Présentation de la situation linguistique du Mali**

### **2.2.1. Politique linguistique du Mali**

Le Mali est un pays multilingue, multiethnique et multiculturel par excellence. Au Mali plusieurs langues sont utilisées, les LN plus les langues étrangères. Dans la loi N° 96-049 du 23 Aout 1996, les autorités Maliennes ont reconnues 13 langues nationale, à savoir : le bambara, le Malinké, le peulh, le songhay, le dogon, le bozo, le bomu, le mamara, le sénoufo, le soninké, le khasonké, le tamasheq et le maure (hassanya).

La politique linguistique du Mali ambitionne de refléter la volonté d'attachement à notre identité culturelle, la sauvegarde des aspects positifs de nos traditions, l'appartenance à travers nos langues à une nation unie, indivisible et responsable, ayant un destin commun et répondant à sa devise : « Un Peuple- Un But- Une Foi ». Elle ambitionne également de promouvoir les langues nationales dans son système éducatif.

Cependant, après une réunion de l'UNESCO tenue à Bamako en 1965 sur la journée de l'alphabétisation fonctionnelle, un projet de codification des langues nationales du Mali va entamer par le décret N°85-PGRM du 26 mai 1967 afin de pouvoir introduire les langues nationales dans le système éducatif Malien. Une année après, en 1968, va démarrer les programmes de l'alphabétisation fonctionnelle, pour quelques langues avec l'appui de l'UNESCO. Son but était le développement de l'économie, avec le slogan « *Kalan bè soro yiriwa* » : « *l'étude augmente le gain* ». Cela va conduire en 1975 à la création de la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) par l'ordonnance N°60 CMLN du 21 octobre 1975 qui est actuellement la Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales (DNENF-LN) créée en 2010 et de l'Académie Malienne des Langues (AMALAN) en 2012. La politique linguistique Malienne se repose sur 07 principes fondamentaux :

- Les LN constituent le socle de l'identité culturelle nationale ; Le respect de la diversité linguistique consolide l'unité nationale ;
- Les citoyens ont le droit de parler et d'être éduqués en LM ;
- La promotion de toutes les LN est une nécessité pour un développement endogène et une véritable décentralisation ;

- Tout citoyen devrait pouvoir apprendre au moins une LN, une ou deux langues africaines et une ou deux autres langues de communication internationale, en plus de sa LM ;
- Les langues s'imposent par leur dynamisme ;
- La politique linguistique du Mali est fondée sur un multilinguisme fonctionnel et convivial ayant pour matrice une langue identitaire, une langue véhiculaire et une langue de communication internationale.

Et ces principes sont déclinés selon trois objectifs :

- Garantir l'identité culturelle dans la diversité et l'unité nationale du Mali par la promotion de l'ensemble des LN attestées dans les différentes aires sociolinguistiques du pays;
- Assurer un véritable développement endogène au niveau de toutes les couches sociales en utilisant les LN comme médium de communication et outil de travail dans toutes les sphères de la vie publique, en partenariat avec la langue française ;
- Contribuer au renforcement de l'intégration sous régionale, régionale et africaine par le développement et la valorisation des LN transfrontalières véhiculaires et par la promotion des langues de communication internationale africaines et non africaines.

La politique linguistique du Mali, est à la fois une politique linguistique interventionniste, une politique linguistique explicite, et une politique linguistique pluraliste. Il est important de noter que le Mali est l'un des rares pays ouest-africains à adopté un document de politique linguistique.

La nouvelle constitution du Mali, du 25 Février 1962 stipule en son article 2 : « *Tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la région, la couleur, la langue, la race, l'ethnie, le sexe, la religion ou l'opinion politique est prohibée* » répété par la nouvelle constitution de 1992 et de 2023, ce qui justifie amplement le respect de la diversité linguistique, ce que Calvet appel « l'écologie langagière » : reconnaissance de plusieurs langues.

<b>Langues parlées</b>	<b>Nombre de locuteurs</b>	<b>Population %</b>
bamanakan (le bambara)	5 756 951	51,82

fulfulde (le peul)	921 377	8,29
ɗɔɗɔɗɔ (le dogon)	719 967	6,48
soninke (le soninké)	631 685	5,69
soŋoy (le songhoy)	585 544	5,27
maninkakan (le Malinké)	569 131	5,12
mamara (le miyanka)	418 322	3,77
tamašāyt (le tamasheq)	352 737	3,18
syenara (le senoufo)	225 511	2,03
bomu (le bobo)	210 065	1,89
bozo (le bozo)	176 039	1,58
xaasongaxanjo (le khasonké)	118 400	1,07
hasanya (le maure).	111 546	1,00
Autres langues Maliennes	147 221	1,33
Autres langues africaines	61 025	0,55
Langues étrangères	20 128	0,18
ND	83 663	0,75
TOTAL :	11 109 312	100

*Tableau 1: Population selon la langue parlée, Mali 2009. (Ag Agouzoum Alou, 2020)*

### **2.3. Le système éducatif du Mali**

Le système éducatif Malien est hérité de celui de la France colonisatrice. Il est composé de plusieurs ordres et types d'enseignement et une diversité de parcours et de passerelles qui permettra une insertion socio-professionnelle réussite pour tous. Il est administré par les trois ministères : le Ministère de l'Education Nationale (MEN) ; le Ministère de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ; et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP).

### **2.3.1. Les différents ordres du système éducatif Malien**

2.3.1.1. L'enseignement préscolaire : Elle accueille des enfants de 3 à 5 ans d'une durée de 3 ans. Elle est dirigée par des institutions spécifiques ou centres de développement de la petite enfance (crèches, garderies, jardin d'enfant...). Elle vise à bien préparer les enfants pour faciliter leur intégration à l'école.

2.3.1.2. L'enseignement fondamentale : Il est obligatoire pour tous les enfants, comme le dit dans la constitution : « *Tout citoyen a droit à l'instruction. L'enseignement public est obligatoire, gratuit et laïc...* ». Il commence à l'âge de 6 ans avec une durée de 9 ans. IL se divise en deux cycles : un premier cycle de 6 ans et second cycle de 3 ans et se termine par un examen national pour avoir le Diplôme d'Etude Fondamental (DEF). Les titulaires de ce diplôme sont orientés vers le secondaire général, professionnel ou technique en fonction de leurs choix. Son objective est de développer chez l'enfant des apprentissages fondamentaux qui va leur permettre de poursuivre leurs études ou de les préparer sur le plan professionnel.

2.3.1.3. L'enseignement secondaire : Il accueille les admis au DEF et comporte plusieurs formations en fonction des orientations choisies par les élèves. Il distingue notamment :

- a) L'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique : D'une durée de 3 ans, cet enseignement a pour objectif de faire acquérir aux élèves des connaissance générales et techniques théoriques et pratiques afin qu'ils puissent poursuivre les études supérieures et de s'insérer dans la vie active. Il est aussi sanctionné par un examen pour obtenir le diplôme du baccalauréat.
- b) L'enseignement secondaire professionnel : il comporte deux cycles, un cycle court de 2 ans qui est sanctionné par le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ; et un cycle long de 4 ans qui est également sanctionné par un Certificat de Brevet (BT). Il a pour objectif de faire parvenir aux jeunes des connaissances techniques, professionnelles et pratiques, en vue de les apprêter à l'exercice, au choix d'un métier ou d'une filière de formation plus approfondie.

2.3.1.4. L'enseignement supérieur : Ce cadre accueille les titulaires du baccalauréat, composé de trois cycles avec l'instrumentalisation du nouveau système (LMD). Le premier cycle, est un cycle de trois ans avec le diplôme de Licence, le deuxième cycle est de deux ans avec le diplôme de Master à la fin et le troisième cycle, est un cycle de trois et se termine par l'obtention du diplôme de Doctorat. Son objectif est de préparer des spécialistes qualifiés pour différentes

branches de l'économie nationale et des chercheurs capables de réaliser des travaux de conception de recherche dans divers domaines de la science et de la technologie.

### 2.3.2. Les différents types du système éducatif Malien

2.3.2.1. L'enseignement normal : un volet important du système éducatif Malien, il se caractérise par la formation des maitres du préscolaire et est dispensé dans des instituts spécialisés, notamment : l'Institut de Formation des Maitres (IFM) ou l'Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires (EFEP). Les élèves ou les élèves-maitre de ces instituts sont accueillis par voie de concours avec les diplômes du DEF qui dure 4 ans de formation et du baccalauréat qui dure 2 ans de formation. Mais les instituts spécialisés pour l'enseignement supérieur comme l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) ou l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) accueillent les titulaires du baccalauréat et du Brevet de Technicien pour cinq (5) ans d'études, afin d'avoir les diplômes du DUT ou équivalent (bac +2) et de la maîtrise (bac +4).

2.3.2.2. L'éducation non formelle : elle est assurée par la Direction Nationale de l'Education Non Formelle des Langues Nationales (DNENF-LN). Son objectif est de lutter contre l'analphabétisme. Elle s'occupe des jeunes non scolarisés ou déscolarisés de 9 à 15 ans et des adultes analphabètes. Il est dispensé dans 4 centres : Centres d'Education pour le Développement (CED), Centres d'Education pour l'Intégration (CEI), Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF), Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé).

2.3.2.3. Formation technique et professionnelle : elle vise à doter des jeunes non scolarisés ou déscolarisés de 9 à 15 ans ou des adultes analphabètes des connaissances requises pour l'exercice d'un emploi ou d'un métier. Elle est dispensée dans des centres, des instituts ou des entreprises, à travers des modes de formation, comme : formation par apprentissage type dual ; formation modulaire ; tutorat ; unités mobiles de formation.

2.3.2.4. Education spéciale : elle est pour les personnes atteintes d'un handicap physique, sensoriel, mental ou ayant des difficultés d'adaptation personnelle et d'intégration sociale, afin de faciliter leur adaptation et intégration sociale.

### **2.3.3. L'évolution du système éducatif malien de 1884 à 1962**

#### **2.3.3.1. L'école précoloniale :**

A l'exemple de plusieurs pays d'Afrique, l'histoire de l'école est liée à celle de la France colonisatrice. Selon Marie-France Lange « *L'école s'est progressivement instituée en Afrique, de l'époque précoloniale à nos jours. Elle reste cependant marquée par l'histoire coloniale qui l'a fait*

*naître : l'organisation des cycles d'enseignement, des contenus, des modalités de sélection ou le choix de la langue d'enseignement sont encore très dépendants de l'héritage colonial. De même, l'espace scolaire s'est construit sur le modèle européen. » (2007: 639)*

La colonisation en Afrique fut une histoire amère et de profondes mutations. Par l'influence de ces grandes bouleversements historiques, le système éducatif africain a subi des conséquences qui ont marquées la trajectoire du continent. Cependant, avant l'arrivée des colonisateurs, les pays d'Afrique noire ne connaissaient que l'éducation traditionnelle, cette éducation était l'institution de base de l'enseignement. Elle se faisait par voie orale et l'observation et on apprenait par l'expérience de ses pairs. A part ces écoles traditionnelles, l'Afrique a connu également l'enseignement islamique à travers les medersas et les écoles coraniques. L'histoire de cet enseignement a bénéficié de très peu d'études en Afrique subsaharienne, plus particulièrement en Afrique francophone. (Delval, 1980 : 9). Ainsi l'évolution de ces écoles coraniques reste sans suite car les études les concernant sont rares et raison pour laquelle il apparaît difficile de retracer son histoire. Renaud Santerre, souligne à ce propos : *« Tout aussi négligé que le savoir traditionnel, le savoir coranique ne bénéficie nullement de l'intérêt exclusif porté à la scolarisation [... Et le nombre de spécialistes à pouvoir en parler est faible ».* (1982 : 23-29).

De ce fait, il est important de noter l'existence des centres arabo-musulmans, en passant par l'université de Sankoré à Tombouctou (actuel Mali). Dans sa thèse sur l'Éducation non formelle, quel avenir ? Gasse évoque : *« Au XIVe siècle, l'histoire de l'éducation au Mali était célèbre et connue à travers l'enseignement religieux musulman. L'alphabétisation de base et les études supérieures se faisaient en arabe »* (2007). Elle fut l'un des premières universités du monde et a formé des savants venant de plusieurs pays. A cette université, on apprenait la théologie, la religion, le droit, l'histoire et l'archéologie. L'enseignement dans ces écoles coraniques a fait partie de la culture Malienne et a su s'adapter aux réalités culturelles du Mali.

Dès la conquête coloniale en 1880, tous ces centres avaient disparu. Cet enseignement dans la langue arabe et LN fut marginalisé sous prétexte que ces langues étaient moins dotées pour la transmission des savoirs ; la langue appropriée qui est le français prend progressivement le dessus. Avec force ils imposèrent donc leur système d'enseignement avec comme langue véhiculaire le français.

En 1886, Joseph Galliéni ouvre une première école à Kayes (première région du Mali) nommée « école des otages ». Puis, en 1895, cette école des otages va être transformée en

« école de fils de chef » par le gouverneur du soudan Louis E. Trentinian. Le but était de former les enfants indigènes et d'en faire des futurs auxiliaires administratifs de la colonisation et des interprètes qui vont leur servir d'interprète ou de traducteur pour faciliter la communication entre eux et la population.

### **2.3.3.2. L'école coloniale**

La première école coloniale fut l'école du Haut-Sénégal-Niger en 1884 à Kita, l'actuelle région administrative de Kayes. Deux année après, en 1886 à Kayes, cette école des otages fut baptisée en « école des fils de chefs » sous les ordres du Commandant supérieur du Soudan français, Joseph Gallieni. Cette école, acquiert uniquement les enfants des chefs de village et des notables. De 1886 à 1903, l'enseignement en Afrique Occidentale Française (AOF) manquait une organisation homogène. C'est durant la période de 1903 à 1944, que sont posée progressivement les bases institutionnelles d'un système colonial reposant sur le régime de l'indigénat. Donc, les apprenants étaient des enfants indigènes réquisitionné par le colon, dans le but d'en faire d'eux des interprètes et des futurs auxiliaires de l'administration coloniale. Ces premiers instruits avaient comme mission la propagation de la culture et des valeurs françaises auprès de leurs communautés respectives dont la langue est le vecteur essentiel à l'image de l'école indigène créée à Saint-Louis du Sénégal par le Gouverneur-Général, Faidherbe en 1855.

*« C'est par la connaissance de notre langue que les populations qui environnent nos postes arriveront à entretenir avec nous des relations suivies indispensables à la facilité des échanges, et c'est lorsque les besoins et les ressources des pays sur lesquels étend notre action seront connus que le Commerce se décidera à fonder des établissements sérieux à l'abri de notre drapeau. » (Bouche, 1966: 231)*

### **2.3.3.3. L'école postcoloniale : La réforme de 1962 à 2016**

Après l'accession des pays africains à l'indépendance, les dirigeants ont immédiatement entrepris une réorganisation du système scolaire hérité de la colonisation. L'idée de cette réorganisation relève de la conférence sur l'éducation en 1961 à Adids-Abeba.

Ainsi, le Mali fut l'un des premiers pays avec la Guinée à tenter une rupture avec le système scolaire colonial après l'accession à l'indépendance. La première réforme du Mali a vu le jour en 1962 deux ans après l'indépendance sous la présidence du premier président Modibo Keita. Cette réforme s'est assigné comme mission, effacé tous les aspects négatifs du système éducatif légué par le colonisateur (décolonisation du système scolaire), car ce système ne correspondait plus ni aux besoins ni aux aspiration de la jeune république et était également jugé de politique assimilationniste par le gouverneur de l'Etat Malien. Cette réforme avait pour

but de s'attaquer aux aspects quantitatifs et qualitatifs de l'enseignement au Mali, elle visait cinq objectifs :

- **Un enseignement tout à la fois de masse et de qualité** (Loi N°62-74/AN-RM du 17 Aout 1962). Cet objectif répond la question d'égalité entre les fils du pays. Il s'agit d'un enseignement destiné pour tous les enfants du pays sans distinction et contrairement au système scolaire colonial qui était une discrimination totale « *strictement obligatoire pour les enfants de fonctionnaires et de militaires de carrières, pour les enfants des chefs.* » (Arrêté n° 2576 I P du 22 aout 1945 du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française). Alors au nom de l'égalité entre les fils du pays, le gouverneur devait changer ce système d'éducation discriminatoire pour permettre à tous les enfants du Mali d'avoir une meilleure formation et d'étudier dans de bonnes conditions et de pouvoir continuer les études aussi longtemps que possible.

- **Un enseignement qui puisse fournir avec une économie maximum de temps et d'argent de tous les cadres nécessaires au pays pour ses divers plans de développement**

Il s'agit d'un enseignement de courte durée avec un maximum d'économie car le pays avait des ressources limitées qui ne lui permettaient pas de financer autant d'argent dans la formation des cadres pour son secteur de développement. Car à cette époque, le Mali avait incessamment besoin de maximum de personnels qualifiés au niveau national pour faire face à la bataille pour le développement du pays. Donc, l'objectif était de former des cadres dans tous les domaines, dans un temps de record avec peu d'argent qui puissent prendre en main la destinée du pays.

- **Un enseignement qui garantisse un niveau culturel permettant l'établissement d'équivalences de diplômes avec les autres États modernes**

Même si l'intention était de former les cadres pour les affaires nationales, les dirigeants étaient conscients qu'en étant un pays migratoire par excellence, ces cadres pourraient sortir pour aller travailler dans d'autres pays voisins ou continent. Donc cet objectif visait de renforcer la qualité de l'enseignement en vue d'avoir un conséquent par rapport aux autres pays et mettre en œuvre un plan pour la reconnaissance internationale des diplômes obtenus par ces cadres formés localement.

- **Un enseignement dont le contenu soit basé non seulement sur les valeurs spécifiquement africaines et Maliennes mais aussi sur les valeurs universelles**

Le Mali a toujours été un pays qui tient non seulement à ses cultures et valeurs mais également celles de l'Afrique toute entière. Cette partie est l'un des majeures parties de cette réforme. Il s'agit de former des cadres patriotes et panafricains en leur donnant un enseignement qui puisse répondre aux exigences culturelles, économiques, techniques et scientifiques qui reflète aux valeurs Maliennes et africaines.

➤ **Un enseignement qui décolonise les esprits**

Cet enseignement va servir aux Maliens une rétrospective vers leurs origines, leurs valeurs et cultures et qui décolonise les esprits. L'école coloniale n'a conduit les Maliens qu'à l'abandon, à la discrimination... Ce type d'enseignement vise à réinitialiser l'esprit des Maliens de les débarrasser de l'esprit colonial et de les restaurer un esprit l'idéologie de peuple souverain indépendant. La réforme est le couronnement de décennies de luttes pour l'émancipation et la réhabilitation de l'homme africain ; une victoire contre l'impérialisme et la colonisation. Les manuels scolaires et l'école coloniale vont être retirés du système et l'enfant africain n'apprendra plus à l'école que son ancêtre est un Gaulois et ceux qu'il pensait être des résistants à la pénétration occidentale ne seront plus traités de tyrans, barbares et sanguinaires. (Guindo : 2001)

Cependant, cette réforme a apporté plusieurs changements positifs, notamment : l'élaboration d'un système éducatif Malien de structures différentes de celles de la colonisation. En dépit de ce changement soudain après l'indépendance, et malgré la volonté affichée, cette réforme va rencontrer des difficultés, car les contenus d'enseignement n'étaient pas adaptés aux réalités du pays. Ainsi, les nouvelles réformes vont voir le jour qui vont également viser les mêmes objectifs fixés par la réforme de 1962 mais en les réalisant en fonction de la réalité du pays. En commençant par la réforme du 1964 lors du premier séminaire national. En 1968, une année marquée par le coup d'état militaire et le régime de Moussa Traoré, vont donner un coup d'arrêt au processus. A la fin des années 1960, le taux de scolarisation augmente d'un tiers des garçons et 20 % des filles scolarisés, qui fait trois fois plus qu'en 1960.

Dans le souci d'améliorer le système éducatif, la junte militaire va abroger certains dispositifs de la Loi N°62-74/AN-RM du 17 septembre 1962 d'abord par l'ordonnance N°20/CMLN du 20 avril 1970 portant organisation de l'enseignement. Elle va diviser l'enseignement fondamental en (6+3) au lieu de (5+4) pendant la période coloniale et en réintroduire l'examen du Certificat de Fin d'Etude du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental (CFEPEF).

En 1978 un second séminaire national se tiendra dans l'optique de créer une école plus proche de la vie et une plus grande implication des partenaires de l'éducation.

Dix ans après le coup d'état, la dictature du président Moussa Traoré va décider officiellement d'adapter les objectifs de l'enseignement aux réalités du pays et de retirer toute référence à la doctrine socialiste sur la base de laquelle les finalités de l'école avaient été définies. (Guindo : 2001)

Ainsi va éclater de multiples conflits entre le régime de Moussa Traoré et les enseignants et les élèves, qui va entraîner un refus des familles pour l'école. Le taux de scolarisation va donc baisser de 29% à 22% entre 1968 à 1989. L'école devient un lieu de lutte contre la démocratie. Les années 1970 à 1977 furent marquées par des révoltes étudiantes, l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM) descend progressivement dans la rue. Elles sont sévèrement punies par le pouvoir. Le 17 mars 1980, le leader de l'UNEEM Abdoul Karim dit Cabral est assassiné sous la torture.

Dans l'espoir d'améliorer l'état du système éducatif, le régime militaire, aura l'occasion de convoquer une dernière réunion avant sa chute en mars 1991, les états généraux en mars 1989. L'objectif était : « les imperfections infligées par la réforme de 1962 en vue de les adapter aux problèmes socioéconomique et politique du pays ». Lors de cette rencontre, les participants recommandent entre autres :

- Le relèvement du taux de scolarisation par la multiplication des écoles privées, des médersas, la promotion des écoles de village et des écoles coopératives ;
- L'amélioration du rendement interne grâce notamment à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel (Coulibaly, 2013: 42).

Après la chute du président dictatorial Moussa Traoré en mars 1991, une table se tiendra (toujours dans le cadre de l'élaboration d'un meilleur système éducatif) du 3 au 7 septembre 1991 durant la période de la transition démocratique (1991-1992). Puis une semaine après, un débat sur l'éducation nationale du 16 au 21 septembre 1991. Cette époque fut marquée par un tournant décisif du système éducatif Malien. Cette fois-ci, l'objectif était de parvenir à un enseignement pour tous.

Mais malgré tous ces changements, l'école Malienne reste toujours parmi les pays qui ont le taux de scolarisation les plus bas du monde. C'est dans ces contextes de crise scolaire

que le système éducatif Malien a été relancé suite au renversement du régime dictatorial et de la mise en place d'un système politique démocratique.

La troisième république (démocratiquement élue) était unanime de dire que le majeur problème du système éducatif Malien réside au niveau de manque de personnel qualifié. Elle va donc mettre l'accent sur la formation des maitres à travers l'opérationnalisation des concours d'entrée dans des écoles de formation de maitres et le recrutement massif des enseignants pour absorber le manque d'enseignant, notamment dans les zones rurales.

C'est dans ces contextes que la nouvelle république va promulguer une nouvelle constitution en en février 1992, dans laquelle elle déclare en son article 17 : « *l'éducation, l'instruction, la formation, le travail, le logement, les loisirs, la santé et la protection sociale constituent des droits reconnus* » et ajoute « *Tout citoyen a droit à l'instruction. L'enseignement public est obligatoire, gratuit et laïc. L'enseignement privé est reconnu et s'exerce dans les conditions définies par la loi* ». (Article 18)

Le système éducatif composera donc : l'enseignement préscolaire ; l'enseignement fondamental ; l'enseignement secondaire général ; l'enseignement secondaire technique et professionnel ; l'enseignement normal et l'enseignement supérieur et universitaire, auxquels ajoutera l'enseignement fonctionnel des enfants non scolarisés ou déscolarisés dans les Centres d'Education pour le Développement (CED) dans tous les villages et d'où l'appellation « un village : une école ou un CED ».

Age	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Algérie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	Ecole primaire					Collège				Lycée		
	Enseignement fondamentale					Enseignement secondaire						

Age	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Mali	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	1 <sup>er</sup> cycle						2 <sup>ème</sup> cycle			Lycée		
	Enseignement fondamental						Enseignement secondaire					

**Tableau 2:** Comparaison entre les systèmes scolaires primaires et secondaires algérien et malien

C'est en 1993, que l'université du Mali est créée par la loi N°93-060 en mois de septembre mais n'ouvrira qu'en 1996 à la suite de l'expérience des grandes écoles, telles que : l'ENA, l'ENI et l'ENSUP. En 2002, l'Université du Mali fut transformée en Université de Bamako (UB). Le paysage de l'enseignement supérieur du Mali constituait jusqu'en 2011 d'une seule université (UB) qui regroupait toutes les facultés : (Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie (FMPOS); Faculté des lettres, arts et des sciences humaines (FLASH) ; Faculté des sciences juridiques et politiques ; Faculté des sciences de l'économie et de la gestion ; Faculté des sciences et de techniques (FAST), des grandes écoles : (École nationale d'ingénieurs (ENI), Ecole Normale Supérieure (Ensup), Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) et des instituts : (Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA), Institut Universitaire de Gestion (IUG), Institut National de Formation en Science Santé (INFSS) et Centre d'Enseignement Supérieur de Bamako (CESB).

Cette université UB est scindée en 2011 en quatre entités thématiques (universités) et chaque université va être dotée d'un IUT (Institut Universitaire de Technologie) : Université des Sciences, des Techniques et des Technologies à Bamako (USTTB) ; Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) ; Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) ; Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB).

En 2012, l'université de Ségou va aussi voir le jour avec quatre facultés : Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA), Faculté des Sciences Sociales (FASSO), Faculté des Génies et des Sciences (FGES), Faculté des Sciences de la Santé (FASSA) et un institut : Institut Universitaire de Formation Professionnelle (IUFPP). Il faut également noter l'existence de nombreuses universités privées dans les domaines de science et de la technologie.

Mais déjà en 1994 les acteurs de l'éducation avaient pensée à la conceptualisation de la « Nouvelle Ecole Fondamentale (NEF) » à la suite des journées de réflexion du 27 au 30 octobre 1994, car l'éducation de base est la partie primordiale d'un système éducatif. Elle avait pour but : *« faire de l'école Malienne le lieu d'émergence du citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, profondément ancré dans sa culture et ouvert aux autres cultures, maîtrisant les savoir-faire populaires et apte à intégrer les connaissances et compétences liées au progrès scientifique et à la technologie moderne... »*. Cette objectif fut reprise par la Loi d'orientation sur l'éducation de 1999. Cette réforme était caractérisée par un tronc scolaire commun, visant à supprimer toute dichotomie entre éducation formelle et éducation non formelle et à mettre en place un ensemble

de disciplines et de contenus d'enseignement permettant de faire acquérir à tous les enfants, à travers un multilinguisme fonctionnel, des compétences les rendant capables de s'insérer dans le système de production moderne et de s'adapter aux impératifs de changement de l'environnement.

Cette réforme nouvelle, mal organisée et précipité ne dura pas longtemps, à cause de l'insuffisance de matériel, de ressources humaines et les mauvais résultats des élèves. Elle sera donc abandonnée et une autre réforme va voir le jour, qui concernerait tout le système éducatif. Ainsi va naître l'idée de la loi d'orientation sur l'éducation et de la planification du Programme Décennal de l'Education (PRODEC).

Le PRODEC qui fait partie des grandes orientations de la politique éducative du Mali, est un programme qui vise une scolarisation universelle à travers les écoles fondamentales (EF) et les centres d'éducation pour le développement (CED). L'idée était la planification stratégique de la politique nationale de refondation de l'ensemble du système éducatif Malien de 1998 à 2008 mais réajuster jusqu'en 2010. Il est construit autour d'un axe référentiel : « un village, une école et ou un centre d'éducation pour le développement (CED) » et de onze axes prioritaires qui reprennent de façon plus détaillée les objectifs de la réforme de 1962 : une éducation de base et de qualité pour tous ; un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'économie ; un enseignement secondaire général rénové et performant ; un enseignement supérieur de qualité répondant à des besoins prioritaires et aux coûts maîtrisés ; une utilisation des langues maternelle dans l'enseignement formel concomitamment avec le français ; une politique du livre et du matériel didactique opérationnel ; une politique soutenue de formation des enseignants ; un partenariat véritable autour de l'école ; une restructuration et un ajustement institutionnel nécessaires à la refondation du système éducatif ; une politique de communication centrée sur le dialogue et la concertation avec tous les partenaires ; une politique de financement soutenue, rééquilibrée, rationnelle et s'inscrivant dans la décentralisation.

Cependant la loi N°96-046 du 28 décembre 1996 portant loi d'orientation sur l'éducation déclare en son article 11 : « *Le système éducatif Malien a pour finalité de former un citoyen patriote et bâtisseur d'une société démocratique, acteur du développement profondément ancré dans sa culture et ouvert à la civilisation universelle, maîtrisant les savoir-faire populaire et apte à intégrer les connaissances et compétences liées aux progrès scientifiques, techniques et à la technologie moderne* ». Cette loi fut alors votée pour la mise en œuvre de ce programme et définir la finalité et les nouveaux objectifs de la politique nationale dans le domaine de l'éducation et de la formation. Pour la réalisation des objectifs du PRODEC, le gouvernement du Mali par l'aide

de ses partenaires, a adopté un Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE) pour améliorer la qualité du système éducatif en vue d'atteindre les objectifs de l'EPT (Education pour tous) à l'horizon 2015.

L'éducation des filles a toujours été un problème dans beaucoup de pays en développement, plus de garçons vont à l'école que de filles, notamment au Mali. Mais durant les dix ans de démocratie, le taux de scolarisation des filles a progressé même si les disparités restent importantes.

Années	Filles	Garçons	Total
1989-1990	15,4%	25,8%	20,7%
1990-1991	16,2%	27,3%	21,8%
1991-1992	17,3%	28,6%	23,0%
1992-1993	19,2%	30,2%	24,7%
1993-1994	21,9%	34,7%	28,3%
1994-1995	28,4%	39,6%	33,9%
1995-1996	26,2%	39,7%	32,9%
1996-1997	29,7%	46,6%	38,2%
1997-1998	32,6%	47,1%	39,9%
1998-1999	36,2%	50,6%	43,5%

*Tableau 3: Taux de scolarisation des filles et garçons de 1989-1999*

Après l'adoption du PRODEC, le taux de scolarisation progresse de 56,6% en 2000 à 72,2% en 2004/2005. Le taux brut de scolarisation (TBS) au fondamental 1<sup>er</sup> cycle a progressivement augmenté grâce aux stratégies mise en place dans le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education PISE, il est passé de 61,0% en 2000-2001 à 77,6% en 2006-2007. Cette progression va continuer et s'estompera entre 2010-2011 avec un taux de 81,5%. Entre 2013-2014, le TBS chute en passant de 81,5% à 70,1% à cause de l'insécurité avec de la crise du Nord du Mali et les conditions socio-économiques qui ont causé principalement des déplacements ou exiles massifs des populations dont les enfants et les enseignants.

Il est important de noter que depuis, il existe une forte inégalité entre les filles et garçons dans l'accès à l'école. En effet, malgré les progressions, le taux de scolarisation des filles reste toujours inférieur à celui des garçons. Selon Loua, le taux de scolarisation des filles au premier cycle fondamental est de 64,4% et 75,8% pour les garçons entre 2017-2018. Le taux

d'achèvement est 41,3% contre 48,8% pour les garçons. Le taux d'abandon est plus élevé au côté des filles que des garçons.

2014-2015							
Premier cycle				Second cycle			
Scolarisation		Achèvement		Scolarisation		Achèvement	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
74,8%	63,4%	53,8%	45,7%	52,9%	47,8%	32%	24,2%
2015-2016							
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
75%	64,3%	49,4%	43%	55,5%	43,7%	32,1%	23,8%
2016-2017							
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
75,8%	64,4%	48,8%	41,3%	55,6%	46,8%	33,2%	26,9%

**Tableau 4:** Taux de scolarisation et d'achèvement de l'enseignement fondamental, 2014-2017

La dernière rencontre autour de l'éducation au Mali s'est tenue en 2008 du 30 Octobre au 2 Novembre au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Il s'agit du forum national sur l'éducation qui va définir de nouvelles solutions au problème de l'éducation au Mali et mettre la pression sur l'Etat afin de respecter ses engagements vis-à-vis de l'école et de ses partenaires dont l'officialisation des langues nationales (LN) en vue de la généralisation de leur introduction dans l'enseignement formel (Guindo : 2001). Par la suite le gouvernement adopte un deuxième Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC II) pour l'année 2019-2028. Ce programme vise les mêmes objectifs du PRODEC I, mais en capitalisant sur les leçons apprises de la mise en œuvre du premier programme. L'initiative de ce nouveau programme vient des enjeux et défis nationaux et également des nouveaux engagements internationaux pris par le pays par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africain. Mais déjà, le Mali avait élaboré et adopté un programme intérimaire de relance du secteur, pour gérer la période de la fin du PRODEC I et la mise en œuvre du PRODEC II à partir de 2018, couvrant la période 2014 à 2018.

En 2023, le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental est estimé à 79,9% dont 79,4% pour les filles et 80,3% pour les garçons. Dans l'ensemble le taux net de scolarisation au fondamental est de 63,1% en 2023 contre 58,5% en 2022. Celui de

du second cycle de l'enseignement fondamental s'élève à 56,2% en 2023 et 58,3% en 2022. Comme d'habitude, le taux de scolarisation chez les garçons est toujours élevé que celui des filles. Et cela est dû à un taux d'abandon très élevé à la fin de l'enseignement fondamental. Les études ont montré que, la majorité des filles inscrites au début de l'enseignement fondamental ne le terminent pas.

#### **2.4. La politique linguistique éducative du Mali**

Au Mali il existe plusieurs langues qui cohabitent avec le français, mais le statut de langues nationales a été donné à 13 par le décret N°159 PG-RM, du 19 Juillet 1982 qui sont actuellement des langues officielles promulguées dans la nouvelle constitution de 2023.

Dans le système éducatif Malien, on a constaté que l'utilisation des LN nationales avec le français se limite au premier cycle de l'enseignement fondamental, au niveau du secondaire et du supérieur ces langues ne servent plus à une langue d'enseignement. Chacune de ces langues sont enseignées selon les aires linguistiques du territoire national. Par contre le français couvre l'ensemble du territoire. Dans le cadre de cet enseignement « l'utilisation des langues nationales concomitamment avec le français » ne donne pas les fruits attendus, car les LN laissent la place progressivement à la langue française.

- En 2<sup>ème</sup> année, le français oral s'ajoute à une LN selon l'aire linguistique et prend 25% du temps global d'apprentissage ;
- En 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, le français écrit s'ajoute à une LN selon l'aire linguistique et prend 75% du temps imparti pour les cours ;
- Durant les deux dernières années de l'enseignement fondamental (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année), les LN selon l'aire linguistique sont enseignées à temps égal.

Mais ces langues ne disparaissent pas complètement, car elles refont face à l'enseignement secondaire avec l'insertion d'une matière « transcription en langue bambara » en filière LL (Langues, littérature) dans la classe de (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> année). Egalement au niveau de l'enseignement supérieur, à la Faculté de Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), les 11 LN sont introduites pour toutes les filières à hauteur de 2 heures/semaines.

Cependant, la problématique de la promotion et de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel a été une préoccupation des autorités depuis l'accession à l'indépendance en 1960. Après l'adoption de la réforme de 1962 et pour répondre les besoins de cette réforme, l'insertion des LN a été envisagée par le décret N°235 PG-RM du 4 octobre 1962 qui stipule : « l'enseignement est donné en français en attendant la possibilité d'utilisation des

*instruments des langues du pays* ». Par suite, en 1967, le décret N°85 PG-RM du 26 mai fixant l'alphabet des LN avec l'aide de l'UNESCO, qui a organisé une conférence internationale à Bamako en 1966 sur l'adoption d'un alphabet harmonié des LN. Cela a constitué une réelle volonté politique des autorités Maliennes d'alors de soutenir l'utilisation des LN dans le système éducatif.

### **Chapitre 3 : L'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel du Mali de l'année 70.**

La majorité des pays de l'Afrique noir francophone sont plurilingues par excellence, le cas du Mali est simple avec une vingtaine de langues (Calvet : 1992 ; 215 et Canut et Dumestre : 1993 ; 220). Comme nous l'avions mentionné plus haut, la promotion des langues nationales a été toujours un objectif pour les autorités africaines depuis les indépendances. Le Mali après l'indépendance, a décidé de rompre avec le système colonial pour passer à un système qui sera plus adaptable aux réalités du pays en formant des citoyens patriotes avec « un esprit décolonisé ». Pour que ces objectifs soient réalisés, les autorités Maliennes depuis la première république avec le premier président Modibo Keita, ont décidé de

L'introduction des langues nationales du Mali s'est fait en trois phases :

#### **3.1. Les écoles expérimentales à partir de 1979**

L'idée d'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Mali date depuis la réforme de 1962 par décret du 4 octobre qui envisageait d'intégrer les LN une fois que les possibilités seraient trouvées. Mais cette innovation n'a vu le jour qu'en 1979, 20 ans après l'indépendance suite aux recommandations du 2<sup>ème</sup> séminaire sur l'éducation en 1978 de façon expérimentale. Cette innovation pédagogique avait comme objectif : réaliser une plus grande intégration de l'école au milieu de l'apprenant ; faciliter l'apprentissage des disciplines instrumentales ; améliorer le rendement interne du système éducatif ; valoriser les langues nationales et la culture.

Cette première expérimentation a commencé avec l'ouverture de 4 écoles où on va enseigner le bambara (langue dominante du pays) accompagné du français au niveau du primaire de l'enseignement fondamental dans les régions de Ségou et de Koulikoro.

Après cette expérimentation, on a remarqué qu'un enseignement adopté au milieu de l'enfant de l'enfant, lui donne du confort et c'est un moyen de réduction de déperdition scolaire

et d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Ce qui conduit en 1982, la généralisation de cette méthode avec l'introduction de trois autres langues : le fulfuldé (peulh) à Mopti, le songhay (sorhai) et le tamasheq (tamasheq) dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal. A travers cette expérimentation, on a constaté que l'enseignement dans les LN était plus efficace que celui faite en la langue française, car le résultat des élèves des classes utilisant les LN était plus élevé que celui des élèves dans les classes classiques. Cette expérimentation qui a commencé en 1979, avait déjà atteint 108 écoles avec quatre langues nationales en 1990. Malgré ces résultats positifs, celle-ci avait toujours des problèmes, car elle n'a pas comblé toutes les attentes.

### **3.1.1. La pédagogie convergente (1987-1993) :**

L'idée de l'introduction des LN dans l'enseignement n'a jamais été de bannir le français, ce type d'enseignement part de l'hypothèse que : si les enfants commençaient dans leurs langues nationales, l'on créerait pour eux des conditions d'apprentissage plus faciles de la langue française qui redevient seul médium d'enseignement à partir de la 4<sup>ème</sup> année. Pour encore bien réaliser ce système et pour surmonter les insuffisances des premières expérimentations des LN, les responsables du ministère de l'éducation ont pensée à une autre forme de généralisation de cette introduction dans l'enseignement formel avec l'adoption d'une nouvelle démarche dénommée la « pédagogie convergente » en 1987. Cette méthode d'enseignement n'a duré que 6 ans de 1987 à 1993 et n'a concerné que deux classes dans la ville de Ségou. Le but de cette méthode était de bien associer le français et les langues nationales.

D'une manière générale, la PC est une méthode active d'apprentissage des langues, qui permet la meilleur organisation et construction des connaissances. Elle place au centre de sa problématique et de sa recherche la question de langue nationale, seconde et étrangère (Diarra : 2020). Elle est selon Michael Wambach (2009 : 176), la « *comme une méthode de construction de connaissances...qui se fixe comme premier objectif l'apprentissage de la langue maternelle (nationale)* ». L'objectif de cette méthode est de créer chez l'enfant un « bilinguisme fonctionnel », car l'apprentissage d'une seconde se fait plus facilement lorsque l'apprenant à des connaissances dans sa langue maternelle.

*« La pédagogie convergente vise surtout à aider l'élève à apprendre dans un contexte actif (par opposition à la leçon magistrale de l'enseignant traditionnel, un legs de la pédagogie coloniale) et exploiter le potentiel créateur. Elle se concentre sur l'expérience des élèves et le*

*contexte pour rendre l'apprentissage pertinent ; elle est adaptée aux différents domaines de l'apprentissage et se focalise sur des projets spécifiques. Parmi les autres principes, il y a la valorisation des langues locales et la promotion de l'accès, une meilleure intégration de l'école au contexte local, l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'accroissement des taux de promotion de l'éducation de base ; et la promotion du bilinguisme fonctionnel » (Deborah Glassman et Mamadou Millogo : 2003)*

D'après GUINDO « la PC se fonde sur les théories d'apprentissage de réclament à la fois du "constructivisme" et du "cognitivism" ». Elle a été définie par un grand défenseur de cette méthode au Mali Samba Traoré comme « une approche novatrice d'apprentissage des langues dans des contextes bi- ou multilingues avec pour objectif de développer un bilinguisme fonctionnel chez l'apprenant ». La conceptualisation d'une méthode pareille visait à réaliser un des souhaits des responsables de l'éducation du Mali, il s'agit : tout d'abord, d'atteindre, avec des années de retard un des principes de la réforme de 1962, celui qui consistait à promouvoir « un enseignement tout à la fois de masse et de qualité » ; et d'autre part, répondre aux desideratas des défenseurs des langues nationales. (Guindo : 2001)

Cette méthode est une réalisation du Centre International Audiovisuel d'Etudes et de Recherches (CIAVER) en Belgique. Elle a été appliquée au Mali suite à une concertation entre les responsables de l'éducation Malien et les responsables du CIAVER lors d'une rencontre en Belgique par le CIAVER à la demande de ACC (Agence de Coopération Culturelle) en 1984. Elle a été expérimentée au Mali selon l'hypothèse suivante : « une pédagogie convergente de l'apprentissage des langues nationales crée des attitudes et des comportements positifs pour l'acquisition d'autres connaissances ».

Il est bien de noter que l'utilisation des LN dans l'enseignement a beaucoup souffert à cause de l'insuffisance des matériels pédagogiques, de la recherche sur les langues, surtout dans le domaine de la terminologie, car les conditions pour mieux pratiquer cette démarche n'étaient pas bien réfléchies. Ce manque se ressentait également au niveau de la formation linguistique des maîtres, sur le contenu des matériaux produits en langue nationale et sur la qualité de l'enseignement. A travers la PC, l'enseignement des deux langues se faisait selon la manière suivante :

<b>Niveaux</b>	<b>Langues nationales</b>	<b>Français (LS)</b>
1 <sup>ère</sup> année	100%	0%

2 <sup>ème</sup> année	75%	25%
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> année	50%	50%
5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> année	25%	75%

**Tableau 5:** Répartition de volume d'horaire en classe à curriculum et par niveau

Les évaluations internes et externes ont montré la pertinence de cette méthode, ce qui a conduit en 1994 sa généralisation dans toutes les écoles du pays par le Département de l'Education de Base, et d'autres seront intégrées ce qui donne en 1996 langues nationales (bamanakan, peulh, songhay, tamashek, dogon et soninké). Mais elle va être d'abord introduite dans la NEF (Nouvelle Ecole Fondamentale). Après les évaluations, effectuées en interne par l'Etat et en externe par les experts étrangers et celles réalisées au niveau interne : d'une part, les examens de fin d'étude du premier cycle pour accéder au second cycle de l'enseignement fondamental et d'autre part, les analyses faites par la Direction Nationale Pédagogique en classe de cinquième année, les résultats obtenus sont les suivants :

Années	Classe à pédagogie convergent	Classe à pédagogie classique
1994	56,52%	40,62%
1995	37,64%	42,34%
1996	75,75%	54,26%
1997	50%	36,89%
1998	71,95%	48,30%
1999	78,75%	49,13%

**Tableau 6 :** Comparaison du taux de réussite scolaire entre les classe à PC et les classes à pédagogie classique selon l'année d'introduction

Ce tableau nous montre un écart très significatif entre les écoles bilingues (langues nationales et français) et les écoles monolingues (français). On constate que les classes à pédagogie convergente ont toujours eu un taux de réussite plus élevé que celles dites classiques sauf qu'à partir de l'année 1995, la seule année où les classes classiques ont dépassées les classes bilingues. Il nous montre également qu'un enseignement dans les langues nationales est meilleur que celui en langues étrangère. Cette méthode, considérée comme un aboutissement la première expérimentation des langues nationales, qui a débuté en 1979, concernait 11 sur les 13 langues nationales du Mali selon la progression suivante :

<b>Année d'introduction</b>	<b>Les langues nationales</b>
<b>1987</b>	Bamanakan
<b>1994</b>	Fulfuldé, songhay
<b>1995</b>	Dogosso, tamashek et soninké
<b>1998</b>	Bomu et syénara
<b>2000</b>	Bozo et mamara
<b>2001</b>	Khasonké

*Tableau 7 : Progression de l'introduction des LN dans le système éducatif à travers la PC*

### **3.1.2. Le curriculum bilingue ou l'approche curriculaire par compétence (A.P.C) :**

Malgré ces résultats positifs, il faut reconnaître que tous les objectifs n'étaient pas atteints, car la PC avait toujours des insuffisances. Telles que : l'insuffisance d'équipement en fournitures scolaires et d'autres matériels de travail ; l'insuffisance de la formation initiale et continue des maitres en langue nationale ; le manque d'un programme approprié pour l'enseignement des langues nationales et comment assurer le transfert en langue française des capacités et aptitudes acquises lors de l'apprentissage en langues nationale.

Ainsi à travers la PC, le département va opter pour une nouvelle méthode : l'Approche curriculaire par compétence (A.P.C) ou le Curriculum bilingue (B.C) à travers la mise en place du curriculum de l'enseignement fondamental. Ce curriculum est inspiré des grandes orientations sur l'éducation et une suite de la PC. Il a été élaboré dans le but d'améliorer la qualité du système éducatif. Il intègre les programmes éducatifs fondamentaux des apprenants, en impliquant les communautés dans la définition de ces besoins et détermination des contenus d'apprentissage afin de mieux associer l'école à la vie.

L'approche par compétence (A.P.C) est une démarche globale systémique dans les apprentissages. C'est une approche dans laquelle le développement des compétences est le principe organisateur de toutes les activités éducatives.

Ce curriculum APC qui a commencé en 2002-2003 pour une mise l'essai et a concerné 80 écoles, dont : 6 à Kayes ; 20 à Koulikoro ; 10 à Sikasso ; 18 à Ségou ; 4 à Mopti ; 4 à Tombouctou ; 5 à Gao ; 2 à Kidal et 11 à Bamako Rive Droite. A partir de l'année 2005-2006, APC s'est généralisée avec 2550 écoles.

Mais, il rencontre à son tour un certains nombres de difficulté, notamment : les effectifs d'élève trop élevés dans les salles, la mauvaise formation des enseignants, la non adhésion des parents d'élèves etc.

Cependant, l'APC a été adopté pour régler les résultats des apprenants qui n'étaient toujours pas satisfaisant depuis plusieurs années et après beaucoup de réformes.

Cette approche vise à développer les compétences des apprenants en tenant compte au moment de l'élaboration des programmes. La compétence est définie dans le curriculum comme : « un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être constatés et mesurés, permettant à une personne d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches ». Ce curriculum par compétence rencontre également des difficultés, telles que : l'insuffisance de formations adéquates, de matériels, de temps et de ressources humaines.

Le système éducatif Malien a connu beaucoup de réformes et d'innovations pédagogiques de 1962 à nos jours dans le but de l'améliorer et de l'adapter aux enjeux éducatifs nationaux et internationaux, certes, malgré les efforts et la volonté affichée, ces réformes n'ont pas été couronnés de succès à cause de l'immensité des besoins. Ainsi sera donc abandonné l'idée de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel en entendant qu'on trouve une solution aux différents problèmes.

Cependant, après plusieurs années de pause, la quatrième république démocratique du Mali (actuelle république) ambitieuse aussi de la valorisation et de la promotion des langues nationales africaines et de la culture, décide à nouveau de refonder le système éducatif Malien en revenant sur introduction des langues nationales dans l'ensemble du système éducatif Malien qui avait commencé en 1979. Il faut savoir que cette décision a été prise suite à un referendum dans lequel les Maliens se sont prononcés pour une refondation de notre système éducatif. Nous avons remarqué durant ces derniers temps, un grand pas des Maliens vers les langues nationales surtout avec la situation actuelle du pays avec la France. Cela montre que les Maliens commencent à ouvrir les yeux, revenir en arrière afin de mieux se connaître et comprendre qu'on ne peut se développer en restant sur les pas de quelqu'un d'autre.

Ainsi, le président de la république Assimi Goita chef de l'Etat a déclaré dans son discours lors d'une visite à Kayes (première région du Mali) pour la pose de la première pierre du lycée public N'Di, l'organisation des états généraux. Tout système éducatif est le reflet d'une société donnée, d'une organisation politique, économique, culturelle et environnementale. Cependant, l'éducation vise à promouvoir la formation du citoyen en vue de son insertion harmonieuse dans la société. C'est pourquoi les états généraux ont été organisés pour la refondation du système éducatif Malien. L'objectif est de « Définir des orientations précises

pour la refondation du système éducatif Malien en cohérence avec les valeurs culturelles et répondant aux besoins de développement socio-économique du pays ».

En vue de la mise en œuvre efficiente de ce travail, les activités se sont déroulées pendant sept mois de travail (d'Aout 2023 à Février 2024), et s'est organisé selon une méthode multicritère qui alterne : les ateliers thématiques, les ateliers régionaux, les ateliers dans les missions diplomatiques et consulaires, l'atelier national, etc.

Ce travail acharné de nos experts de l'éducation, s'est terminé autour de plusieurs propositions et recommandations, ainsi que des piliers. Ces recommandations sont divisées en deux catégories : les recommandations stratégiques, qui vise à définir les orientations pour une refondation du système éducatif Malien et les recommandations opérationnelles qui concernent les actions immédiates pour améliorer l'efficacité de système éducatif Malien. Dans le contexte qui nous concerne ici, « l'utilisation des langues nationales dans système éducatif », il a été fortement recommandé :

1. D'introduire les langues officielles (Langues Nationales) dans l'enseignement à tous les niveaux.
2. De promouvoir la recherche, l'invention et l'innovation dans les langues officielles.
3. D'intégrer les valeurs et mémoires Maliennes dans les programmes d'enseignement et d'éducation.
4. D'enseigner le patrimoine culturel national dans tous les ordres d'enseignement.

Cette refondation du système éducatif vise à former d'ici 2038, un citoyen de type nouveau, patriote et bâtisseur d'une société démocratique, acteur du développement économique, social, environnemental du pays, ancré dans sa culture, maîtrisant les savoirs endogènes, participant aux progrès scientifiques et technologiques et contribuant activement à la paix et au vivre-ensemble.

Elle vise également à atteindre les objectifs différents d'ici 2068 :

- Assurer à travers divers opérations de formation, l'éducation de tous les apprenants des différentes structures éducatives du pays aux valeurs culturelles et aux savoirs endogènes ;
- Assurer l'inclusivité dans les actions éducatives de l'ensemble des structures d'éducation formelle et non formelle, sur toute l'étendue du territoire national ;
- Professionnaliser, de manière harmonieuse, les formations à tous les niveaux du système éducatif et dans toutes les formes d'éducation ;

- Systématiser, tout en mettant à disposition le matériel pédagogique adéquat, l'utilisation des langues officielles dans tout le système éducatif ;
- Développer, de manière participative avec les acteurs concernés, les curricula, en mettant l'accent sur les valeurs et savoirs endogènes, les sciences et technologies à tous les niveaux du système ;
- Améliorer la formation et la gestion des enseignants sur tout le territoire national, à travers une planification stratégique rigoureuse ;
- Renforcer la contribution de la recherche scientifique et de l'innovation technologique au développement des filières économiques porteuses et à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la valorisation des résultats de la recherche ;
- Organiser le schéma institutionnel du secteur de l'Éducation, selon une optique systémique ;
- Mettre en place un système de financement souverain, efficace et pérenne de l'Éducation.

La vision du Mali Kura, ainsi que les objectifs assignés par le système éducatif Malien, à atteindre sont soutenus par 9 piliers principaux dialectiquement liés :

**Pilier 1 :** Éducation du citoyen aux valeurs culturelles et aux savoirs endogène

**Objectif spécifique 1 :** Assurer, à travers diverses opérations de formation, l'éducation de tous les apprenants des différentes structures éducatives du pays aux valeurs culturelles et aux savoirs endogènes.

**PILIER 2 :** Éducation inclusive sur toute l'étendue du territoire national.

**Objectif spécifique 2 :** Assurer l'inclusivité dans les actions éducatives de l'ensemble des structures d'éducation formelle et non formelle, sur toute l'étendue du territoire national.

**PILIER 3 :** Professionnalisation des formations à tous les niveaux du système éducatif et dans toutes les formes d'éducation.

**Objectif spécifique 3 :** Professionnaliser, de manière harmonieuse, les formations à tous les niveaux du système éducatif et dans toutes les formes d'éducation.

**Pilier 4 :** Promotion des langues officielles dans tout le système éducatif.

**Objectif spécifique 4 :** Systématiser, tout en mettant à disposition le matériel pédagogique adéquat, l'utilisation des langues officielles dans tout le système éducatif.

**Pilier 5 :** Développement de curricula centrés sur les valeurs et savoirs endogènes, les langues officielles, les sciences et technologies à tous les niveaux du système.

**Objectif spécifique 5 :** Développer, avec les acteurs concernés, les curricula, en mettant l'accent sur les valeurs et savoirs endogènes, les sciences et technologies, à tous les niveaux du système.

**Pilier 6 :** Formation et gestion des enseignants et des formateurs.

**Objectif spécifique 6 :** Améliorer la formation et la gestion des enseignants et des formateurs sur tout le territoire national, à travers une planification stratégique rigoureuse.

**Pilier 7 :** Recherche scientifique au service du développement social, économique, artistique, culturel et environnemental.

**Objectif spécifique 7 :** Renforcer la contribution de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique au développement des filières économiques porteuses et à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la valorisation des résultats de recherche.

**Pilier 8 :** Schéma institutionnel systémique.

**Objectif spécifique 8 :** Organiser le schéma institutionnel du secteur de l'Éducation, selon une optique systémique.

**Pilier 9 :** Financement souverain.

**Objectif spécifique 9:** mettre en place un système de financement souverain, efficace et pérenne de l'Éducation.

**PARTIE 2**  
**METHODOLOGIQUE**

## **Chapitre 1 : Problématique et méthodes**

### **1.1. Délimitation du sujet**

Ce présent travail s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du mémoire de fin d'étude (master) en « Science du Langage ». Il vise dans un premier lieu, la politique du système éducatif Malien (le choix de la langue d'enseignement) et le problème lié à ce système. Depuis plusieurs années, après la mise en œuvre de plusieurs politiques de réformes, le système éducatif Malien est confronté à des nombreuses difficultés, telle que, dans le cas qui nous concerne ici : le choix de la langue d'enseignement. Pas mal de travaux ont montré que le problème lié aux systèmes éducatifs de la majorité des pays de l'Afrique noir francophone se trouve au niveau du choix de la langue d'enseignement. Le choix du français comme la langue d'enseignement au Mali est un héritage du système colonial depuis avant les indépendances. Dès lors, le français demeure le médium de l'enseignement général au Mali. Pourtant, les langues nationales sont les plus parlées en dehors de l'école, et sont les plus comprises par la population. Sur 100% de la population Malienne, seulement 5 à 10% comprennent et parlent français. Cet état de fait sous-entend que l'utilisation de la langue française dans les écoles Maliennes provoque un taux de réussite très faible, car les apprenants n'arrivent pas à comprendre ce qu'on leurs enseignes.

Dans un second lieu, la question de l'introduction des langues nationales du Mali dans son système éducatif. La langue maternelle de l'enfant lui garantit un décollage intellectuel dès le début de la scolarisation. C'est bien elle qui lui apporte l'élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie. En effet, beaucoup de recherches ont montré l'importance de l'utilisation des langues nationales comme langue d'enseignement. Selon Vygotski (1995) *« l'apprentissage de la langue maternelle s'opère de manière inconsciente et elle est acquise par l'enfant spontanément à travers des expériences provoquées par le contact avec son environnement immédiat. Alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention »*. Le développement de la première langue de l'enfant facilite le développement de la seconde. Il est beaucoup facile d'apprendre une seconde langue, lorsque les élèves ont déjà une notion de base dans leur langue maternelle. Enfin, ce travail de recherche, s'interroge sur la perspective de la population Malienne sur cette idée et à quoi cette introduction va aboutir dans les années à venir.

#### **1.1.1. Motivation du choix du thème :**

La problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement est actuellement un combat pour la majorité des pays africains.

La découverte des sciences du langage a vraiment été une révélation pour moi, car j'ignorais que la langue pouvait être étudiée via d'autres disciplines surtout dans son aspect social. Cette spécialité m'a donné de nouvelles perspectives sur les relations humaines et interhumaines, et m'a également donné de nouvelles passions dans mon cursus scolaire.

Après avoir pris conscience qu'un pays ne peut pas se développer en restant sur les traces de quelqu'un d'autre, et sans un meilleur système éducatif, pourtant beaucoup de travaux ont montré que le majeur problème du système éducatif est lié aux choix de la langue d'enseignement, alors nous avons décidé de mener une étude sur une question qui est d'actualité dans la majorité des pays d'Afrique : l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au Mali. Au Mali, de par mon expérience personnelle et d'autres, l'enseignement dans la langue française a toujours causé des problèmes chez les élèves même chez les enseignants.

Le choix de ce thème est né d'une réflexion sur les problèmes que pose actuellement l'enseignement de la langue française. La majorité de la population Malienne parle 90% les langues nationales, alors nous nous sommes demandé pourquoi enseigner dans la langue française si cette langue pose autant de problèmes. Comment avoir une meilleure qualité de l'enseignement si les élèves n'arrivent pas à comprendre ce qu'on leur enseigne ?

### **1.1.2. Problématique**

Le problème du système éducatif Malien existe depuis l'époque coloniale le système. L'utilisation du français comme unique langue d'enseignement était considérée comme un facteur contribuant au nombre important d'abandon des élèves et au taux élevé de redoublement. C'est ainsi qu'après l'indépendance, les autorités Maliennes, ont décidé de rompre avec le système colonial pour adopter un système conforme aux réalités du pays. Ces réformes innovations ont abouti à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel. Cette idée a été reprise par les autres gouvernements de l'indépendance jusqu'à maintenant. Mais après l'élaboration des grandes réformes, pas de travaux ont montré que cette introduction était impossible, car le problème demeurait toujours, et l'idée a été abandonnée.

Cependant, après une longue pause, la question de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel réapparue avec une nouvelle technique et une entière volonté du peuple Malien. Durant ces dernières années, on a constaté un fort changement de la majorité de la population Malienne vis-à-vis des langues nationales. Ces langues qui étaient délaissées à cause du français (considérée comme la langue du prestige, du pouvoir et de la civilisation), commençaient à retrouver la place qu'elles méritent. Ce qui montre un réveil de conscience et

l'objectif de la réforme de 1962 : « un système qui décolonise les esprits » a enfin trouvé son sens propre.

Ainsi, face aux défis actuels du système de l'enseignement au Mali et aux problèmes politiques entre la France et le Mali, la population Malienne, lors des assises nationales de refondation (ANR) a préconisé l'organisation des états généraux de l'éducation (EGE) qui va permettre au système éducatif Malien de s'améliorer en mettant en avant la valorisation et la promotion des langues nationales dans le système éducatif Malien. En guise de réponse à cette recommandation, le président de la transition chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, a annoncé la tenue de ces assises lors de sa visite à Kayes en juillet 2023.

A travers ces précisions, la problématique qui se lève dans notre travail est la suivante :

- Le Mali est un pays multilingue avec l'existence de 13 langues nationales. La politique linguistique du Mali, est une politique linguistique pluraliste et une politique linguistique implicite. Avec une telle situation, comment les langues nationales seront-elles introduites dans l'enseignement formel ?
- Comment améliorer le système éducatif malien à travers l'enseignement dans les langues nationales ?

Pour appuyer notre problématique, voici les questions de recherche que nous avons formulé :

- Quelles sont les stratégies pédagogiques à adopter pour la réalisation de cette introduction ?
- Quelles sont les langues les plus parlées et qui feront l'objet d'un meilleur enseignement ?
- Quelles sont les propositions faites pour le moment concernant cette décision ?
- Quelles sont les propositions faites en ce qui concerne les niveaux supérieurs ?
- Le français sera-t-il abandonné ?
- Quel type d'enseignement sera favorable au développement du Mali ?

Pour répondre à ces différentes questions, nous avons réalisé deux enquêtes auprès de la population Malienne, notamment : un questionnaire et un entretien semi-directif.

### **1.1.2. Hypothèses de recherche**

Pour mener bien à notre travail et aboutir à une meilleure compréhension de l'objet de cette recherche et en réponses anticipées, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Pour une meilleure réalisation de ce système d'enseignement, les langues devraient être introduites selon les aires linguistiques ou choisir une seule langue comme langue d'enseignement.
- Le bambara, le peulh, le songhay et dogosso sont les plus parlées sur le territoire malien et pourraient servir comme seules et uniques langues d'enseignement.
- Les propositions faites actuellement sont d'insérer les LN comme matière et médium d'enseignement.
- Les LN seront introduites à tous les niveaux d'enseignement.
- Le français sera toujours utilisé.

Le type d'enseignement pour le Mali, est un enseignement bilingue, car les langues nationales n'ont pas cette capacité de se suffire à elle-même.

### **1.1.3. Objectifs :**

La problématique de l'enseignement dans les langues nationales dans le système éducatif Malien existe depuis bien longtemps. Plusieurs recherches ont montré que, cette introduction est impossible après une première introduction, en raison de plusieurs problèmes. Ce travail de recherche s'inscrit dans la perspective d'une étude en sociolinguistique et en didactique qui traitent des questions de l'enseignement des langues nationales d'un pays.

Notre objectif est de :

- Décrire et de comprendre la politique du système éducatif Malien, afin de voir comment aller vers un enseignement dans les langues nationales.
- Après une première introduction, nous essayerons d'abord de décrire et de comprendre également les avantages et les insuffisances au système éducatif malien;
- Savoir davantage sur les représentations de la population Malienne, leurs attentes et motivations en ce qui concerne l'enseignement dans les langues nationales ;
- Voir quelles solutions envisagent les enquêtés par rapport à cette problématique ;
- En fin apporter notre contribution à la communauté scientifique et réaliser un de mes rêves.

### **1.2. Méthodologie : Outils et terrain d'enquête**

Dans les domaines des sciences humaines et sociales, le choix d'une méthodologie de recherche d'un positionnement (ou d'une posture épistémologique) est doublement motivé par la nature du questionnement entrepris par le chercheur et les objectifs qu'il poursuit. C'est en ce sens que, tout choix méthodologique se révèle déterminant aussi bien dans la conduite empirique de la recherche que sa validité scientifique (*Guindo : 2001*).

Notre démarche méthodologique est exploratoire à visée descriptive compréhensive-interprétative et repose sur une approche quantitative et qualitative. Afin de bien mener ce travail, nous avons effectué une enquête de terrain au Mali pour voir et comprendre ce que les Maliens pensent de cette idée d'intégration des LN dans l'enseignement.

Le choix du terrain doit être primordial pour tout chercheur et pour toute investigation scientifique, car le mauvais choix du terrain peut conduire le chercheur à faire fausse route. Cependant le terrain de recherche est choisi en fonction du thème de recherche envisagée, ce qui sous-entend que le chercheur doit construire son terrain de recherche. A ce propos *Calvet et Dumond* affirment : « *L'objet d'étude la sociolinguistique n'est pas donné au chercheur, mais construit par lui et cette construction est le premier de toute enquête* ». Ainsi, selon Médéric Gusquet-Cylus :

*« Le terrain n'est pas qu'un espace où l'on va récolter des données qui nous attendent prêtes à être collectées, étiquetées puis analysées à posteriori. Chaque terrain, inscrit dans des réalités locales et historiques nécessite un investissement et une implication du chercheur. Un terrain se construit, c'est un processus qui met en jeu dans des situations hétérogènes, les agents impliqués dans les relations sociales complexes ».*

Le choix de l'interdisciplinarité s'impose, ce qui nous amène à inscrire notre travail dans le domaine de la sociodidactique. La sociodidactique est née d'un croisement entre la sociolinguistique et la didactique des langues ou entre la didactique de la sociologie, ce qui donne naissance à une didactique sociale ou contextualisée.

Philippe BLANCHET souligne que : « *l'approche sociodidactique se situe au croisement de la didactique des langues et de la sociolinguistique. Elle étudie en particulier l'apprentissage des langues comme une modalité d'appropriation non dissociée des acquisitions au contexte social et des contextes sociolinguistiques. Elle utilise les méthodes de recherche sociolinguistiques : observation participante, questionnaire et entretiens semi-directif, biographies langagières, observation de pratiques sociales contextualisées* ». (Cité par Camara : 2022)

Le choix d'une recherche en sociodidactique est de savoir comment à partir de l'enseignement des langues nationales du Mali, on peut améliorer le système éducatif Malien et comment on peut introduire ces langues en raison de leur nombre important. Les réalités didactiques s'analysent dans une perspective de comparaison des discours et des instructions officielles avec les réalités du terrain ; ce qui nécessite donc de mobiliser des outils comme

l'entretien et une certaine intrusion-immersion dans le quotidien des acteurs de l'école. (Guindo : 2021)

La question de l'enseignement des langues nationales du Mali a été traitée par nombreux chercheurs et linguistes mais d'une autre façon, à savoir : Amadou Salifou GUINDO « Multilinguisme et enseignement/apprentissage des langues en pays dogon au Mali : 2021 » ; Zakaria NOUNTA « Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classes des écoles bilingues songhay-français du Mali : 215 » ; Abdramane DIARRA « Le curriculum bilingue dans l'enseignement fondamental au Mali : Etats des lieux et sa mise en œuvre ; 2020 ». Mais la question de l'insertion des langues nationales dans l'ensemble du système éducatif Malien n'a pas été beaucoup ou jamais abordée à notre connaissance. La démarche à visée exploratoire descriptive-compréhensive qui va être amorcée ici, s'appuie sur une enquête par questionnaire et par entretien semi-directif destiné aux Maliens résidents au Mali.

### **1.2.1. Présentation de l'outil d'enquête**

Pour mener à bien notre recherche sur l'utilisation des langues nationales en tant que langues d'enseignement au Mali, nous avons choisi différents outils de travail. Parmi ces outils de recherche, nous avons choisi deux outils qui sont jugés pertinents, il s'agit du questionnaire (à visée exploratoire et confirmatoire) et l'entretien semi-directif (à visée exploratoire et compréhensive). Il faut savoir que cette enquête de terrain est nourrie des principes de l'enquête ethno-sociolinguistique (BLANCHET : 2012).

### **1.2.2. Le questionnaire à visée exploratoire confirmatoire**

Le questionnaire est un outil méthodologique comportant un ensemble de questions qui s'enchaînent d'une manière hiérarchique et logique. Il est une méthode conçue dans la collecte des données destinée à interroger une population pour une évaluation quantitative sur un objectif bien précis. Il est présenté sous une forme papier ou électronique. Il peut être administré directement par l'intermédiaire d'un enquêteur (face à face ou téléphone) ou indirectement (envoi postal ou auto administré). Son but est de comprendre et expliquer un phénomène à l'aide des informations collectées. Nous avons opté pour cet outil d'enquête pour bien explorer le terrain afin de mieux comprendre leurs représentations et perspectives.

### **1.2.3. Présentation de l'échantillon de l'enquête par questionnaire**

Notre enquête a été menée au Mali grâce à un questionnaire distribué en format papier par l'intermédiaire de mon frère. Notre population d'enquête a touché 150 personnes destinée à quatre publics différents (les parents d'élèves, les enseignants du collège, les professeurs de

l'université et les élèves de la terminale) tout genre confondu. Parmi les 150 questionnaires 83 ont été renseignés.

Le questionnaire adressé aux parents d'élèves est composé de 25 questions. Pour ce questionnaire, on a distribué 30 questionnaires et on a reçu 17 réponses donc 13 questionnaires n'ont pas été renseignés. Le choix de ce public est de savoir comment les parents (eux qui ont fait leurs études en français), comment ils pensent de l'enseignement des langues nationales, quelles seraient les avantages pour leurs enfants. En plus, ils savent plus sur la situation du Mali et ce qui est meilleur pour leurs enfants.

Le questionnaire adressé aux enseignants du collège est composé de 22 questions. Pour ce questionnaire 30 questionnaires ont été également distribué et on a reçu 12 réponses, donc 18 n'ont pas été renseignés. Nous avons choisi ce public, parce-que, cette étape de l'école est l'étape de base de l'enseignement et les élèves sont au début de leur cursus scolaire. Donc à travers ce questionnaire, les maitres pourront nous dire les différents problèmes qu'ils rencontrent et les difficultés que traverses les élèves.

Le questionnaire adressé aux professeurs de l'université est composé de 24 questions. Pour celui-ci nous avons distribué 30 questionnaires. Sur ces 30 nous avons reçu 12 réponses et 18 n'ont pas été rendus. Le but est de savoir davantage sur la gestion des langues d'enseignement à l'université afin de comprendre également leurs attentes et peines.

Enfin, le questionnaire adressé aux élèves de la terminale est composé de 22 questionnaires. Nous avons distribué 60 questionnaires divisés entre deux séries différentes (TLL et sciences). Parmi ces 60, nous avons reçu 42 réponses donc 18 n'ont pas été répondu. Le choix de ce public va nous permettre de connaitre les difficultés que ces élèves ont rencontré et rencontre jusqu'à maintenant et de comprendre à travers leurs réponses leurs peines et attentes.

Nos questionnaires sont composés de trois types de questions : les questions ouvertes ; les questions fermées ; les questions semi-ouvertes et les questions semi-fermées.

1. Les questions fermées : ce sont des questions qui proposent des réponses préétablies. Les réponses possibles se limitent souvent par OUI et NON.
  - Exemple : Les langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Etes-vous d'accord avec cette décision ? Oui ou Non

2. Les questions semi-fermées : Elles permettent aux enquêtés de répondre en choisissant une ou plusieurs réponses et en ayant la possibilité de donner sa propre réponse dans la partie « autres ».
3. Exemple : Quelles langues nationales parlez-vous en famille ?
  - Réponse
  - Bambara :
  - Peulh :
  - Autres :
4. Les questions ouvertes : Les questions ouvertes permettent aux enquêtés de répondre dans un format de texte ouvert en fonction de leurs connaissances, de leurs compréhensions et de leurs expériences.
  - Exemple : Quelles langues utilisez-vous pour expliquer vos cours ?
5. Les questions semi-ouvertes : Elles sont construites au départ comme des questions fermées, c'est-à-dire avec propositions de réponses en leur demandant de préciser leurs propres réponses dans la partie « autres ».
  - Exemple : Quelles langues parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?
  - Réponse :
  - Français :
  - Bambara :
  - Dogon :
  - Autres : Avec précision

#### **1.2.4. Description du questionnaire**

##### **1.2.4.1. Questionnaire adressé aux parents d'élèves**

- *Première partie : situation sociométrique*
  - Genre
 

Femme	Homme
-------	-------
  - Age
  - Quel est votre profession ?
  - Quel est votre niveau d'étude ?
  - Quel est votre lieu de résidence ?
  - Quel est votre lieu d'origine ?

Ces questions nous permettent de définir le choix des réponses données par nos enquêtes.

- *Deuxième partie : connaissance linguistique des enquêtés*

- Question n°1 : Quelle est votre langue maternelle ?
- Question n°2 : Quelles sont les autres langues que vous parlez ? En famille ? Dans la rue ? Entre ami(es) ? Au travail ?

Ces questions nous permettent de connaître les langues parlées par nos enquêtés.

- *Troisième partie : les langues apprises par les enquêtés*

- Question n°1 : Quelles étaient pour vous les langues utilisées à l'école ?
- Question n°2 : En dehors du système éducatif, avez-vous suivie une formation dans une des langues nationales ?
- Question n°3 : Si oui, les quelles ?

L'objectif de ces questions est de savoir à quel niveau nos enquêtés s'intéressent aux langues nationales et de savoir dans quelle langue ils ont fait leurs études

- *Quatrième partie : les langues favorites des enquêtés*

- Question n°1 : Quelle(es) langue(s) aimeriez-vous que vos enfants apprennent ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

Ces questions permettent de connaître les langues favorites de nos enquêtés en question de l'éducation ?

- *Cinquième partie : la situation des langues au Mali*

- Question n°1 : Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

Ces questions ont pour objectif de savoir l'intérêt que porte les Maliens aux langues nationales.

- *Sixième partie : les langues nationales dans le système éducatif Malien*

- Question n°1 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)
- Question n°2 : Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française et enseigner dans les langues nationales, lequel choisirez-vous ?
- Question n°3 : Pourquoi ?
- Question n°4 : Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues nationales) ?

- Question n°5 : Pourquoi ?

Celles-ci permettent de connaître l'idée de la population Malienne concernant l'enseignement des langues nationales dans le système formel.

- *Septième partie : les langues dans le développement du Mali*

- Question n°1 : selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

A travers ces questions, nous voulons mettre en évidence le type d'enseignement favorable pour le développement du Mali.

#### **1.2.4.2. Questionnaire adressé aux élèves de terminale**

- *Première partie : situation sociométrique*

- Sexe

Femme

Homme

- Age
- Question n°1 : Quel est votre lieu de résidence ?
- Question n°2 : Quel est votre lieu d'origine ?
- Question n°3 : Quelle est votre spécialité ?

Ces questions nous permettent de définir le choix des réponses données par nos enquêtés.

- *Deuxième partie : situation linguistique des enquêtés*

- Question n°1 : Quelle est votre langue maternelle ?
- Question n°2 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?
- Question n°3 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?
- Question n°4 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous sur les réseaux sociaux entre Maliens ?

Ces questions nous permettent de connaître les langues parlées par nos enquêtés.

- *Troisième partie : les langues utilisées en classe*

- Question n°1 : Quelles sont les langues utilisées dans votre classe ?
- Question n°2 : Quelle est la langue dominante à l'oral dans votre classe ?

Ces questions permettent de savoir les différentes utilisées ainsi que les langues dominantes dans l'enseignement/apprentissage.

- *Quatrième partie : la situation des langues au Mali*

- Question n°1 : Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

Ces questions ont pour objectif de savoir l'intérêt que porte les Maliens aux langues nationales.

- *Cinquième partie : les langues nationales dans le système éducatif Malien*

- Question n°1 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)
- Question n°2 : Si on vous propose de choisir entre l'enseignement dans les langues nationales et celui en langue française, lequel choisirez-vous ?
- Question n°3 : Pourquoi ?
- Question n°4 : Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langue maternelle) ?
- Question n°5 : Pourquoi ?

Celles-ci permettent de connaître l'idée de la population Malienne concernant l'enseignement des langues nationales dans le système formel.

- *Sixième partie : futur de l'enseignement des langues nationales*

- Question n°1 : Selon vous, est-ce que cette intégration pourrait avoir des effets négatifs sur l'éducation des futurs élèves ?
- Question n°2 : Si oui, lesquels ?

Ces questions nous permettent de savoir l'utilisation des langues nationales pourraient causer des problèmes aux futurs élèves.

- *Septième partie : les problèmes liés à l'enseignement de la langue française*

- Question n°1 : Vous en tant qu'élève de terminale, est-ce que vous avez rencontré des difficultés avec la langue française durant votre cursus scolaire ?
- Question n°2 : Si oui, lesquels ?

A travers celles-ci, nous saurions à quel point l'utilisation de la langue française joue sur l'éducation des élèves afin de voir quel d'enseignement il faut pour l'amélioration du système éducatif.

### 1.2.4.3. Questionnaire adressé aux enseignants du collège

- *Première partie : situation sociométrique*

- Sexe

Femme                      Homme

- Age
- Quel est votre lieu de résidence ?
- Quel est votre lieu d'origine ?
- Question n°1 : Quelle matière enseignez-vous ?
- Question n°2 : Quel est votre niveau d'enseignement ? (7<sup>ème</sup> ; 8<sup>ème</sup> ; 9<sup>ème</sup>)

Ces questions nous permettent de définir le choix des réponses données par nos enquêtés.

- *Deuxième partie : Situation linguistique des enquêtés*

- Question n°1 : Quelle est votre langue maternelle ?
- Question n°2 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?
- Question N°3 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

Ces questions nous permettent de connaître les langues parlées par nos enquêtés.

- *Troisième partie : les langues utilisées par les enseignants*

- Question n°1 : Dans quelle(es) langue(es) faites-vous vos recherches ?
- Question n°2 : Quelle(es) langue(es) utilisez-vous pour expliquer vos cours ?

Ces questions permettent de connaître le choix des langues par les enseignants pour leur recherches et tout.

- *Quatrième partie : Les problèmes liés à l'utilisation des langues en classe*

- Question n°1 : Si vous utilisez la langue française dites-nous quels problèmes pose-t-elle en classe ?
- Question n°2 : Si vous utilisez les langues nationales dites-nous quels problèmes pose-t-elle en classe ?

Ces questions ont pour objectif de connaître les problèmes que pourraient causer l'utilisation d'une langue contre une autre langue.

- *Cinquième partie : la situation des langues au Mali*

- Question n°1 : Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

Ces questions ont pour objectif de savoir l'intérêt que porte les Maliens aux langues nationales.

- *Sixième partie : l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif Malien*
- Question n°1 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)
- Question n°2 : Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française ou dans les langues nationales, lequel choisirez-vous ?
- Question n°3 : Pourquoi ?
- Question n°4 : Etes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langues maternelles) ?
- Question N°5 : Pourquoi ?

Celles-ci permettent de connaître l'idée de la population Malienne concernant l'enseignement des langues nationales dans le système formel.

- *Septième partie : Les langues dans le développement du Mali*
- Question n°1 : Selon vous quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

A travers ces questions, nous voulons mettre en évidence le type d'enseignement favorable pour le développement du Mali.

#### **1.2.4.4. Questionnaire adressé aux professeurs de l'université**

- Première partie : situation sociométrique
- Sexe
 

Femme	Homme
-------	-------
- Age
- Lieu de résidence
- Lieu d'origine
- Question n°1 : Quel est votre niveau d'étude ?
- Question n°2 : Dans quelle université enseignez-vous ?
- Question n°3 : Dans quelle faculté enseignez-vous ?

- Question n°4 : Dans quel département vous travaillez ?
- Question n°5 : Quel est votre domaine d'enseignement ?
- Question n°6 : Quel est votre niveau d'enseignement ? (Licence, master, doctorat)

Ces questions nous permettent de définir le choix des réponses données par nos enquêtés.

- *Deuxième partie : situation linguistique des enquêtés*

- Question n°1 : Quelle est votre langue maternelle ?
- Question n°2 : Quelle(es) langue(s) parlez-vous en famille ?
- Question n°3 : Quelle(es) langue(s) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

Ces questions nous permettent de connaître les langues parlées par nos enquêtés.

- *Troisième partie : les langues utilisées par les enseignants*

- Question n°1 : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour votre enseignement ?
- Question n°2 : Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour vos recherches, publications et communications scientifiques ?

Ces questions permettent de connaître le choix des langues par les enseignants pour leur recherches et tout.

- *Quatrième partie : situation des langues au Mali*

- Question n°1 : Les langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?
- Question n°2 : Pourquoi ?

Ces questions ont pour objectif de savoir l'intérêt que porte les Maliens aux langues nationales.

- *Cinquième partie : les langues dans le système éducatif Malien*

- Question n°1 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langue d'enseignement ? (Merci de justifier)
- Question n°2 : Cette intégration est-elle possible au niveau universitaire ?
- Question n°3 : Selon vous, quels seront ses avantages ou inconvénients ?
- Question n°4 : Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues maternelles) ?

Celles-ci permettent de connaître l'idée de la population Malienne concernant l'enseignement des langues nationales dans le système formel.

- *Sixième partie : la situation linguistique à l'université du Mali*

- Question n°1 : Avez-vous des propositions pour améliorer la situation linguistique à l'université Malienne ?

Ces questions permettent de connaître la situation linguistique à l'université du Mali, afin de voir comment intégrer les langues nationales.

- *Septième partie : les langues dans le développement du Mali*
- Question n°1 : Avez-vous des propositions pour améliorer la situation linguistique à l'université Malienne ?

A travers ces questions, nous voulons mettre en évidence le type d'enseignement favorable pour le développement du Mali.

### **1.3. L'entretien à visée confirmatoire et compréhensive-interprétative**

L'entretien est un instrument d'enquête utilisé par le chercheur dans sa collecte des données. Les données recueillies sont essentiellement des opinions, attitudes, des motivations, des croyances des participant. L'entretien est une forme d'interaction asymétrique qui se passe entre interviewé et intervieweur plus rarement un groupe (c'est-à-dire une question de dominance ou le pouvoir conversationnel des sans inégalitaire. Il est conçu dans une perspective qualitative et souvent choisi pour compléter ou approfondir la compréhension des données trouvées lors d'une enquête par questionnaire qu'il oppose au questionnaire.

L'entretien de recherche se caractérise selon le modèle. Cependant, pour la réalisation de ce travail, nous avons choisi le *semi-directif ou semi-dirigé*.

#### **1.3.1. L'entretien semi-directif ou semi-dirigé**

L'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative utilisée pour collecte des données à partir d'interaction verbale par un enquêteur auprès des enquêtés. Dans ce type d'entretien, le chercheur est disposé d'une grille de questions préétablie de façon très souple qu'il pose aux enquêtés, mais il peut y également avoir des ajouts de question en fonction des réponses données par les enquêtés. Donc, il se base sur des interrogations assez formulées et ouvertes.

L'entretien semi-directif est également appelé posture modérée, il permet au chercheur de guider la conversation en donnant aux enquêtés la liberté d'expression. Il permet également d'obtenir des informations qualitatives approfondies sur les opinions, croyances...

#### **1.4. Présentation de l'échantillon par entretien**

Pour la réalisation de ce travail, nous avons sélectionné une population d'enquête représentative, composée de deux personnes. Nous avons pris en compte leur situation sociométrique telles que : l'âge, sexe, niveau d'étude et profession. Nous avons choisi ce outil d'enquête pour pouvoir approfondir les réponses et les points de vue recueillies via les questionnaires et de donner une partie qualitative à nos résultats.

Nos deux enquêtés sont du sexe masculin, âgé de 60 ans et plus. Ils sont également tous les deux dans le domaine de l'éducation. Notre premier enquêté est spécialiste en sociologie de l'éducation qui travaille actuellement dans la Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales (DNENF-LN). Quant au deuxième enquêté, il est enseignant à la retraite, mais qui travaille dans une école en que promoteur.

Le premier entretien avec D.D.B s'est tenu au Mali (Bamako) le 19/05/2024 à 17h47 sur WhatsApp. Le deuxième (M.T.K) a été également réalisé au Mali (Bamako) le 22/05/2024 à 21h.

##### **1.4.1. Guide d'entretien et consigne inaugurale**

Le guide d'entretien que nous avons élaboré est composé de quatre (4) rubriques distincte qui traitent le thème de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien. Avant de débiter l'entretien, nous commençons par une brève explication de l'objectif de l'entretien. E plus, nous tenons à rassurer les enquêtés que toutes les informations sont et resteront strictement anonyme. Tout d'abord, nous solliciterons aux enquêtés de se présenter en nous fournissant des informations concernant leurs caractéristiques de la population (âge, sexe, niveau d'étude et profession). Ces renseignements nous permettrons d'établir un contexte sociodémographique et professionnel afin de mieux comprendre les différents points de vue. Dans un second temps, nous parlerons des compétences linguistiques des enquêtés (leur langue maternelle et les différentes qu'ils parlent).

La troisième rubrique se concentre sur la situation sociolinguistique du Mali, les enquêtés auront à répondre les questions des différentes langues parlées au Mali et les langues les plus dominantes. En fin, la quatrième rubrique parle de la politique linguistique éducative du Mali. Nous cherchons ainsi à comprendre le choix des langues d'enseignement au Mali.

## GUIDE D'ENTRETIEN

### PRESENTATION DE L'ENQUETE

- Age
- Sexe
- Profession
- Niveau d'étude

### THEME 1 : COMPETENCE LINGUISTIQUE DE L'ENQUETE

- Quelle est votre langue maternelle ?
- Quelles sont les langues que vous parlez ?
- Avec qui, vous les parlez ?

### THEME 2 : SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE MALI

- Que pensez-vous de la politique linguistique du Mali ?
- Qu'est-ce qui caractérise le paysage linguistique du Mali ?
- Quelles sont les différentes parlées au Mali ?
- Parmi ces langues, lesquelles sont dominantes ?

### THEME 3 : La POLITIQUE LINGUISTIQUE EDUCATIVE DU MALI

- Que pensez-vous du système éducatif Malien ?
- Que pensez-vous de la politique linguistique éducative Malienne ?
- Que pensez-vous de l'intégration des langues nationales du Mali dans le système éducatif ? (Au niveau formel)
- Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues maternelles) ?
- En ce qui concerne la documentation, y-t-il une possibilité de trouver les documents nécessaires pour tous les niveaux ?
- Cette intégration est-elle possible à tous les niveaux de l'enseignement Malien ? (Fondamental, secondaire et supérieur)
- Si non, comment vous envisagez résoudre ce problème ?

#### **1.4.2. Terrain : difficultés d'accès et complexité des faits**

En ce qui concerne le questionnaire, nous n'avons pas rencontré beaucoup de difficulté. Après la finalisation de nos différents questionnaires, nous les avons d'abord envoyés au Mali. Puis, ils ont été distribués en format dur et les enquêtés ont répondu sur le papier. Nous avons

distribué 150 questionnaires et reçu 83 réponses, ce qui montre que tous les questionnaires n'ont pas été répondus. L'enquête a pris une durée d'un mois.

Quant à l'entretien nous n'avions pas eu également de difficulté. Ils ont été effectués en ligne via le réseau WhatsApp avec deux personnes, dont un enseignant à la retraite et un membre de la comité d'organisation concernant le projet de la refondation du système éducatif malien, qui travaille également à la DNENF-LN (Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales). Il faut noter que cette direction avec d'autres structures de l'éducation, est à la tête de la réalisation de ce projet. Pour ce faire, nous avons contacté chacun d'entre eux afin de les inviter à participer à nos entretiens. Par chance ces personnes ont accepté sans problème, mais à cause de l'emploi du temps de quelques-uns, on a pu faire l'entretien avec toutes les personnes contactées.

Le déroulement des entretiens s'est fait sous forme de débat, Il consistait à lancer un appel vocal dans lequel nous allons poser des questions aux enquêtés, et ils devaient répondre en même temps. Sur ce point nous avons eu un petit problème lié à la connexion internet. Souvent le réseau ne marchait et on était obligé de mettre l'entretien à un autre moment.

#### **1.4.3. Présentation et nature du corpus :**

Nous avons également constitué un corpus de documents officiels : Les lois, les décrets, etc. Nous avons utilisé comme documents : les différentes constitutions du Mali depuis l'indépendance ; le document de la politique linguistique du Mali ; les documents de l'UNESCO sur le système éducatif Malien ; le rapport de synthèse des états généraux de l'éducation.

Nous les avons utilisés dans l'objectif de les étudier afin de trouver les informations fiables, pour mener à bien ce travail de recherche. En consultant ces documents, nous espérons mieux comprendre la politique éducative malienne et voir comment aller vers un enseignement des langues nationales.

**PARTIE 3**  
**ANALYSE ET INTERPRETATION**  
**DES DONNEES**

## **Troisième partie**

### **Analyse des données l'enquête 1 et 2**

Cette troisième partie est consacrée à l'analyse des résultats relatifs aux questionnaires et entretiens semi-directifs réalisés auprès de la population Malienne résidante au Mali. Elle est divisée en deux chapitres. Le premier est réservé aux données de l'enquête par questionnaires. Le deuxième sera réservé à l'analyse des entretiens semi-directifs.

### **Chapitre 1 : Analyse et interprétation des questionnaires**

#### **1.1. Présentation et analyse des données**

Pour la réalisation de notre travail sur l'intégration des langues nationales du Mali dans l'enseignement, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès des Maliens afin de voir ce qu'ils pensent de cette idée. Ainsi, nous avons réalisé quatre questionnaires pour quatre publics différents : un pour les parents d'élèves, un pour les enseignants du lycée, un pour les enseignants de l'université et un pour les élèves de terminale. Chacun de ces questionnaires est composé au minimum de 20 questions. Cet outil d'enquête permet de recueillir des données quantitatives même si la recherche est qualitative.

Ce premier chapitre est subdivisé en deux sous-chapitres., Le premier concerne l'analyse des données du premier et du second questionnaire. Le deuxième se focalisera sur le troisième et le quatrième.

#### **1.1.1. Interprétations et commentaires du premier questionnaire (celui des parents d'élèves) :**

Cette partie est consacrée à la présentation et l'analyse quantitative des données recueillies par le premier questionnaire.

##### **a. Présentation des variables sociales**

Pour donner plus de crédibilité à nos résultats, nous avons vu nécessaire de commencer par la présentation des variables sociales de nos enquêtés (âge, sexe, profession, niveau d'étude, lieu d'origine et lieu de résidence). Ces caractéristiques pourraient fonctionner comme variable à même de justifier certaines réponses.

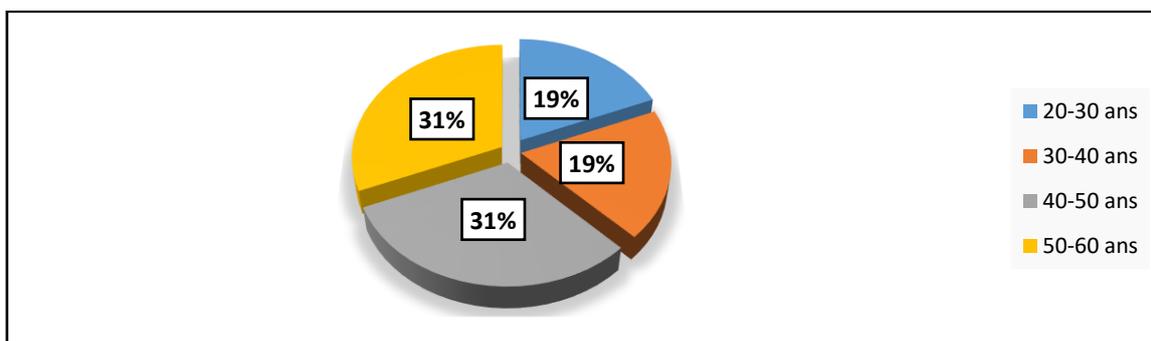
#### **Question N°1 : « Profession »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Enseignant</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>Agent commercial</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Administrateur civil</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Commerçant</i>	<i>2</i>	<i>11%</i>
<i>Etudiante</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Inspecteur des services économiques</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Comptable</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Militaire</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Ménagère</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Avocate</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Travailleur social</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Médecin</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

**Tableau 8 :** Représentation des enquêtés selon la profession

Comme nous pouvons le constater dans le tableau, les réponses de nos enquêtés varient d'une personne à une autre. Parmi ces réponses, 3 d'entre eux pratiquent le métier de l'enseignement avec un taux élevé de 17%, également le taux le plus élevé.

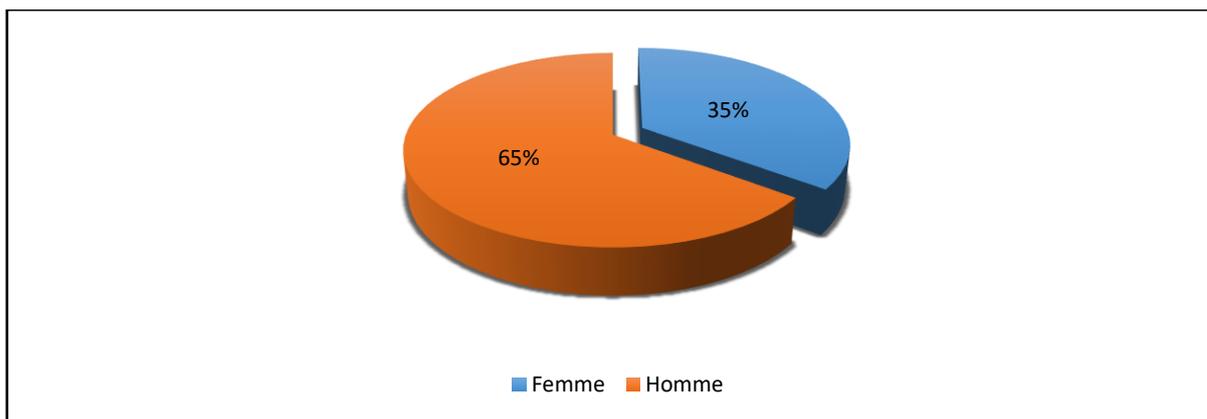
### Question N° 2 : Variable âge



**Figure 3 :** Représentation de la variable âge

Notre public choisi est un groupe constitué de 17 personnes, qui sont réparties en 4 catégories d'âge : une catégorie de ceux qui sont entre 20 et 30, une pour ceux qui ont plus de 30 à 40, une pour ceux de 40 et 50 et en fin une pour ceux qui sont entre 50 et 60 ans. Comme nous pouvons le constater, notre enquête a beaucoup touché les personnes âgées entre 40 et 60.

### Question N°3 : Variable sexe



**Figure 4 :** Représentation de la variable sexe

D'après les résultats obtenus, nous constatons que l'enquête a touché plus d'homme que de femme. Pour le sexe masculin nous avons eu à travailler avec 65% de nos enquêtés et 35% pour le sexe féminin.

#### **Question N°4 : Quel est votre lieu de résidence ?**

Notre enquête s'est déroulée essentiellement dans la ville de Bamako (capitale du Mali). Le district de Bamako est une grande ville où tout le monde se retrouve, des personnes venant de toutes les régions du Mali, donc on y retrouve plusieurs ethnies mélangées. Elle est composée de deux rives (Rive Droite et Rive Gauche), six communes et plusieurs quartiers.

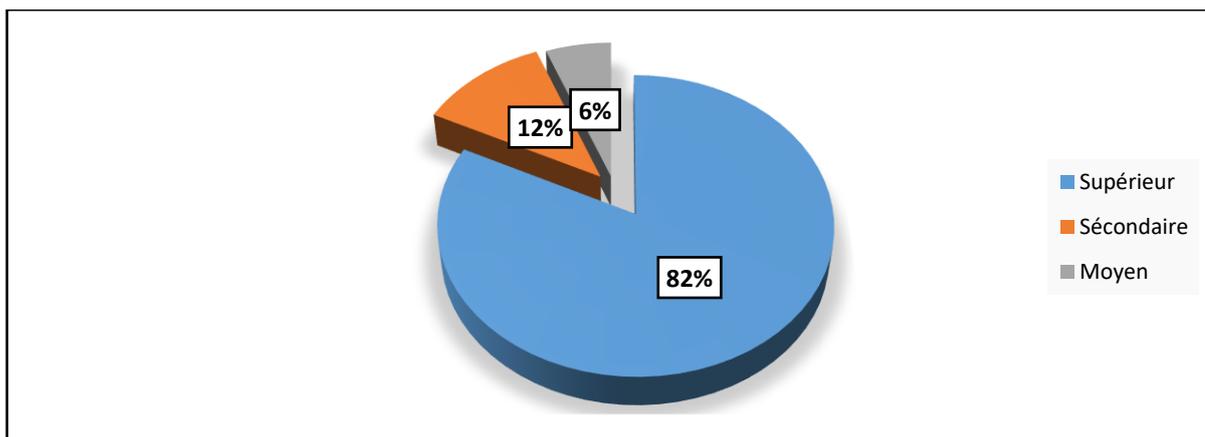
Cependant, nous pouvons dire, à travers les réponses obtenues durant notre enquête, les réponses varient entre les lieux de résidence pour ceux qui ont voulu faire savoir leur localité et ceux qui n'ont pas répondu à cette question. Mais il faut noter que l'enquête a beaucoup touché la rive droite, précisément la commune VI.

#### **Question N°5 : « Quel est votre lieu d'origine ? »**

Concernant les lieux d'origine, ils varient en fonction de l'ethnie. Le Mali compte 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12.712 villages. Au Mali en général, chaque village ou région est reconnu spécifiquement par une ethnie, une culture, une langue ou même un nom de famille. Mais par conséquent, il peut y avoir des mélanges.

D'après les réponses de l'enquête, 5 de nos répondants ont mentionné être dans des régions, 2 sont dans des cercles et 5 sont dans les communes.

#### **Question 6 : Quel est votre niveau d'étude ?**



**Figure 5 :** Répartition du public selon le niveau d'étude

Comme l'indique sur le graphe, notre enquête a beaucoup touché le niveau supérieur avec un total de 82%, 12% pour ce secondaire et 6% pour le niveau moyen.

### **b. Les pratiques langagières**

Dans cette première partie, nous allons essayer d'après les résultats du questionnaire de déterminer les différentes pratiques langagières dans la vie quotidienne de nos enquêtés.

#### **Question N°7 : Quelle est votre langue maternelle ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Bambara</i>	<i>10</i>	<i>56%</i>
<i>Dogon</i>	<i>3</i>	<i>19%</i>
<i>Soninké</i>	<i>2</i>	<i>13%</i>
<i>Syénara</i>	<i>1</i>	<i>6%</i>
<i>Tamasheq</i>	<i>1</i>	<i>6%</i>

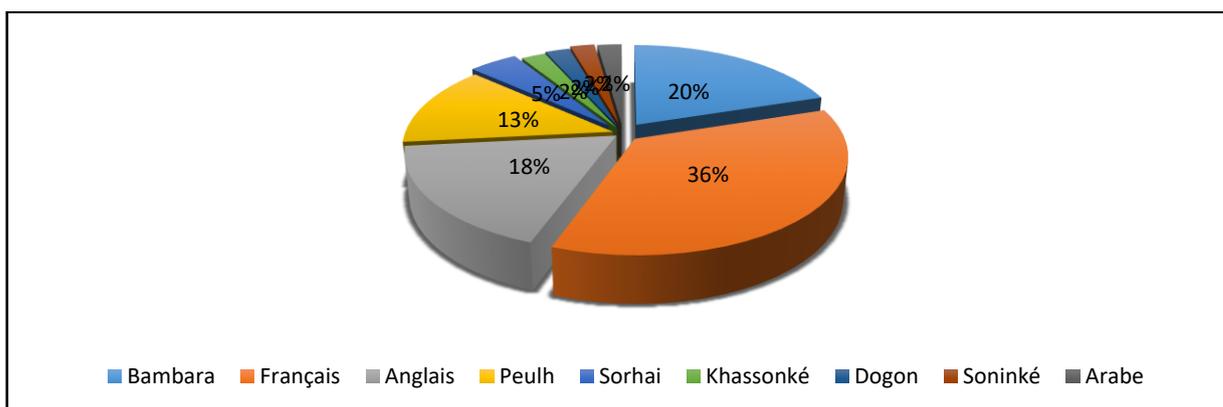
**Tableau 9 :** Classification de la langue maternelle

D'après les données présentées dans le tableau en ce qui concerne l'identification de la langue maternelle de nos enquêtés, nous constatons que la majorité de nos enquêtés ont comme langue maternelle le Bambara ce qui correspond à 56%. Nous notons 19% pour le dogon, 13% pour les soninké et 6% pour le syénara et le tamasheq.

Au Mali, il y a 13 langues nationales qui sont parlées. Et toutes ces 13 langues sont propres à 13 ethnies différentes. Le Bambara est le plus grand groupe ethnique du Mali et ont comme langue maternelle le bambara.

#### **Question N°8 : « Quelles sont les autres que vous parlez ? »**

## Types de réponse obtenues



**Figure 6 :** Représentation des langues parlées en dehors de la langue maternelle

D'après les réponses obtenues auprès de nos enquêtés, nous constatons que la majeure partie d'entre eux parle le français en dehors de leur langue maternelle avec un taux de 36%. En ce qui concerne les autres langues notamment les langues nationales, le bambara prend le dessus avec un taux de 20%.

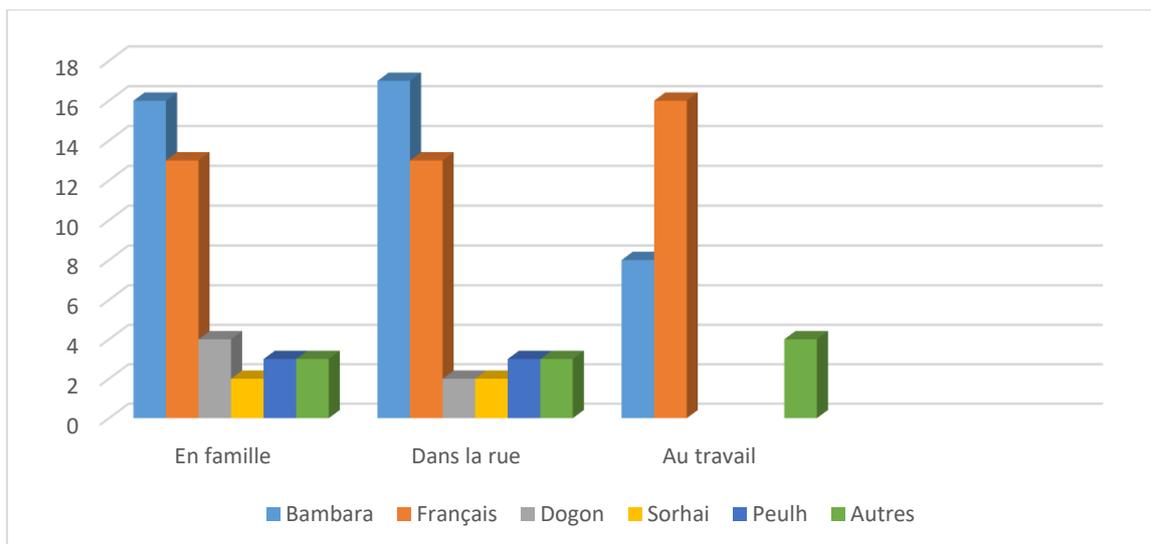
Nous constatons également la présence d'autres langues étrangères, telles que l'anglais et l'arabe, ce qui signifie qu'au Mali, en dehors des langues nationales et le français, d'autres langues sont parlées par la population et cela montre à quel point le bilinguisme est développé chez la majorité des Maliens.

### **Question N°9 : « Les langues utilisées dans différents contextes »**

Nous avons proposé quatre situations de communication à savoir : les langues utilisées dans les discussions familiales, les discussions entre amis et dans les lieux de travail.

Dans le graphique suivant, nous avons essayé de déterminer l'usage des langues en présence selon le contexte.

## Réponses obtenues



**Figure 7 :** Représentation des langues utilisées selon les contextes

Au Mali il existe plusieurs ethnies et chaque ethnie a sa propre langue et culture. En dehors des familles bambaraphones, chacune de ces ethnies utilisent leur propre langue maternelle. Mais à noter que ces ethnies utilisent également le bambara avec la langue maternelle.

Dans le milieu familial, nous avons 16 sur 17 personnes qui utilisent le bambara ce qui fait 94%. Parmi les autres langues (peulh, dogon, sorhai), le dogon est le plus utilisé avec un pourcentage de 23%. On remarque que le locuteur du sorhai n'est pas beaucoup, dans le graphique, elle n'est parlée que par 2 personnes ce qui fait 11%. On retrouve une forte présence de la langue française dans ces pratiques langagières avec 76% de nos enquêtés. A part ces langues citées, nous constatons que certains de nos enquêtés utilisent d'autres langues qui ne sont pas précisées.

A savoir que toutes ces langues sont utilisées en parallèle, certains de nos enquêtés utilisent d'autres langues en plus de leur langue maternelle mais en les pratiquant différemment.

Nous pouvons illustrer cela à travers les dires des enquêtés :

*E04 : « Bambara, Syénara/Sénoufo »*

*E011 : « Bambara, peulh, français et dogon »*

*E03, E05, E08 : « Français et bambara »*

Dans la sphère rurale, nous pouvons dire que les différentes langues utilisées par nos enquêtés entre amis sont presque les mêmes que celles utilisées en famille. Comme toujours le bambara est la plus dominante dans ces discussions avec un nombre de 17 personnes sur 17

enquêtés ce qui fait 100%. Cela justifie amplement que le bambara est toujours présent dans le quotidien des Maliens sur tous les plans de la communication.

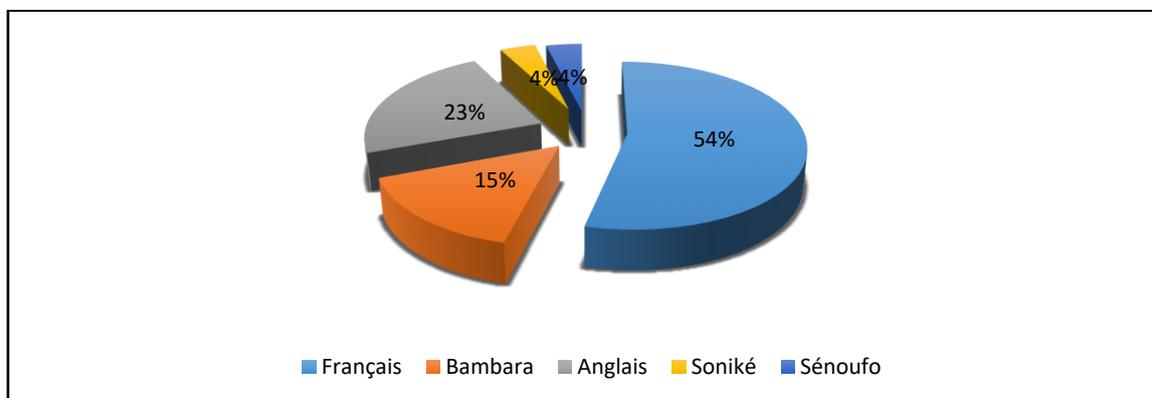
Concernant l'utilisation de la langue française, les enquêtés s'en servent juste pour communiquer avec les personnes avec qui, ils n'ont pas la même langue maternelle. Donc le français est juste un moyen de communication inter-ethniques ou peut-être internationalité. Mais elle prend la place de deuxième langue la plus parlée après le bambara avec un pourcentage de 76%.

Les autres langues sont uniquement parlées dans des situations particulières et sont parlées entre les personnes qui partagent ces langues comme langue maternelle.

Au travail, dans le milieu professionnel l'utilisation des langues se diffère d'un domaine à un autre et d'un service à un autre et les pratiques langagières se diffèrent carrément avec celles dans le milieu familial et rural. Dans la sphère professionnelle, le français est le plus parlé ce qui n'est pas le cas dans les milieux familiale et rural. 16 sur 17 utilisent le français avec un taux de 57%, concernant le bambara, il n'est parlé que par 29%.

#### **Question N°10 : « Quelles étaient pour vous les langues utilisées à l'école ? »**

Types de réponses obtenues



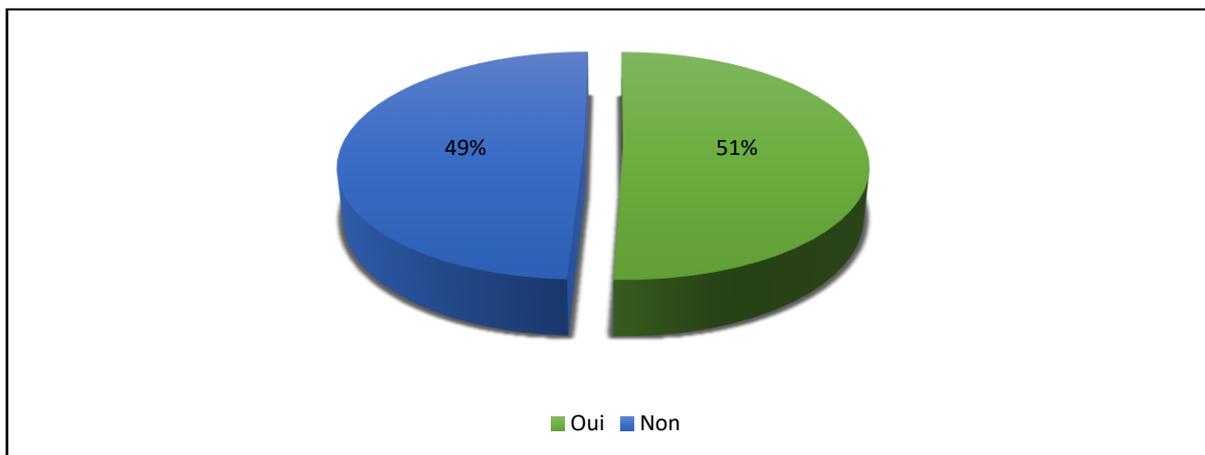
**Figure 8 :** Représentation graphique des différentes langues utilisées dans la sphère scolaire

A l'école on retrouve une confrontation de plusieurs langues, mais comme toujours le français est la langue la plus utilisée avec un taux de 54% soit la moitié puisque l'école est un milieu académique ou l'élève est sensé s'exprimer d'une façon méthodique et académique afin de pouvoir s'en sortir dans des situations formelles. En deuxième position vient l'anglais car son enseignement est instauré et impératif dans les écoles Maliennes. Ensuite viennent les langues nationales qui sont quant à elles utilisées juste pour faciliter la compréhension. Parmi

ces langues nationales, la langue bambara est la plus à l'œuvre, puisqu'elle est comprise presque par tout le monde.

**Question N°11 : « En dehors du système éducatif, avez-vous suivie une formation dans une des langues nationales ? »**

Réponses obtenues



**Figure 9 :** Représentation graphique des autres langues apprises en dehors du système formel

Sur ce point, ce graphique révèle que peu de personnes ont eu l'occasion de faire une formation en dehors du système éducatif dans les langues nationales avec un taux de 51% contre 49%.

**Question N°12 : Si oui, lesquelles ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Bambara</i>	<i>5</i>	<i>29 %</i>
<i>Anglais</i>	<i>3</i>	<i>17 %</i>
<i>Syenara</i>	<i>1</i>	<i>5 %</i>
<i>Arabe</i>	<i>1</i>	<i>5 %</i>
<i>Tamasheq</i>	<i>1</i>	<i>5 %</i>

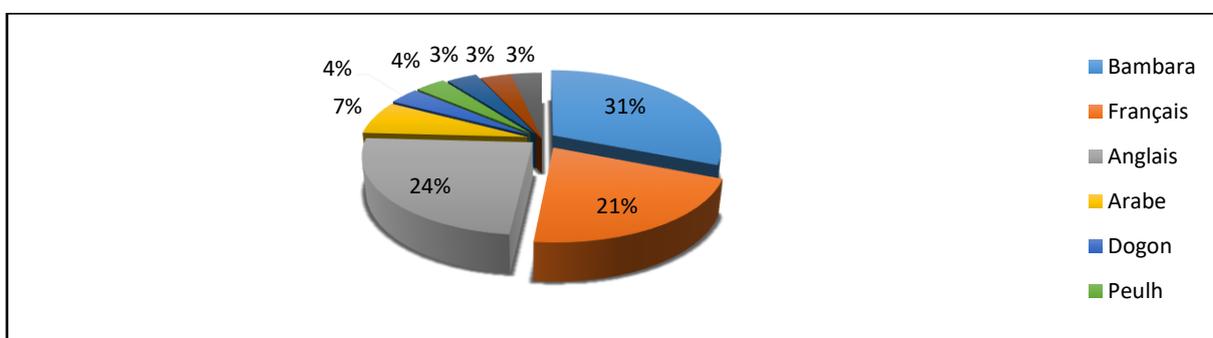
**Tableau 10 :** Identification des LN apprises en dehors du système formel

En dehors du système éducatif Malien, il existe nombreuses centres pour la formation des langues nationales depuis les années 70. L'objectif de ces centres est de permettre à la population Malienne d'avoir l'occasion d'apprendre leurs propres langues en plus des langues étrangères.

Cela se justifie avec les réponses obtenues auprès des enquêtés précisées dans le tableau ci-dessus. Parmi ces réponses, nous avons constaté que la grande partie de nos enquêtés ce sont beaucoup intéressé à l'apprentissage de la langue bambara avec un taux 29%. Nous voyons clairement qu'ils se sont également intéressés à d'autres langues (même si elles ne sont pas nationales), telles que l'anglais et l'arabe. Sur ce point, nous allons dire la question n'a pas été comprise par certains, puisque nous avons demandé s'ils ont fait une formation dans une des langues nationales en dehors du système formel. Mais cela montre que la nécessité de ces langues dans leur pratique.

**Question N°13 : Quelle(es) langue(es) aimeriez-vous que vos enfants apprennent?**

Types de réponses obtenues :



**Figure 10 :** Identification de la langue de préférences des enquêtés

Selon les résultats de la question N°15, il apparaît clairement que le bambara est la langue préférée de la majorité des enquêtés et qu'ils aimeraient que leurs enfants apprennent.

D'après les réponses reçues, nous constatons que le choix de langue varie d'une famille à une autre. Dans les familles bambaraphones, les parents aimeraient que leurs enfants apprennent le bambara avec un taux de 33%. Ensuite l'anglais prend la deuxième place avec un taux de 26%. Dans ce cas concernant le français, le taux est considérable par rapport à l'arabe avec 22% contre 7%. Le choix de l'arabe peut être justifier par le fait qu'il soit la langue de la religion et du coran. Il est nécessaire de noter que le bambara est choisi même par les familles non bambaraphones. Nous pouvons conclure cela avec, que le bambara est indispensable dans le quotidien des Maliens et occupe une place primordiale dans la société Malienne.

**Question N°14 : « Pourquoi ? »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>

<i>Parce que c'est ma langue maternelle</i>	3	<b>17%</b>
<i>Parce que le français est une langue nationale pour moi au Mali</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que l'anglais est une langue universelle et parlé partout dans le monde</i>	5	<b>29%</b>
<i>Parce que le bambara est la langue nationale et le français est la langue de travail</i>	1	<b>5%</b>
<i>Le français est la langue officielle</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que la plupart d'entre nous parle le bambara</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que ce sont des langues intournables, parler ces langues, c'est être très bien cultivé</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que c'est la langue de la religion</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que nous parlons de la valorisation des langues nationales et leur utilisation dans toutes nos activités socioéconomiques</i>	2	<b>11%</b>
<i>Parce que, aucune nation ne peut se développer en travaillant avec la langue d'autrui</i>	1	<b>5%</b>
<i>Pour une meilleure compréhension des disciplines</i>	1	<b>5%</b>
<i>Parce que c'est ma langue préférée et mes enfants doivent l'apprendre</i>	1	<b>5%</b>

**Tableau II** : Représentation les raisons déterminant le choix de réponses des enquêtés

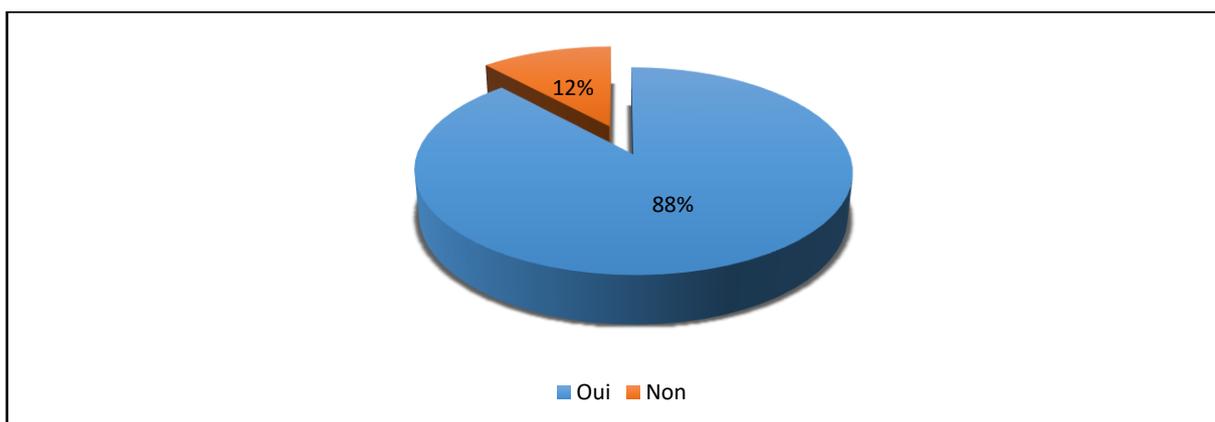
Vu les réponses recueillies, nous avons remarqué que la plupart de nos enquêtés ont choisi les langues nationales pour une préservation de leur identité culturelle et la valorisation de ces langues et également pour le développement du pays. Quant aux langues étrangères, précisément l'anglais, ils s'y attachent parce que c'est une langue mondiale, donc elle permettra aux enfants d'être resté connectés au monde extérieur. Le français a été choisi parce qu'elle est le plus utilisé dans les administrations, donc elle servira un accès facile aux administrations. Certains ont également choisi le russe juste par préférence.

### c. La politique linguistique du Mali

Dans Cette partie nous allons essayer d'analyser les différentes questions posées auprès de nos enquêtés concernant la politique linguistique du Mali.

**Question N°15 : « Les langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Etes-vous d'accord avec cette décision ? »**

Réponses obtenues



*Figure 11 : Représentation graphique sur l'officialisation des langues nationales du Mali*

### Question N°16 : Pourquoi ?

Type de réponses obtenues	Nombres	Pourcentage
<i>Un pays ne peut pas se développer en mettant sa langue et sa culture de coté</i>	7	41%
<i>Cela va nous permettre de préserver notre identité culturelle</i>	5	29%

<i>Pour être autonome, souverain, indépendant, un pays doit où être reconnu par sa propre langue.</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>Le système éducatif sera autonome et la compréhension sera facile pour les élèves</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>L'accès aux administrations sera plus facile et un moyen de diminuer la corruption</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que ces langues peuvent causer des difficultés aux enfants et ça leurs compliquera la tâche</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Ma famille ne parle pas le bambara</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

**Tableau 12 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 15

La raison derrière la réponse de nos enquêtés concernant l'officialisation des langues nationales varie d'une personne à une personne. D'après les réponses recueillies, nous constatons que la majorité de répondants défend l'idée, en avançant qu'un pays ne peut pas se développer en dévalorisant sa culture, par exemple, le cas des enquêtés : E04, E09, E011, E012, E014, E015, E017 « *Un pays ne peut pas se développer en mettant sa langue et sa culture de côté* ». Nous pouvons également voir dans les réponses des enquêtés E04, E06, ils déclarent que pour être souverain, indépendant, un pays doit être reconnu par sa propre langue.

Mais par contre, d'autres n'approuvent pas l'idée, parce que cela pourrait rendre difficile la tâche aux enfants.

#### **d. La politique linguistique éducative du Mali**

La partie-ci consiste à analyser les données recueillies concernant les questions posées pour la politique linguistique éducative du Mali.

**Question N°17 : « Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier) »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>

<i>C'est une bonne idée car c'est la meilleur façon pour que le maximum d'enfants terminent les études et cela facilite aussi la recherche</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Une excellente idée, car cela facilite aux élèves une meilleur compréhension de ce qu'on les enseigne</i>	<i>5</i>	<i>29%</i>
<i>C'est une manière de valoriser et de promouvoir nos langues nationales</i>	<i>2</i>	<i>11%</i>
<i>Pour un meilleur développement de notre pays</i>	<i>4</i>	<i>23%</i>
<i>Je ne suis pas d'accord, car cela désoriente tout le monde : les élèves, les enseignants même les parents d'élèves</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>C'est une mauvaise idée, parce que les langues sont beaucoup pour être introduites dans l'enseignement</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Je pense que c'est une grande mauvaise idée car on a commencé avec le français</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

**Tableau 13 :** Représentation sur l'intégration des LN dans le système éducatif malien

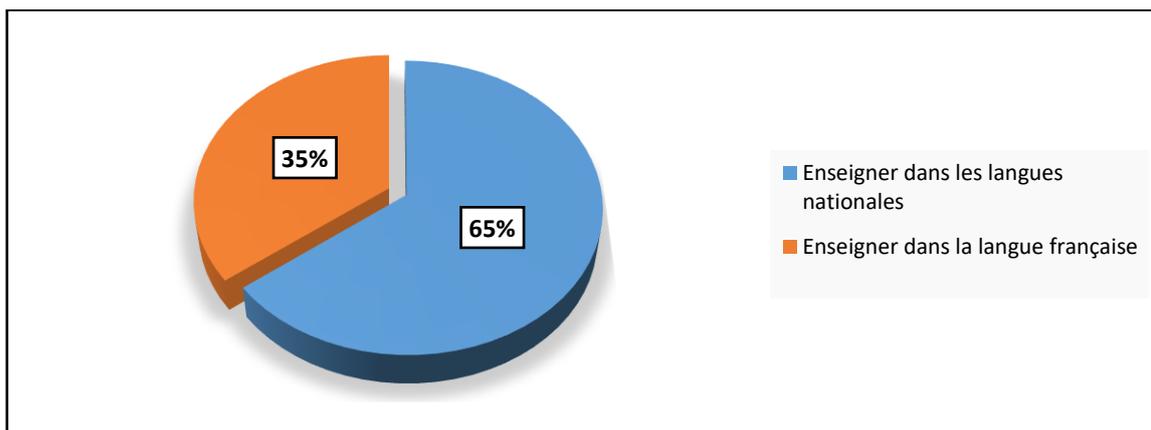
Selon les résultats de l'enquête, nous retrouvons que la majorité de la population Malienne trouvent que l'intégration des langues nationales dans système sera une bonne chose. Sur 17 personnes 4 des répondants ont indiqué que cette décision est un moyen de développement pour le pays. Certains ont également répondu que, l'enseignement dans les langues nationales permettra une meilleure compréhension chez les apprenants et sera un moyen contre l'abandon précoce des enfants.

Nous retrouvons également des personnes qui sont contre cette idée avec un pourcentage de 20%. Ces enquêtes nous ont fait savoir que les langues sont beaucoup pour être intégrer dans l'enseignement et pourrait provoquer une désorientation chez les élèves, enseignants et même

chez les parents d'élèves. D'autres pensent également que la langue française est celle qui a été toujours utilisée, donc mieux vaut continuer avec cette même langue pour éviter une fausse route.

**Question N°18 : « Si on vous propose de choisir entre enseigner dans la langue française et enseigner dans les langues nationales, que choisiriez-vous ? »**

Réponses obtenues :



**Figure 12 :** Représentation graphique du choix de la langue d'enseignement entre les LN et le français

D'après les réponses recueillies, il ressort clairement que la majeure partie de nos enquêtés sont pour l'enseignement dans les langues nationales avec un taux de 65% contre 35%.

Ce choix peut se justifier par le statut que ces langues occupent dans la société, parce qu'elles sont plus utilisées par la population.

**Question N°19 : Pourquoi ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce que les élèves comprennent vite et le message passe vite aussi</i>	<i>6</i>	<i>35%</i>
<i>Par ce que je m'y reconnais dedans</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>Par ce qu'il y aura moins d'échec</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Pour la bonne marche du pays</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>

<i>Parce que j'aime parlé en langue nationale</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>La recherche sera facile</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que elles sont importantes</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que c'est avec elle qu'on a commencé</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>Parce que c'est une langue importante</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que le bambara est utilisé par beaucoup, mais elle sa compréhension est limitée</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

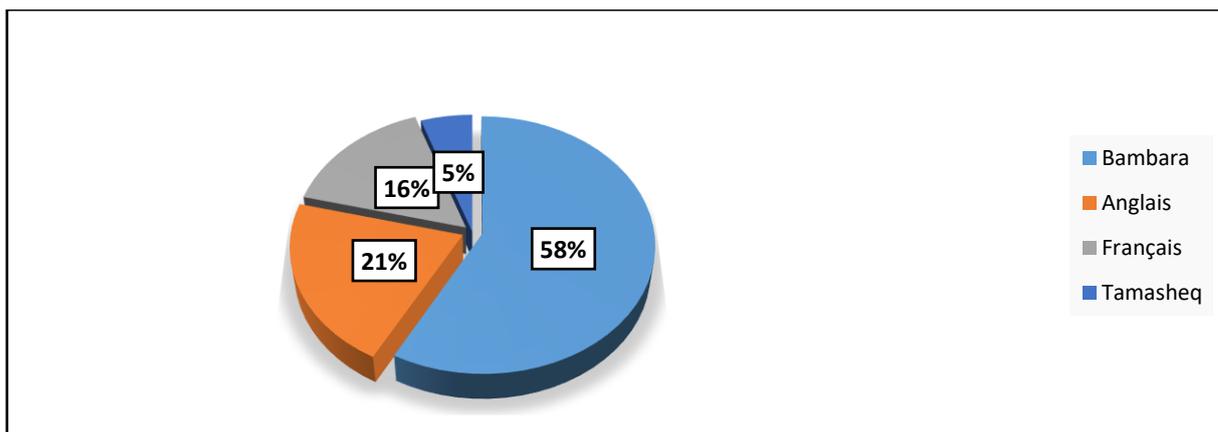
**Tableau 14 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 18

Ainsi à la question (22) de savoir pourquoi le choix de l'enseignement dans les langues nationales et celui dans la langue française, beaucoup de nos enquêtés ont déclaré qu'enseigner dans les langues nationales permettra aux élèves de comprendre vite le message véhiculé. Certains des enquêtés ont également souligné qu'un pays ne peut pas se développer sans prendre en considération sa propre culture et qui dit culture dit également langue, ce qui nécessite qu'on enseigne les enfants dans une langue qu'ils comprennent.

D'autres ont également mentionné qu'enseigner dans la langue française est plus important que dans les langues nationales. Parce que le français est une langue internationale et elle a été toujours la langue de l'enseignement au Mali, tandis que les langues nationales sont limitées, elles ne sont utilisées qu'au Mali.

**Question N°20 : « Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ? »**

Types de réponses obtenues



**Figure 13 :** Représentation graphique sur la langue la plus favorable pour l'enseignement au Mali

D'après les réponses obtenues de la question 13 sur la langue d'enseignement au Mali, la majorité d'entre eux, soit 58% ont opter pour la langue bambara. Ils souhaitent que cette langue soit la langue d'enseignement au Mali en vue de son ampleur et de son statut social. Par ailleurs, 21% aimeraient que l'anglais soit l'unique langue d'enseignement au Mali.

On remarque aussi que le français, malgré sa présence depuis l'époque coloniale commence à perdre sa place dans les sociétés Maliennes. Seulement 16% ont voté pour la langue française, ce qui n'est pas étonnant, avec la situation actuelle entre le Mali et la France et tous les problèmes que le français a causé et continue de causer dans le domaine de l'éducation.

#### Question N°21 : « Pourquoi ? »

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce que le bambara est la langue la plus parlée au Mali</i>	7	41%
<i>Parce que le bambara est également parlé en dehors du Mali</i>	1	5%
<i>Parce que le bambara est une langue nationale du Mali</i>	1	5%
<i>Parce que chaque citoyen doit utiliser sa propre langue pour bien assurer le développement du pays</i>	1	5%

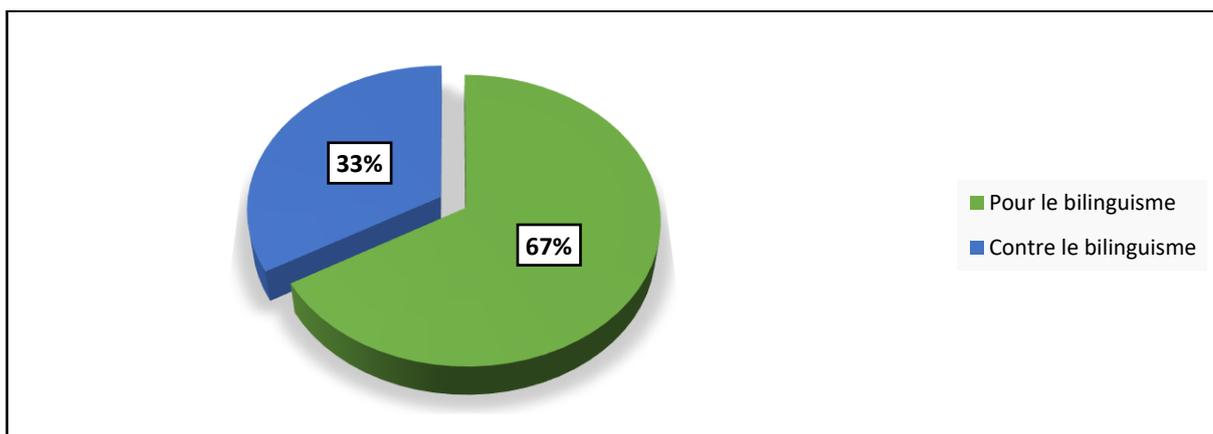
<i>Parce que l'anglais l'une des langues les plus parlées au monde</i>	3	17%
<i>Parce que l'anglais est une langues commerciale</i>	1	5%
<i>Parce que le français est une langue commerciale</i>	1	5%
<i>Parce que le tamasheq est une langue nationale à travers ses origines</i>	1	5%

**Tableau 15 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 20

D'après les réponses recueillies, nous pouvons dire que la forte demande pour la langue bambara qui représente toutes langues nationales du Mali, se justifier comme une manière de valorisation de notre identité culturelle ou de promotion des LN. Par-là, les enquêtés expriment leur attachement à leur langue maternelle et à leur identité qu'ils souhaitent la voir représentée dans tous les domaines, précisément dans le domaine de l'éducation.

Concernant les mangues étrangères, l'anglais est le plus recommandé avec un taux de 21% contre 16% pour le français. Nous constatons également une voie pour le tamasheq. Cela peut se justifier par le fait qu'il doit la langue maternelle de cette personne.

**Question N°22 : Etes-vous pour ou contre l'enseignement bilingue ? (C'est-à-dire français plus les langues nationales)**



**Figure 14 :** Représentation graphique sur l'enseignement bilingue

Selon le graphique, nous constatons que la majeure (67%) partie de nos enquêtés sont pour le bilinguisme. Nous pouvons expliquer cela par le fait que le un enseignement dans une

langue que l'enfant comprenne favorise son développement cognitif, mais un enseignement dans une langue étrangère lui est bénéfique dans une situation de communication ou d'autres langues sont dominantes. Le Mali est un pays francophone, car il a été colonisé par la France, donc apprendre une langue comme le français est quand-même considéré comme évident, parce que la langue utilisée dans les administrations, la langue de la littérature...

**Question N°23 : « Pourquoi ? »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce qu'on peut pas laisser le français maintenant</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Pour gagner les deux cotés</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que la connaissance d'autres langues permet de ne pas se détacher du reste du monde</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Pour mieux appréhender et étudier les deux langues et y tirer le plus grand avantage</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que le français est la langue de travail</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce qu'il y a plusieurs langues nationales, pourtant on peut pas enseigner un langue et laisser les autres</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que toutes ces langues apprises sont des avantages dans la communication entre le peuple</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Il faut qu'on aille vers une utilisation écrite de nos langues dans le système éducatif</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Parce que ça complique le système éducatif</i>	<i>3</i>	<i>17%</i>
<i>Parce que, une langue étrangère aide les Maliens dans</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

<i>le domaine du commerce et du tourisme</i>		
<i>Pour être nous même</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>
<i>Pour mettre une cohérence entre la transition et la réalité</i>	<i>1</i>	<i>5%</i>

**Tableau 16 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 22

Les résultats de l'enquête révèlent que la principale raison derrière ce choix repose sur le fait que le français soit une langue internationale, donc elle permettra aux Maliens en cas de déplacement vers d'autres pays une meilleure communication. Les enquêtés pensent que les langues nationales ne sont aussi puissantes pour se limiter à elles-mêmes.

D'autres sont contre le bilinguisme et préfère l'enseignement dans les langues nationales pour préserver notre identité et pour être nous-mêmes.

### **1.1.2. Interprétations et commentaires du deuxième questionnaire (celui des élèves de terminale) :**

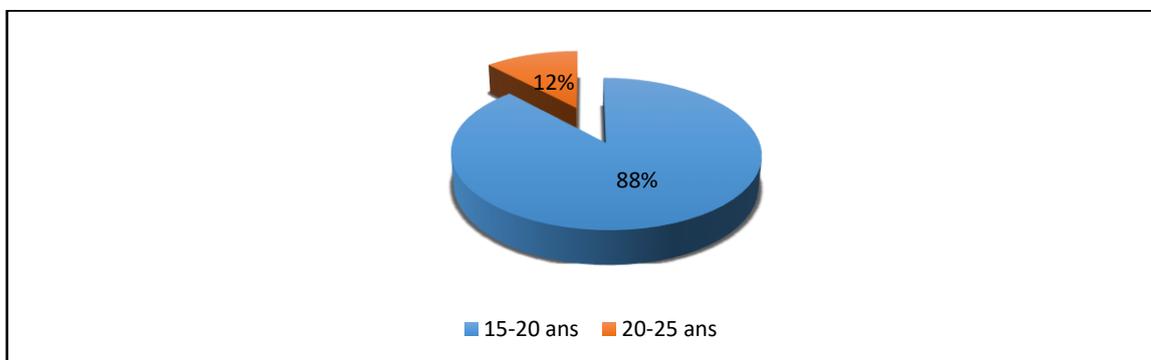
Cette partie est consacré à la présentation et analyses quantitatives des données recueillies par le deuxième questionnaire

#### **a. Présentation des variables sociale**

Cette partie est consacrée à la présentation des caractéristiques de la population de nos enquêtés, c'est-à-dire : sexe, âge, lieu de résidence, lieu d'origine, niveau d'étude et la spécialité de nos enquêtés.

#### **Question N°1 : « Age »**

Types de réponses obtenues

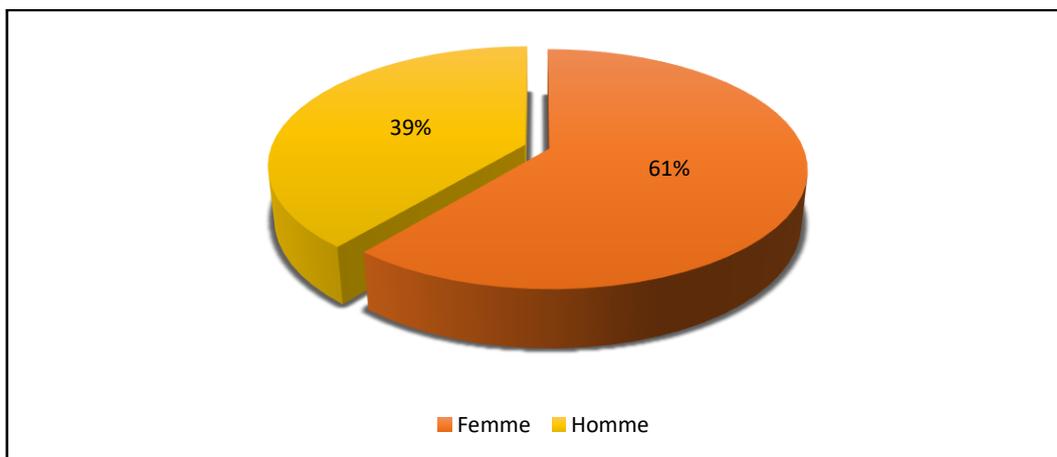


**Figure 15 :** Représentation de la variable âge

Notre public d'enquête est un public composé de 42 personnes dont nous avons réparti en deux tranches d'âge. Les personnes âgées de 15 à 20 ans et ceux âgés de 20 à 25 ans. Comme sur le graphique, nous remarquons que la catégorie entre 15 et 20 ans a été la plus touchée avec un taux de 88% contre 12%. Nous pouvons expliquer cela par le fait l'âge normal de la classe de la terminale ne dépasse pas 18 ans, ou au maximum 20 ans. Les personnes qui sont dans 20 ans sont peut-être des candidats libres (CL) comme on les appelle.

### **Question N°2 : « Sexe »**

Types de réponses obtenues



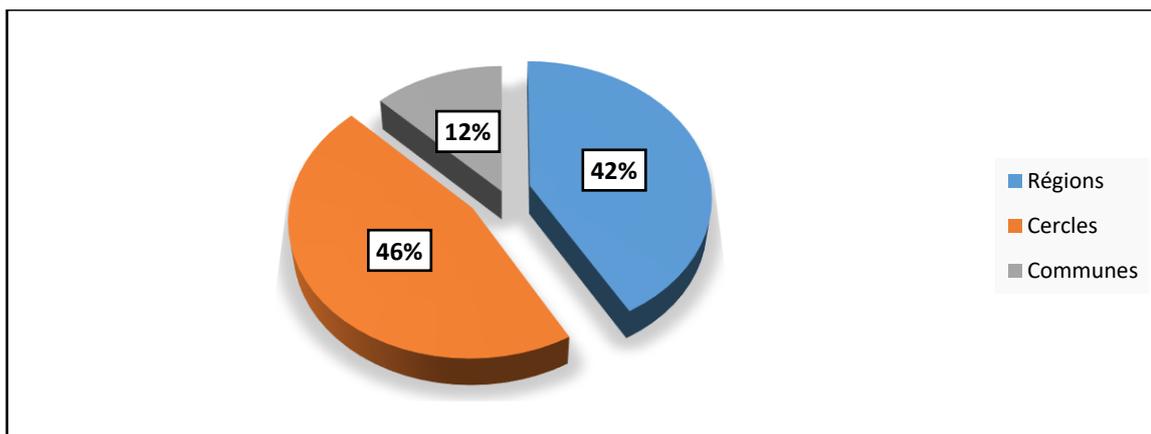
**Figure 16 :** Représentation de la variable sexe

Ce graphe représente l'identification de la variable sexe de nos enquêtés. Nous constatons que 39% de l'ensemble de nos répondants appartiennent au sexe masculin ce qui correspond à 16 personnes. En revanche, le sexe féminin possède le nombre le plus important avec un taux de 25 enquêtés soit 61%.

### **Question N°3 : « Quel est votre lieu de résidence ? »**

Comme le cas du premier questionnaire, l'enquête concernant les lieux de résidences varient selon les personnes. Mais il faut retenir que l'enquête a uniquement touché la rive droite dans la commune VI du district de Bamako.

### **Question N°4 : « Quel est votre lieu d'origine ? »**

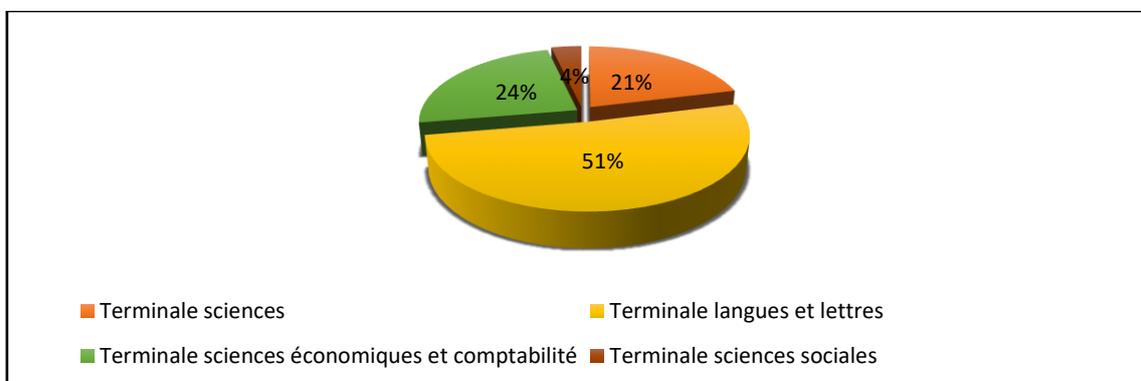


**Figure 17 :** Représentant les lieux d'origine

Comme nous l'avons dit, les lieux d'origines sont en fonction de l'ethnie en général. Ainsi, nous constatons, d'après les réponses de l'enquête que majorité de nos enquêtés ont mentionné être dans des cercles avec un taux de 46%, 42% pour ceux qui sont dans des régions et 12% pour la commune. Pour faciliter l'analyse, nous avons classé les lieux d'origines selon les régions, les cercles et les communes.

**Question N°5 : « Quelle est votre filière ? »**

Types de réponses obtenues :



**Figure 18 :** Représentant le nombre s'enquêté selon la filière

Les réponses trouvées démontrent que le domaine des sciences humaines et sociales est le plus fréquenté par élèves du lycée. Cependant la filière Langues et Lettres est la plus dominante avec un taux de 51% ce qui fait moitié de nos enquêtés. En deuxième position, nous avons les classes économiques. Elles sont également fréquentées par pas mal d'élèves comme le montres sur le graphe avec un taux de 24%. Les classe sciences expérimentales ou sciences exactes, le nombre de fréquentation diminue avec seulement 4%.

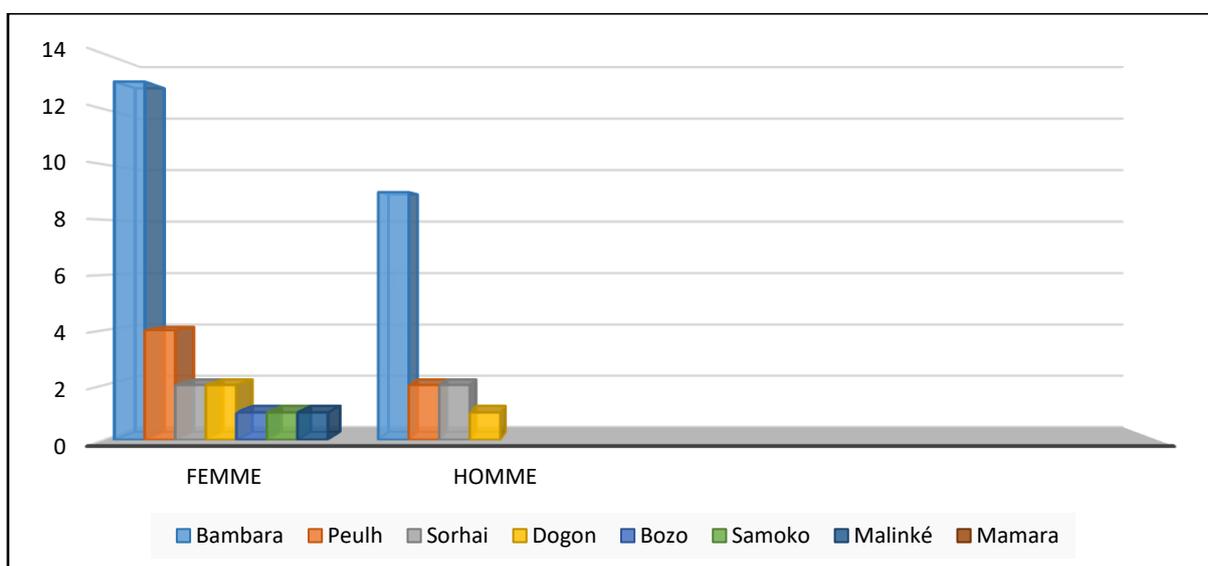
Cet état de fait sous-entend qu'au Mali les filières dites sciences exactes ou dures ne sont pas trop développées comparées aux domaines de la littérature.

### b. Les pratiques langagières

Cette partie concerne l'analyse des pratiques langagières de nos enquêtés. Donc essayer de déterminer d'après les résultats des enquêtes menées, les pratiques langagières de nos différents enquêtés dans leur quotidien.

#### Question N°6 : « Quelle est votre langue maternelle ? »

Types de réponses obtenues



**Figure 19 :** Représentant la langue maternelle des enquêtés selon le sexe

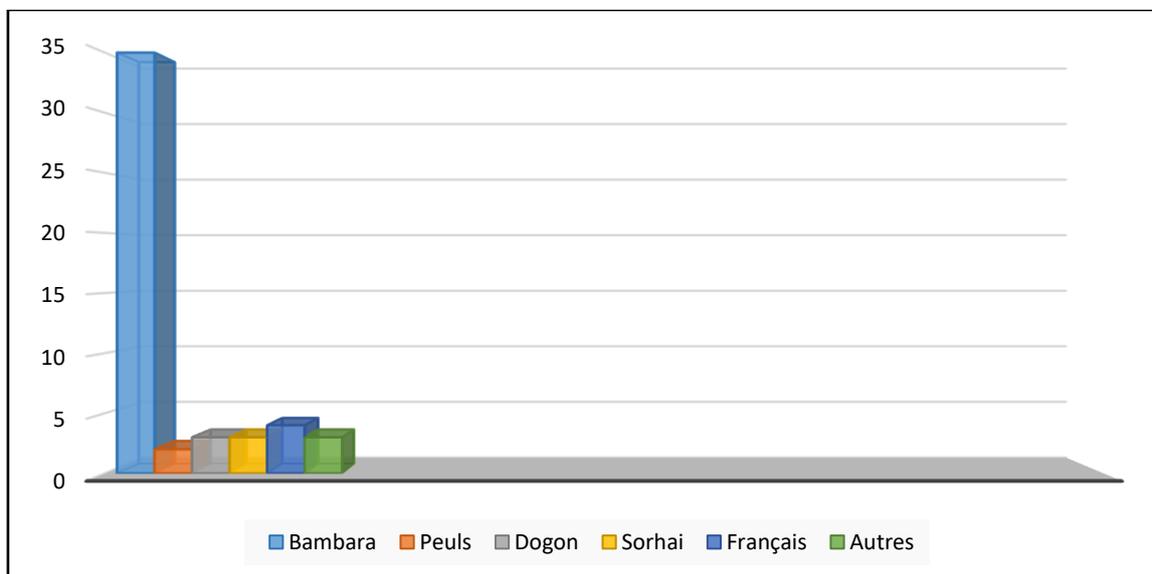
Dans le graphique ci-dessus, nous constatons que chez la gent féminine, beaucoup d'entre elles déclarent avoir comme langue maternelle le bambara ce qui correspond à 54%, 4 enquêtés mentionnent avoir le peulh comme langue maternelle. Le dogon et le sorhai ont eu le même nombre de locuteur avec un taux de 8%. Pour les trois autres langues (bozo, samoko et Malinké) ont eu le nombre de locuteur le plus bas après un pourcentage de 4% chacune.

Contrairement aux hommes, on remarque que le taux de pourcentage chez les hommes est inférieur à celui des femmes dans le cas de toutes les langues. Nous voyons aussi que chez les femmes, les langues maternelles sont beaucoup plus variées que chez les hommes avec en présence 7 langues maternelles différentes contre 4. Mais il faut noter que chez ces deux genres la langue bambara est la plus dominante. En plus du bambara, nous retrouvons seulement trois autres langues, le peulh et le sorhai sont la langue maternelle de 2 locuteurs donc 12% et le dogon 6%.

Cependant, nous retrouvons que chez les hommes, le bambara est la langue maternelle de la plupart d'entre eux avec 9 locuteurs contre 16, soit 56%.

**Question N°7 : « Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ? »**

Réponses obtenues



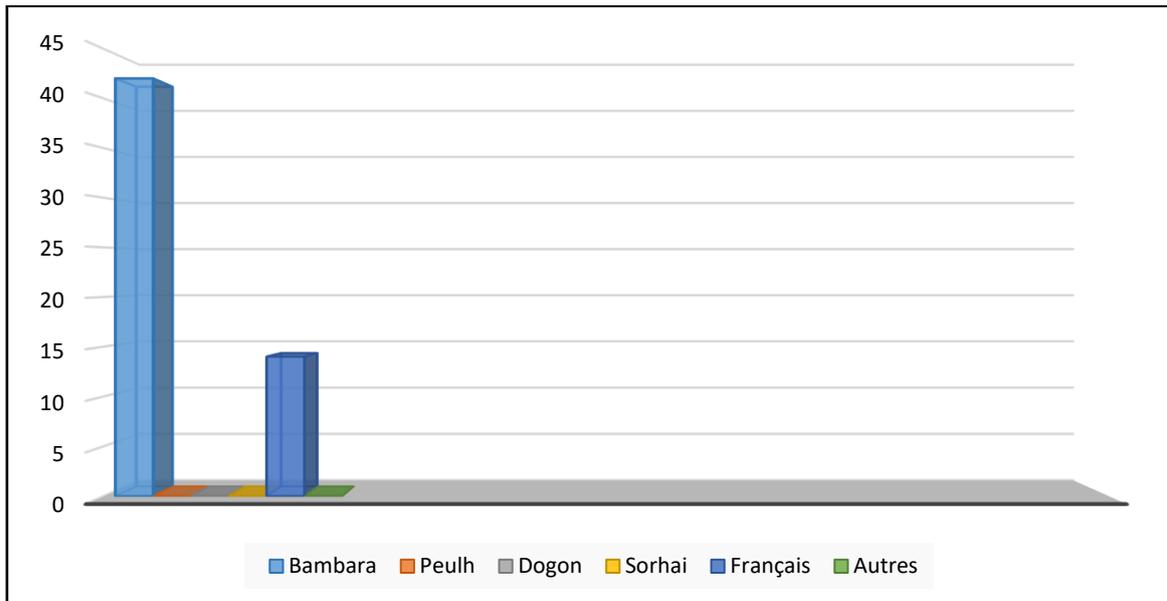
**Figure 20 :** Identification des langues parlées en famille

D'après les réponses obtenues, nous constatons que la langue bambara est la langue la plus utilisée par enquêtés dans leurs familles respectives. Elle est utilisée par 35 locuteurs sur 42, ce qui correspond à 83%. Après du bambara on trouve le français avec 4 locuteurs, soit 9%. Ensuite, il y a le dogon, le sorhai qui sont parlées que par 3 locuteurs sur les 42 ce qui correspond à 7%. Le peulh est le moins utilisé parmi les langues mentionnées ici avec un taux de 4%. Dans la partie « autres » nous retrouvons que les enquêtés utilisent d'autres langues à part ces langues cités. Nous pouvons illustrer cela par les propos des l'enquêtés : E026 et E038 « Bozo ; samoko ».

Il est indéniable de noter que ces langues sont utilisées de façons différentes et que le bambara est toujours présent même dans les familles non bambaraphones, comme le cas des enquêtés : E08 : « Bambara et dogon ». Nous constatons également que dans certaines des familles non bambaraphones, le bambara est la seule ou la plus dominante dans les discussions. Par exemple, l'enquêté : E023 qui a comme langue maternelle le « Malinké » mais utilise le bambara et le français en famille et E041 qui a comme langue maternelle le « peulh » mais utilise également le bambara et le français.

**Question N°8 : « Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ? »**

## Réponses obtenues



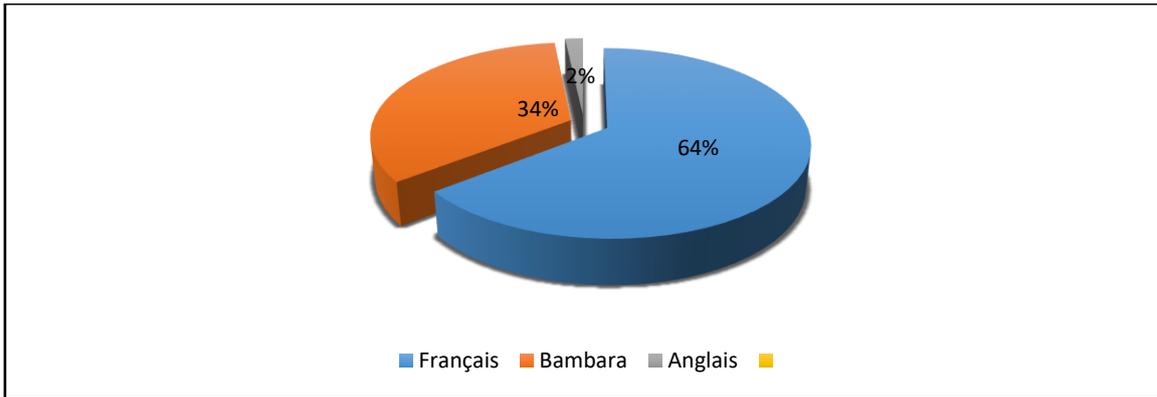
**Figure 21 :** Identification des langues utilisées dans la rue

Selon les données recueillies, nous remarquons que dans la rue ou avec les amis, les langues utilisées sont le bambara et le français. Comme nous l'avons toujours dit, le bambara est la plus présente dans communication de tous les toujours des maliens. Cela est justifié par les réponses figurant dans le graphique ci-dessus. En effet, la totalité de nos enquêtés utilisent le bambara avec les amis avec un nombre de 42 sur 42 ce qui correspond à 100%. En plus du bambara un nombre de 33% utilisent le français. Nous avons constaté que le français est utilisé dans ce cas comme langue véhiculaire. Les locuteurs s'en servent pour communiquer entre différentes ethnies et avec des personnes qui ne comprennent pas le bambara.

Quant aux autre langues (peulh, dogon et sorhai) nous remarquons qu'elles sont absentes, puisqu'elles ne sont utilisées par aucuns de nos enquêtés.

**Question N°9 : « Quelle(es) langue(es) utilisez-vous sur les réseaux sociaux entre Maliens ? »**

Types de réponses obtenues



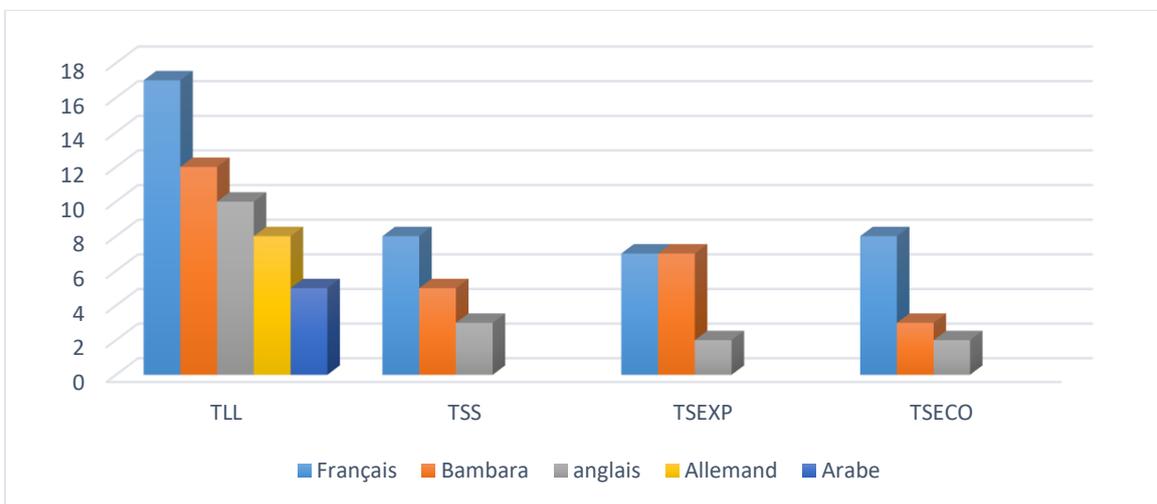
**Figure 22 :** Identification des langues utilisées sur les réseaux sociaux

Les réponses trouvées, nous prouvent que le français est le plus utilisé sur les réseaux sociaux par nos enquêtés. Avec un taux de 64%, le français prend le dessus sur le bambara qui obtient le taux de 34% et l'anglais 2%. Nous pouvons expliquer cela par le fait que le français soit la langue de la littérature, car elle est la langue d'enseignement, tandis que le bambara est beaucoup plus utilisé à l'oral.

**c. L'usage des langues dans les classes**

**Question N°10 : « Quelles sont les langues utilisées dans votre classe ? »**

Types de réponses obtenues selon la filière



**Figure 23 :** Représentant les langues utilisées en classe selon la filière

Dans le graphe ci-dessus, les réponses nous fait savoir que l'usage des langues dans les classes se diffèrent selon les filières. Dans les de littérature, nous retrouvons un grand nombre important des langues qui sont utilisées. Mais dans toutes ces classes, nous constatons que ces classes ont en commun trois langues qui sont utilisées à des échelles différentes et avec comme langue dominante le Français.

Dans les classes Lettres et Langues dans lesquelles plusieurs sont utilisées, nous relevons que la totalité de ces classes utilisent beaucoup plus le français avec un pourcentage de 100%. Après le français, vient le bambara selon un taux de 70% et l'anglais 58%. Quant aux deux autres langues (l'allemand et l'arabe) elles utilisées comme deuxième langue vivante et selon le choix de l'élève. Parmi ces deux, l'allemand est le plus choisi avec 8 sur 17 soit 47% et l'arabe, 5 sur 17 ce qui correspond à 29%.

Dans les classe sciences sociales, le français est utilisé par la totalité de nos enquêtés à un pourcentage de 100% dont 8 sur 8. L'anglais avec un taux de 37% et quant au bambara le taux augmente à 62%.

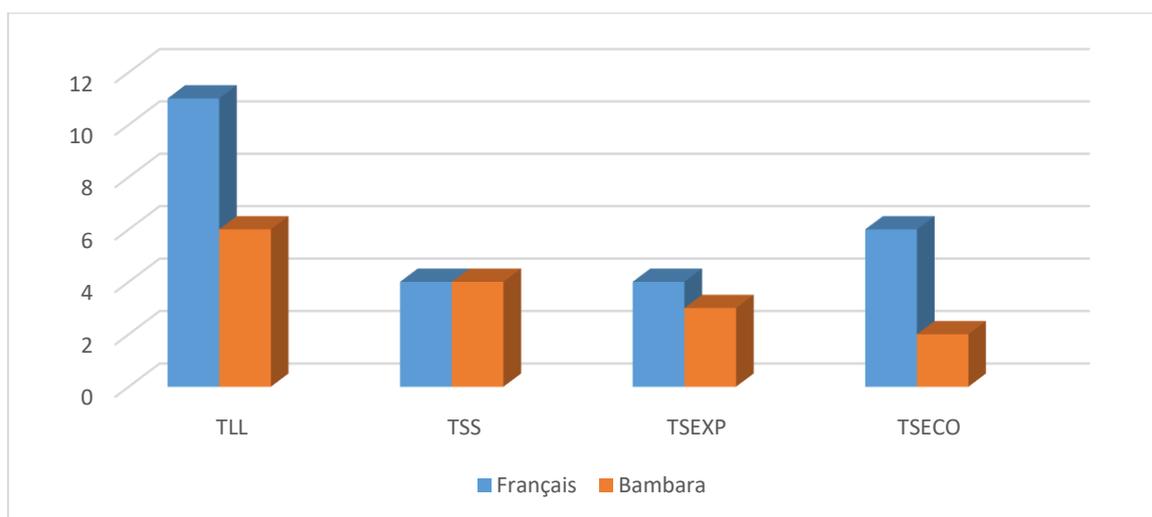
Dans les classes dites sciences dures, nous retrouvons que le français et le bambara sont utilisées à un même niveau, soit 100% chacune. L'anglais est utilisé à seulement 28%.

Dans les classes économiques, le français est utilisé par la majorité avec un total de 100%, le bambara 37% et l'anglais 25%.

Il est important de noter que ces résultats sont calculés selon la réponse l'usage personnel de chacun de nos enquêtés.

**Question N°11 : « Quelle est la langue dominante à l'oral dans votre classe ? »**

Types de réponses obtenues selon la filière



**Figure 24 :** Représentant la langue dominante à l'oral en classe selon la filière

D'après les résultats obtenus, la langue dominante dans la majorité de ces classes est le français. Nous illustré cela par le fait que le système éducatif Malien soit hérité du système colonial, qui avait comme d'enseignement le français.

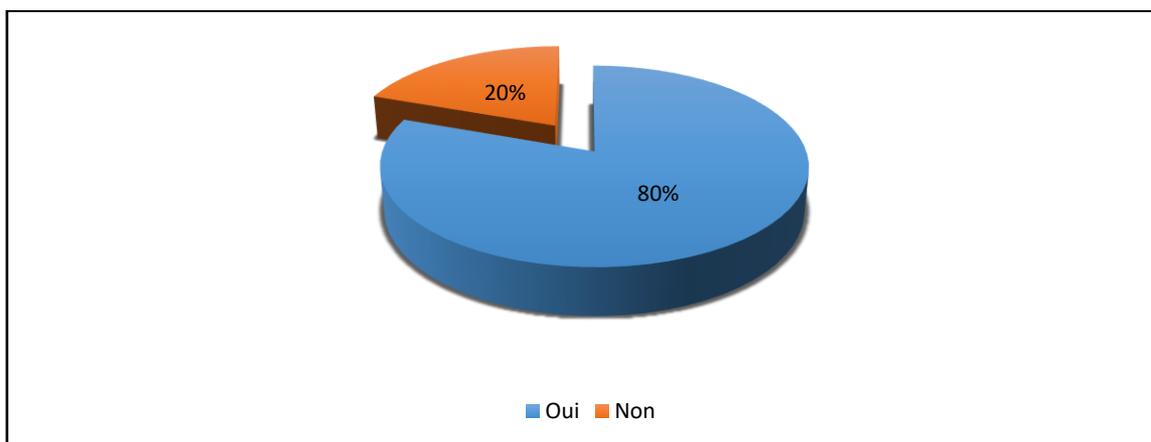
Notamment dans les classes de TLL, nous retrouvons que le français est la langue dominante dans la plupart de ces classes avec un taux de 64% c'est-à-dire 11 sur 17 et le bambara est la plus dominante selon 8 réponses ce qui correspond à 47%. Selon les classes sciences sociales, le français et le bambara sont à un même niveau, soit 50% chacune. Dans les classes sciences, le français est dominant dans la majorité de ces classes avec au total de 57% quant au bambara, elle est dominante selon 42%. Pour les classes économiques, le français est également la langue dominante avec un taux de 75% ce fait presque la totalité et le bambara selon 25%.

#### **d. La politique linguistique du Mali**

Dans Cette partie nous allons essayer d'analyser les différentes questions posées auprès de nos enquêtés concernant la politique linguistique du Mali.

**Question N°12 : « Les langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Etes-vous d'accord avec cette décision ? »**

Réponses obtenues



*Figure 25 : Représentation graphique sur l'officialisation des LN du Mali*

#### **Question N°13 : Pourquoi ?**

Concernant cette question, nos enquêtés ont répondu de différentes façons. Beaucoup d'entre eux se sont référés sur le fait que l'enseignement dans les langues nationales permet aux élèves de mieux comprendre les cours, car nous sommes plus à l'aise dans une langue que nous comprenons. Par exemple, le cas des enquêtés : E040 E012 E014 E027 : « *Parce que c'est plus facile de comprendre une leçon dans une langue que nous maîtrisons et qui nous ai familière* »

D'autres pensent que cela permettra de valoriser les langues nationales et préserver le patrimoine linguistique du Mali afin que le pays puisse se développer. Nous citons dans ce cas,

les enquêtés : E05 E022 E035 E012 E03 E017 E023 E034 : « *Parce que ça permet de mettre en valeur nos langues nationales* »

Nous pouvons conclure cette partie, par le fait que les langues nationales d'un pays représentent son identité culturelle et sa patrimoine linguistique. Cependant, mettre en valeur sa langue ou ses langues nationales est nécessaire sur tous les plans, surtout dans le domaine de l'éducation. Beaucoup de travaux ont démontré que la meilleure langue d'enseignement pour un enfant est sa langue maternelle. Reconnaître ces langues permet au peuple de mieux comprendre les informations passées.

### **e. La politique linguistique éducative du Mali**

La partie-ci consiste à analyser les données recueillies concernant les questions posées pour la politique linguistique éducative du Mali.

**Question N°14 : « Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier) »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>L'intégration des langues nationales du Mali comme langues d'enseignement sera superbe car l'explication de nos cours sera plus compréhensive qu'en français</i>	21	50%
<i>C'est une bonne idée car cela nous permet d'être nous même</i>	6	14%
<i>L'intégration des langues nationales comme langues d'enseignement est une très bonne aspiration pour le développement du pays</i>	3	7%
<i>C'est une excellente idée car cela permet de valoriser la diversité linguistique du pays</i>	3	7%
<i>Cela nous permettra d'apprendre plus sur les langues</i>	2	4%

<i>Je trouve l'idée très bonne car nous devons apprendre les langues nationales comme le français est appris</i>	3	7%
<i>L'idée, elle est excellente car elle va permet d'améliorer le système éducatif</i>	1	2%
<i>Je pense pas que l'idée soit bonne car il y a plusieurs langues et sont parlées par différentes ethnies</i>	1	2%
<i>Je pense que l'idée n'est pas bonne parce que, après plusieurs années passées à étudier le français ça ne sera pas facile pour les élèves</i>	4	9%

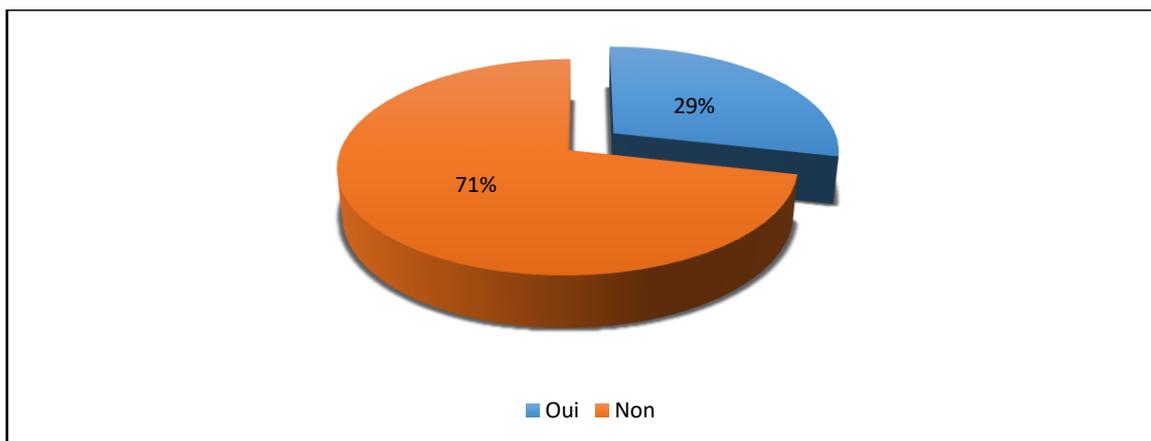
**Tableau 17 :** Représentation concernant l'intégration des LN dans le système éducatif comme langues d'enseignement

D'après les réponses recueillies, nous constatons que la majorité sont pour l'idée d'intégrer les LN dans le système éducatif. La plupart de ces personnes se réfère sur l'idée que cette intégration va permettre aux élèves de mieux comprendre les cours car ils trouvent que l'apprentissage des langues étrangères posent beaucoup de problèmes. Nous illustrons cela par le passage de l'enquête : E011 : « *c'est une bonne idée, car elles faciliteront pour beaucoup d'apprenant l'apprentissage, car les langues étrangères posent souvent problèmes* ». D'autres pensent aussi que cette intégration va permettre aux Maliens de préserver leur identité culturelle en mettant en valeur la diversité linguistique afin d'aller vers un meilleur développement du pays.

Mais quant à d'autres, soit environ 20%, trouve l'idée mauvaise. Certains d'entre eux avancent l'idée que les langues nationales sont beaucoup pour être toutes introduites dans l'enseignement et cela pourrait créer un conflit, puisque ces langues sont parlées par différentes ethnies et chaque tient à sa langue.

**Question N°15 : « Selon vous cette intégration pourrait avoir des effets négatifs sur l'éducation des futurs élèves ? »**

Réponses obtenues



**Figure 26 :** Représentation concernant l'éducation des futurs élèves concernant l'enseignement dans les LN

Les réponses obtenues nous rassurent que cette intégration sera une bonne chose pour sur l'éducation des élèves dans le futur, cela se justifie par le nombres d'enquêtés qui ont répondu par « *non* » soit environ la totalité contre 29%.

#### **Question N°16 : Si oui, lesquels ?**

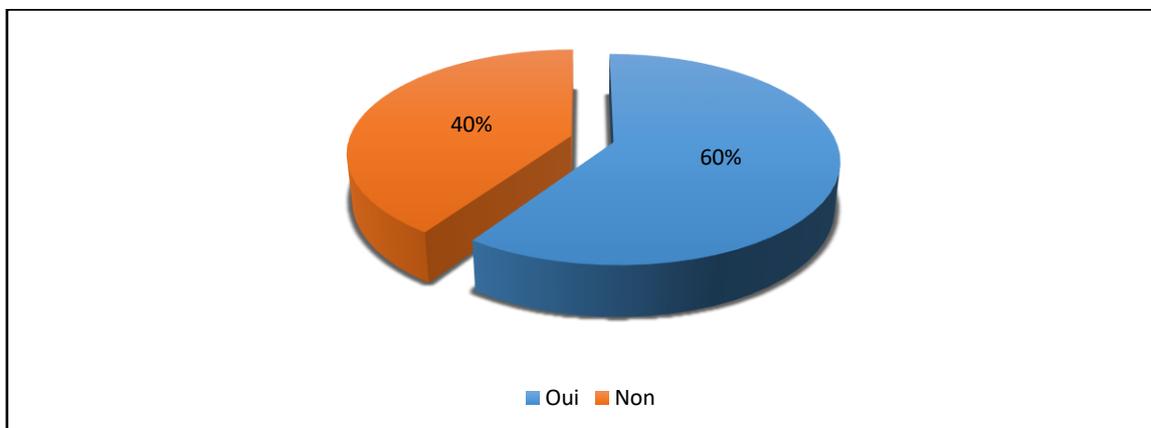
<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Problèmes de compréhension</i>	<i>4</i>	
<i>Problème d'écriture et de lecture</i>	<i>3</i>	
<i>Problème de communication avec d'autres nationalités</i>	<i>3</i>	
<i>Les langues sont nombreuses pour les enseigner toutes</i>	<i>1</i>	
<i>Le français est la langue dominante dans nos services</i>	<i>1</i>	

**Tableau 18 :** Difficulté concernant l'enseignement dans les LN

Sur ce point, nos enquêtés soulignent que cette intégration pourrait causer un problème de compréhension chez les élèves, puisqu'ils ne savent pas l'écrire. D'autres pensent, en dehors de l'école, qu'ils pourront également avoir un problème de communication avec d'autres nationalité et dans les services. Nous pouvons expliquer cela par le fait que les langues nationales soient uniquement parlées au Mali et dans quelques pays frontaliers et que le français est l'unique langue dominante dans les lieux de travail.

**Question N°17 : « Vous, en tant qu'élève de terminale, est-ce que vous avez rencontré des difficultés avec la langue française durant votre cursus scolaire ? »**

Réponses obtenues



**Figure 27 :** Représentation sur la question concernant les difficultés causées par la langue française

Vu les données recueillies, nous avons remarqué que la moitié de nos enquêtés ont été confronté à des problème de langue, soit 60% contre 40%.

Nous pouvons expliquer cela par le fait que le français soit une langue méconnue pour nos enquêté. Alors, l'apprentissage d'une langue se fait étape par étape.

**Question N°18 : « Si oui, lesquels ? »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Problème de compréhension</i>	<i>14</i>	<i>33%</i>
<i>J'avais des difficultés à m'exprimer verbalement</i>	<i>3</i>	<i>7%</i>
<i>J'ai eu des problèmes liés à la grammaire et à la conjugaison</i>	<i>2</i>	<i>4%</i>
<i>J'ai des difficultés au niveau de certains orthographes</i>	<i>3</i>	<i>7%</i>
<i>Problèmes de prononciation de certains mots</i>	<i>4</i>	<i>9%</i>
<i>J'ai eu à faire hors-sujet lors d'un devoir de la philosophie et de la littérature</i>	<i>1</i>	<i>2%</i>

<i>Quand je faisais une erreur mes camarades se moquaient de moi</i>	<i>1</i>	<i>2%</i>
<i>J'ai pas pu étudier comme je le voulais en langue française</i>	<i>1</i>	<i>2%</i>

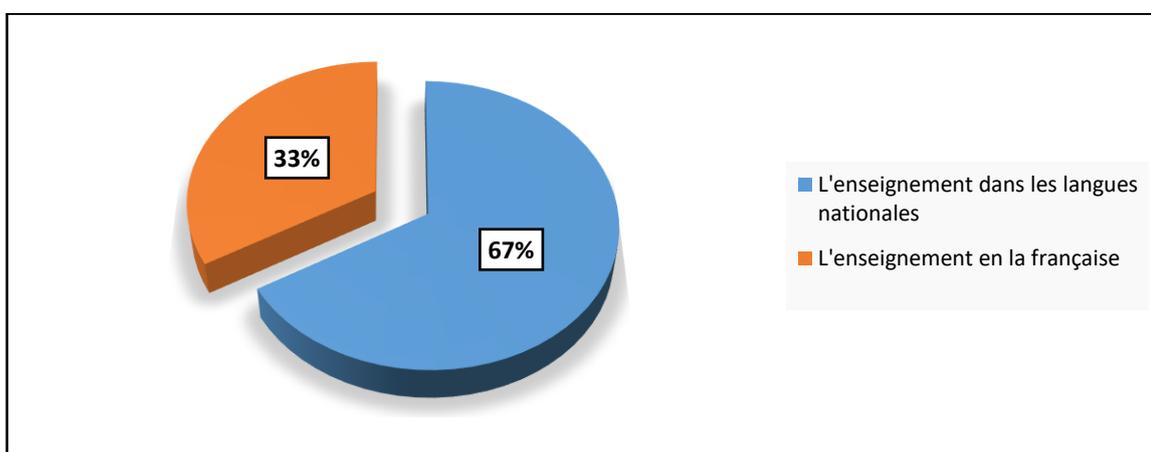
**Tableau 19 :** Les difficultés causées par la langue française

D'après les résultats obtenus, nous constatons que la majorité de nos enquêtés se sont focalisé sur le problème de compréhension. Sur 25, 14 ont mentionné le problème de compréhension. Ce problème est dû à plusieurs facteurs, notamment : problèmes de prononciation, de la grammaire (surtout la conjugaison), problème d'orthographe, etc. Certains ont dû subir des moqueries des camarades quand ils s'expriment.

A travers ces témoignages nous pouvons remarquer à quel point le meilleur choix de la langue d'enseignement est important et à quoi un mauvais choix peut conduire.

**Question N°19 : « Si on vous propose de choisir entre l'enseignement dans les langues nationales et celui en la langue française, lequel choisirez-vous ? »**

Réponses obtenues



**Figure 28 :** Représentation graphique sur l'enseignement dans les LN ou dans la langue française

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité de nos enquêtés approuvent l'idée d'enseigner dans les langues nationales avec un taux de 67% contre 33%. Nous pouvons justifier cela par le fait qu'à travers la langue française les élèves ont la peine d'étudier comme il le faut.

**Question N°20 : « Pourquoi ? »**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>

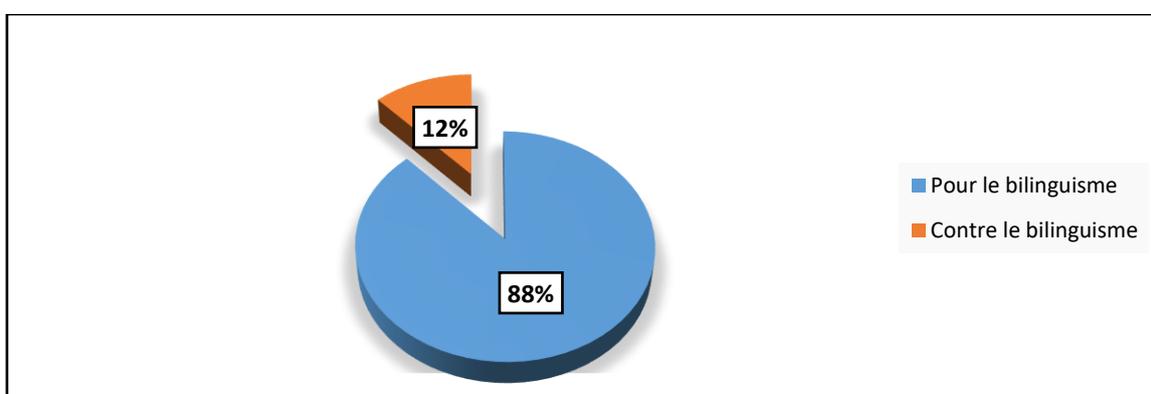
<i>LN : Puisque c'est mieux d'apprendre avec sa propre langue que la langue des autres et aussi cela facilite la compréhension</i>	17	40%
<i>LN : Parce que c'est important pour le développement du pays</i>	8	19%
<i>LN : Pour promouvoir et valoriser nos langues nationales</i>	4	9%
<i>LN : Ce sont des langues métrisées par tout le monde</i>	2	4%
<i>LN : Cela permet de développer le système éducatif</i>	1	2%
<i>LF : Parce que depuis la maternelle on enseigne français, c'est avec elle qu'in a grandi et étudié durant tout notre parcours scolaire donc ça sera difficile d'enseigner dans les langues nationales</i>	7	16%
<i>LF : Parce que le français est une belle langue</i>	2	4%
<i>LF : Car ça sera difficile d'enseigner toutes les matière dans les langues nationales</i>	1	2%
<i>LF : Parce que c'est la langue qui domine aujourd'hui</i>	1	2%
<i>LF : "Parce que nous avons un problème d'écriture et de lecture au niveau des langues nationales</i>	1	2%
<i>LF : Parce que tous les documents sont en français</i>	1	2%

**Tableau 20 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 19

Les résultats de l'enquête révèlent que la principale raison des préférences linguistiques se repose sur la maîtrise de ces par la majorité de la population Malienne et le sentiment qu'on trouve quand on apprend dans une langue qu'on prenne pour ce qui sont pour l'enseignement dans les LN. Les participants considèrent que ces langues sont parlées pas tous et que leur utilisation dans l'enseignement facilite la compréhension. Ils soulignent également qu'un pays ne peut pas avancer en se débarrassant de sa propre culture.

**Question N°21 : « Etes-vous pour ou contre un enseignement bilingue ? (C'est-à-dire français et langue maternelle) »**

Réponses obtenues



*Figure 29 : Représentation graphique concernant l'enseignement bilingue*

Comme l'indique le graphique, presque la totalité de nos enquêtés sont pour le bilinguisme soit 88% contre 12%. A ce niveau il faut savoir que la majorité de nos enquêtés ont exprimé des points de vue différents. D'autres proposent que l'enseignement se fasse uniquement en français et d'autres trouvent que pour une meilleure réussite il faut qu'on enseigne dans les langues nationales.

**Question N°22 : « Pourquoi ? »**

Suite aux réponses obtenues auprès de nos enquêtés, nous constatons que la majeure partie d'entre eux avancent l'idée que les langues nationales facilitent la compréhension et que les langues étrangères permettent de rester connecté au monde extérieur, c'est le cas des enquêtés : E01, E04, E09, E010, E015, E028, E030, E032, E041, comme exemple, E09 : « *Malgré qu'on nous enseigne en français, mais on nous explique en bambara* » ; E01 : « *J'aime le bilinguisme, parce que ça nous oriente dans d'autres localités* » et E028 : « *parce qu'on est capable de communiquer avec plus de personnes dans la langue française et avec la langue maternelle on aura plus de connaissances* ».

Une partie d'entre eux souhaiteraient avoir comme langues d'enseignement le français et le bambara. Cela se justifie par le fait que ces deux langues soient les langues les plus maîtrisées et les plus parlées par la population. Nous pouvons illustrer cela par le passage des enquêtés : E012, E05, E036 : « *Parce que la langue française et la langue maternelle sont les plus utilisées* ».

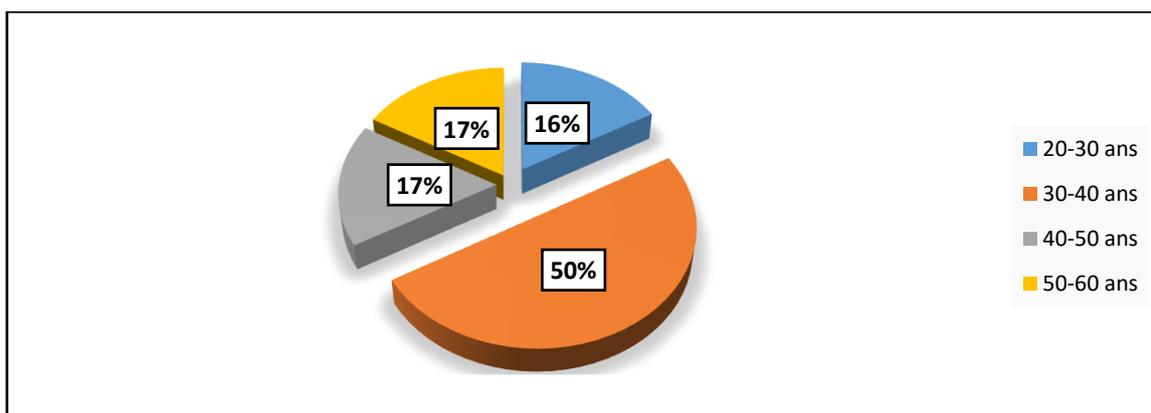
### **I.1.3. Interprétations et commentaires du troisième questionnaire (celui des enseignants du collège) :**

Cette partie est consacrée à la présentation et analyses quantitatives des données recueillies du deuxième questionnaire.

#### **a. Présentation des variables sociales**

Cette partie est consacrée à la présentation des caractéristiques de la population de nos enquêtés, c'est-à-dire : sexe, âge, lieu de résidence, lieu d'origine, niveau d'étude et profession.

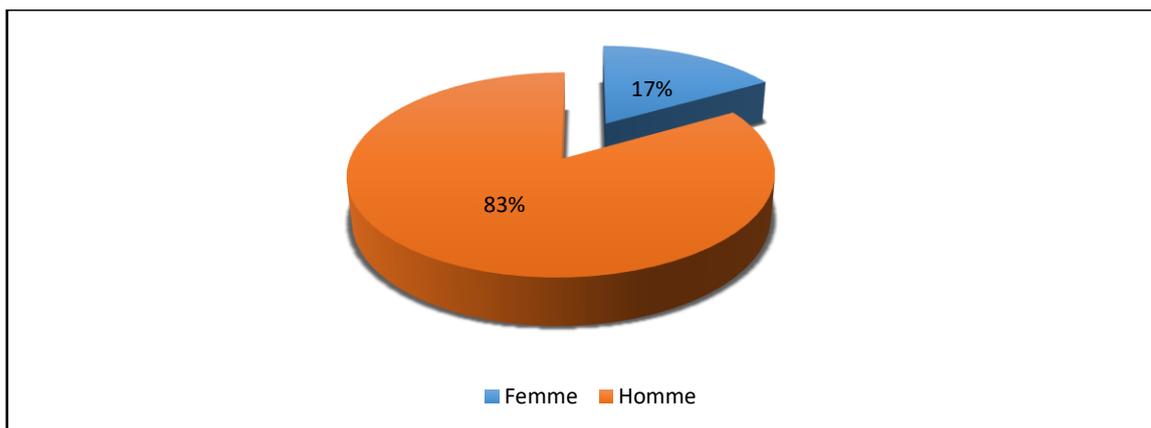
#### **Question N°1 : Age**



**Figure 30 :** Représentant la variable âge

Comme nous pouvons le constater sur le graphique, nous avons analysé cette question en fonction de la catégorie d'âge : entre 20-30, 30-40, 40-50 et 50-60 ans. La catégorie entre 30\_40 est la plus nombreuse avec un taux de 50% soit la moitié de nos enquêtés. Pour la catégorie 20-30 nous avons 16% et pour les catégories 40-50, 50-60 nous avons 17% chacune.

#### **Question N°2 : Sexe**



**Figure 31 :** Représentant la variable sexe

Ce graphique représente l'identification de la variable sexe de nos enquêtés, nous remarquons que 83% de l'ensemble de nos locuteurs appartient au sexe masculin ce qui correspond à la moitié de nos enquêtés, en revanche le sexe féminin possède le nombre le moins important avec seulement un taux de 17%.

### **Question N°3 : Lieu de résidence**

D'après les réponses obtenues, nous avons remarqué que, à part deux personnes qui n'ont pas répondues à la question, 9 sur 12 des enquêtés sont de la commune VI comme 1 qui mentionne être dans la commune I. Cela peut expliquer par le fait que l'enquête soit faite dans la commune VI de la capitale (Bamako).

### **Question N°4 : Lieu d'origine**

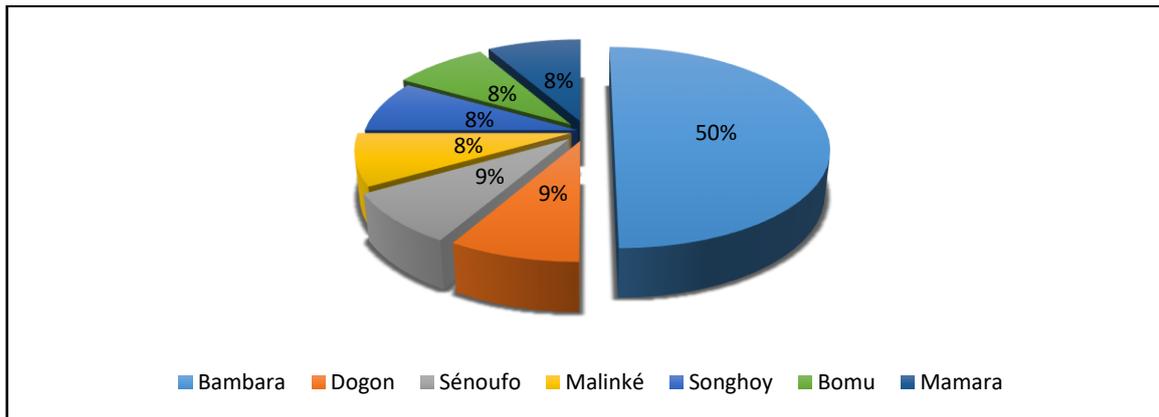
En ce qui concerne les lieux d'origines, comme nous l'avons dit plus haut, en générale les lieux d'origines dépendent de l'ethnie d'une personne. Par exemple, le cas de l'enquêté 12 : « *je suis de Bandiagara* », à travers cette réponse nous pouvons directement deviner son ethnie et même souvent son nom de famille, parce que cette ville est uniquement pour les dogons, cela peut-être également par le mot « *Bandiagara* » parce qu'il est dans la langue dogosso « la langue des dogons). Le cas de l'enquêté 11 : « *je suis de Sikasso* », cette réponse nous permet également d'identifier son ethnie et peut-être son nom de famille, etc.

### **b. Les pratiques langagières**

Cette deuxième partie consiste à déterminer d'après notre questionnaire les différentes pratiques langagières dans la vie quotidienne de nos participants.

### **Question N°5 : Quelles est votre langue maternelle ?**

## Types de réponses obtenues

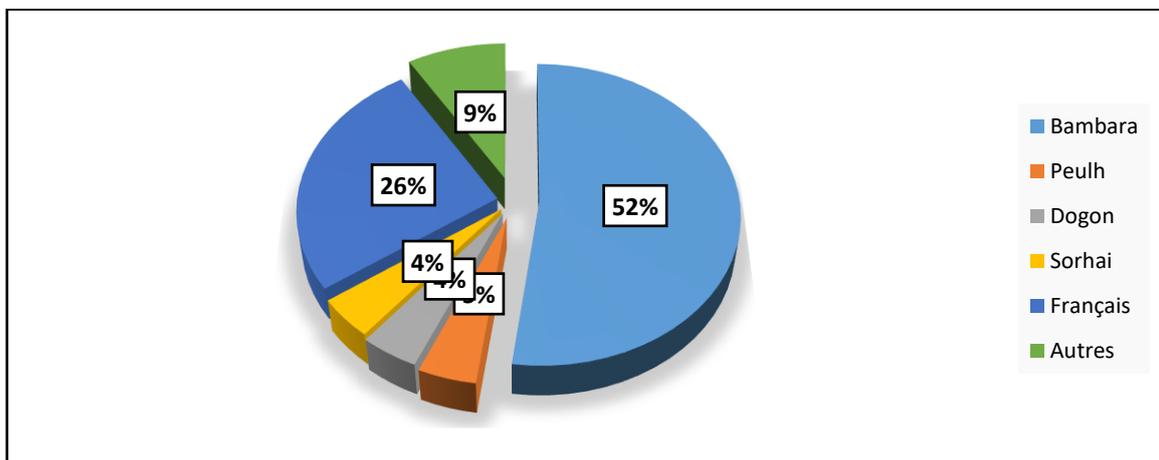


**Figure 32 :** Identification de la langue maternelle

D'après les données recueillies, la moitié de nos enquêtés déclarent avoir comme langue maternelle le bambara soit 50%. Autres locuteurs signalent avoir comme langue maternelle le dogon avec un taux de 9%. Nous retrouvons également des locuteurs de la langue sénoufo avec un taux de 9%. Quant aux autres langues (Malinké, songhay, bomu et mamara) 8% de nos enquêtés les utilisent en tant que langue maternelle.

### Question N°6 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?

#### Réponses obtenues



**Figure 33 :** Identification des langues utilisées en famille

D'après le résultat de notre enquête, nous retrouvons que la langue bambara est la langue parlée majoritairement dans différentes familles parmi les autres langues ce qui correspond à 52%. Nous pouvons considérer cet état de fait comme évident, car nombreux travaux ont démontré qu'au Mali, le bambara est parlé presque sur tout le territoire, soit environ 90% de la population. Après le bambara, le français est la deuxième langue la plus parlée, les résultats du

graphique peuvent nous prouver cela. Sur le plan national, après le bambara, nous retrouvons le peulh, le dogon et le sorhai qui sont beaucoup plus parlées par rapport aux autres langues. Nous pouvons confirmer cela par les résultats du graphique. Mais également, nous constatons la présence d'autres langues qui sont pas précisées par la majorité des enquêtés.

En revanche il faut noter que, la moitié de nos enquêtés mélangent plusieurs langues à la fois, d'autres parlent deux, trois jusque quatre langues dans leurs familles et que le bambara est parlé dans toutes ces familles. Cela détermine le degré du bilinguisme au Mali et à quel point le bambara est important.

Nous pouvons illustrer cela par les réponses des enquêtés :

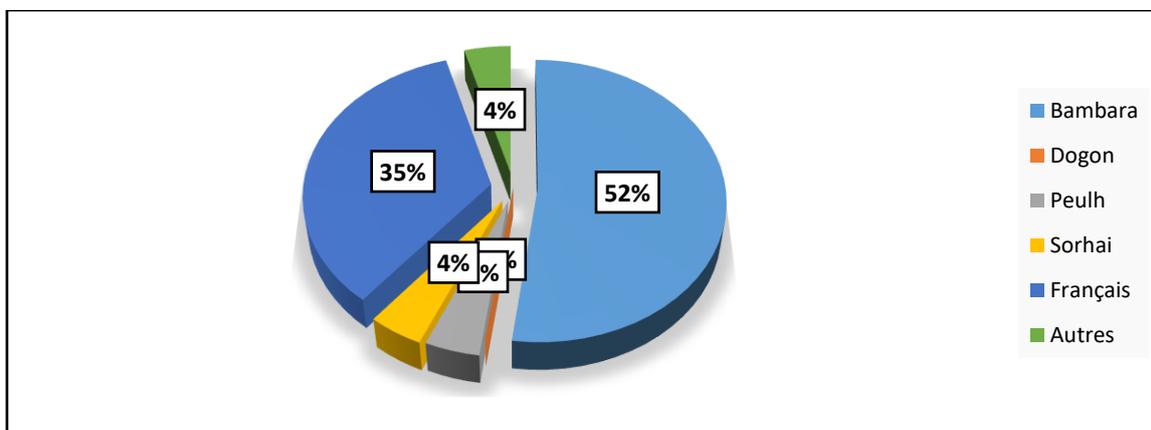
*E07, E04, E05, E010: « Bambara, français » ; E02 : « Bambara, bomu »*

*E011 : « Bambara, français, sénoufo » ; E012 : « Bambara, dogon, français »*

*E09 : « Bambara, peulh, sorhai, français »*

### **Question N°7 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?**

Réponses obtenues



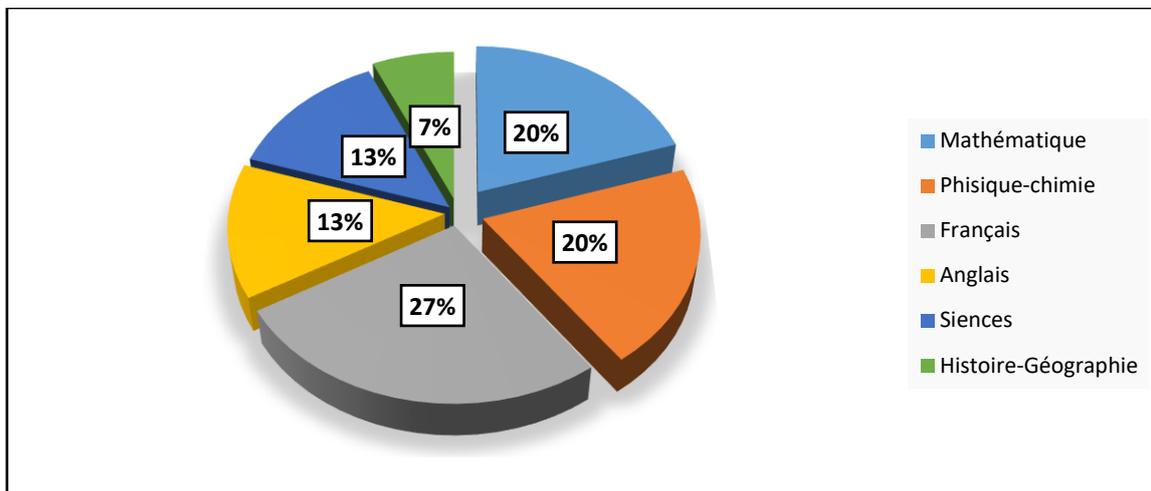
**Figure 34 :** Identification des langues utilisées dans la rue

Les réponses obtenues nous montrent que le bambara est la langue dont la majorité de nos enquêtés utilisent dans la rue, avec un taux de 52%. Le français se trouve au niveau de la seconde langue la plus parlée dans les rue. Cela est dû par le fait que ces langues soient les plus maîtrisées par la population en dehors de leurs langues maternelles. Ensuite, il y a le peulh avec un taux de 5%. Le dogon et le sorhai sont utilisés à une même fréquence, 4% chacune. Quant à la langue peulh, elle n'est pas présente, car elle est utilisée que dans des situations familiales.

En plus de ces langues nous remarquons également la présence d'autres langues, qui ne sont pas citées.

**Question N°8 : Quelle matière enseignez-vous ?**

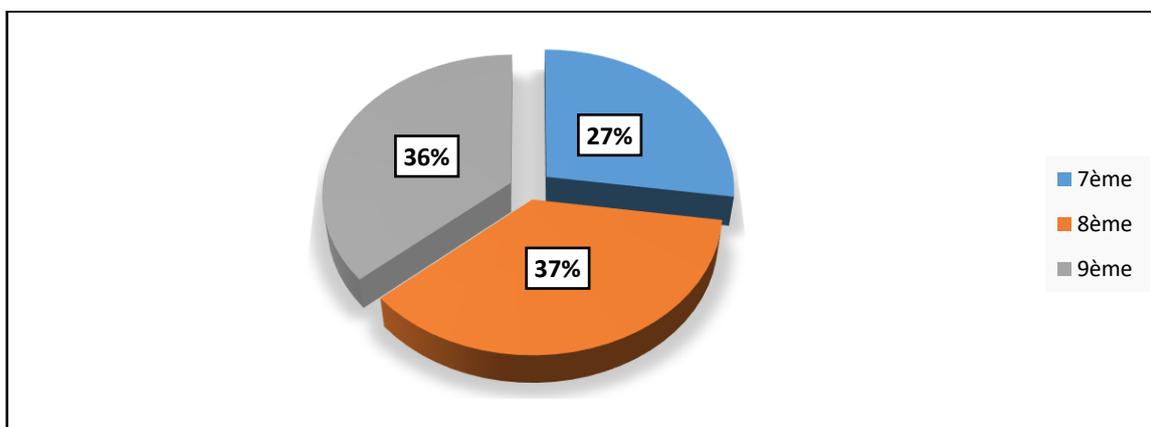
Types de réponse obtenues



*Figure 35 : Identification de la matière d'enseignement des enquêtés*

**Question N°9 : Quel est votre niveau d'enseignement ? (7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année)**

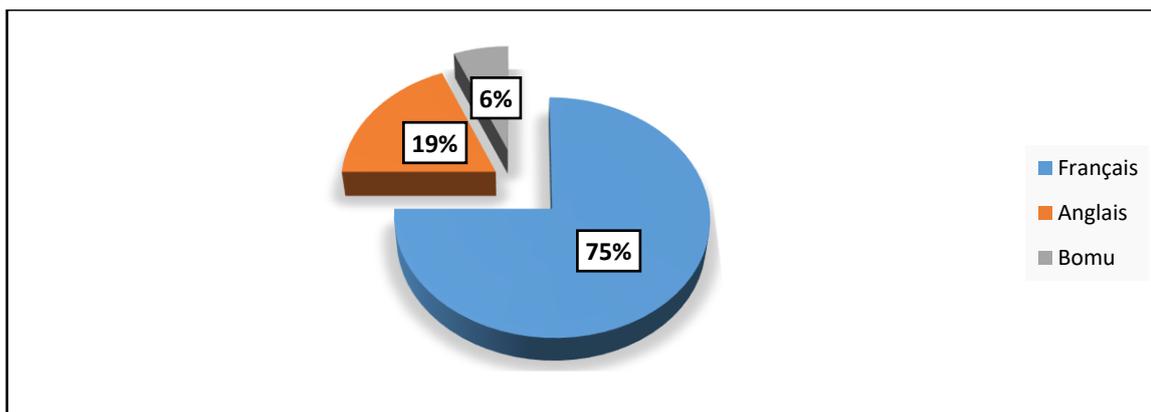
Réponses obtenues



*Figure 36 : Identification du niveau d'étude*

**Question N°10 : Dans quelle(es) langue(es) faites-vous vos recherches ?**

Types de réponses obtenues

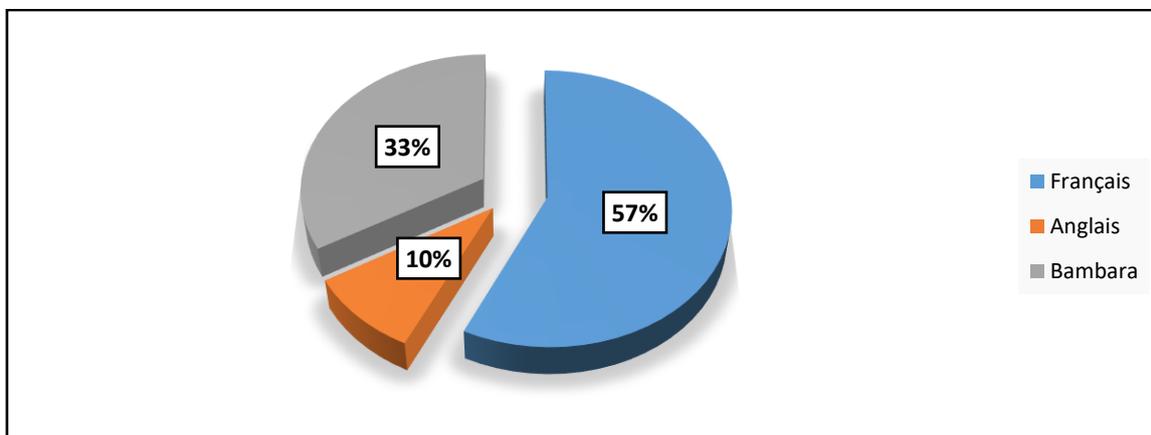


**Figure 37 :** Les langues utilisées pour la recherche

D'après les résultats obtenus auprès de nos enquêtés, nous avons constaté que, pour les recherches, 75% d'entre eux utilisent le français. L'anglais est utilisé dans des contextes particuliers. Il est choisi très généralement par des personnes qui s'occupent de l'enseignement de la langue anglaise. Le bomu est utilisé dans un cas très particulier et son utilisation est exceptionnelle.

**Question N°11 : Quelle(es) langue(es) utilisez-vous pour expliquer vos cours ?**

Types de réponses obtenues :



**Figure 38 :** Les langues utilisées pour expliquer les cours

Concernant la question de la langue utilisée pour l'enseignement, nous avons retrouvé que le français est le plus utilisé dans le domaine de l'éducation avec un nombre de 57%. Nous pouvons expliquer cela par le fait que le français a été la langue d'enseignement depuis toujours. Quant au bambara, elle est la langue complémentaire, c'est-à-dire qu'elle est utilisée dans le but de compléter le français pour faciliter la transmission et la compréhension des informations. En plus, l'anglais est utilisé dans des cas exceptionnels, par exemple dans un cours d'anglais, où

l'enseignant est obligé de donner son cours en anglais. Nous avons constaté que même dans ces cours, l'enseignant fait souvent recours à la langue bambara pour une meilleure compréhension.

**Question N°12 : Si vous utilisez la langue française, dites-nous quels problèmes elle pose en classe ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Le problème de compréhension se pose chez certains élèves si c'est le français seulement qu'on utilise, il faut détailler certaines choses en bambara</i>	<i>8</i>	<i>66%</i>
<i>Ce sont les règles grammaticales qui sont difficiles à maîtriser par apprenants et ayant la peur au ventre de commettre les fautes les empêchent à s'améliorer</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Niveau faible de la plupart des élèves en français</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Aucun problème</i>	<i>2</i>	<i>16%</i>

**Tableau 21 :** Représentation concernant l'utilisation du français dans les classes

Les réponses trouvées nous montrent que l'enseignement dans la langue française pose de problème au niveau de tous les plans. Une grande partie de nos enquêtés déclarent que les élèves ont du mal à comprendre quand les cours se font entièrement en français. Ces problèmes de compréhension peuvent être au niveau des règles grammaticales, etc. D'autres nous font savoir qu'il n'y a pas de problème avec l'utilisation de la langue française, puisque, malgré tout, avec le peu de niveau qu'ils ont, les élèves arrivent à s'en sortir.

**Question N°13 : Si vous utilisez les langues nationales dites-nous quels problèmes elles posent ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Moins de problèmes car la majeure partie des apprenants</i>	<i>5</i>	<i>41%</i>

<i>comprennent les langues nationales</i>		
<i>L'utilisation des langues nationales peut poser un problème de communication, parce que tout le monde ne parle la même langue</i>	3	25%
<i>A ce niveau on a pas beaucoup de problèmes, sauf le problème de "dialecte" parce que chaque localité à sa propre dialecte</i>	2	16%
<i>Avec les langues nationales le problèmes est qu'on ne peut pas les écrire car on a pas reçu de formation alphabétique de ces langues</i>	1	8%

**Tableau 22 :** Représentation concernant l'utilisation des LN en classe

Les données du tableau nous montrent que l'utilisation des LN ne pose presque aucun problème, ce qui n'est pas étonnant, parce que chacun se sent bien dans sa langue maternelle. Comme suite à cela, nous retrouvons 5 réponses qui affirme que les langues nationales sont acceptables en classe, parce que les cours sont compris sans difficulté par les élèves. Mais il apparait que ces langues (LN) posent de problèmes dans certains cas. Au Mali 13 langues nationales coexistent et ces langues sont toutes parlées par différentes ethnies. Ainsi il s'avère que cette pluralité linguistique affecte l'enseignement dans les LN, puisque tout le monde ne parle pas la même langue. Par exemple, l'enquêté : E010 : « *L'enseignement des langues nationales peut poser un problème de communication...parce qu'un enseignant soninké ne peut pas enseigner dans sa langue maternelle...* ».

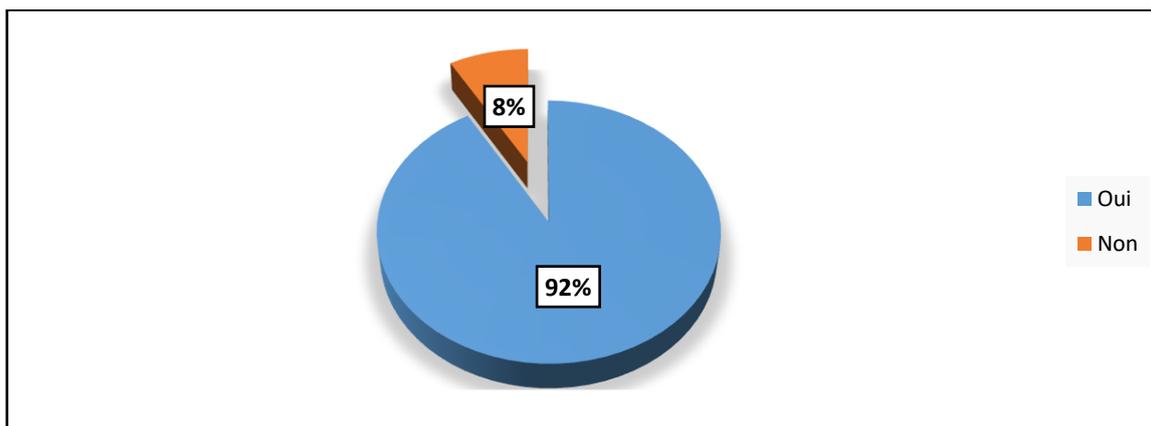
Ils soulignent également le problème de dialecte, parce que toutes ces langues sont parlées de différentes façons, on retrouve même qu'il y a des ethnies qui ne se comprennent pas entre eux, pourtant ils ont la même langue maternelle, par exemple : les dogons, les sorhai, les bobos, etc.

### c. La politique linguistique du Mali

Dans Cette partie nous allons essayer d’analyser les différentes questions posées auprès de nos enquêtés concernant la politique linguistique du Mali.

**Question N°14 : Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Etes-vous d’accord avec cette décision ?**

Réponses obtenues



**Figure 39 :** Représentation graphique sur l’officialisation des LN du Mali

Selon les résultats de l’enquête, il semblerait que presque la totalité (92%) des participants sont pour l’officialisation des langues nationales. Cette statistique prouve donc que les langues nationales ne sont pas oubliées et qu’elles auront le droit qu’elles méritent dans la politique ainsi que dans tous les domaines. Seulement 8% de nos enquêtés soulignent qu’ils sont contre cette décision avec des raisons spécifiques.

### Question N°15 : Pourquoi ?

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce que cela permet de retrouver notre identité</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Pour être souverain, autonome un état doit avoir ou être reconnu par sa propre langue</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que c’est plus rentable et bénéfique, car les enfants font beaucoup de choses qu’ils ignorent le sens</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

<i>Parce que nous devons être très bien en la première langue pour pouvoir se sentir mieux en la deuxième</i>	1	8%
<i>Pour donner de la valeur à nos langues nationales afin de donner un coup d'accélération au développement de toutes nos actions par une compréhension rapide</i>	6	50%
<i>Car aucune langue doit être supérieure à l'autre</i>	1	8%
<i>Parce que tous les Maliens ne parlent pas la même langue</i>	2	16%

**Tableau 23 : Justification des réponses concernant la question 14**

D'après les résultats obtenus, nous constatons que la majorité de nos enquêtés se sont focalisé sur la valorisation des langues nationales et sur développement du pays. Pour certains, l'officialisation de ces nationales est une manière de leur donner le droit qui les revient et une façon de les promouvoir. Ils pensent également que, cela pourrait contribuer au développement du pays.

#### **d. La politique linguistique éducative du Mali**

La partie-ci consiste à analyser les données recueillies concernant les questions posées pour la politique linguistique éducative du Mali.

**Question N°16 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>C'est une bonne idée car elles permettent aux élèves la meilleur compréhension car ils maitrisent déjà les langues nationales</i>	4	33%
<i>C'est une excellente idée car cela permettra de bien pouvoir</i>	1	8%

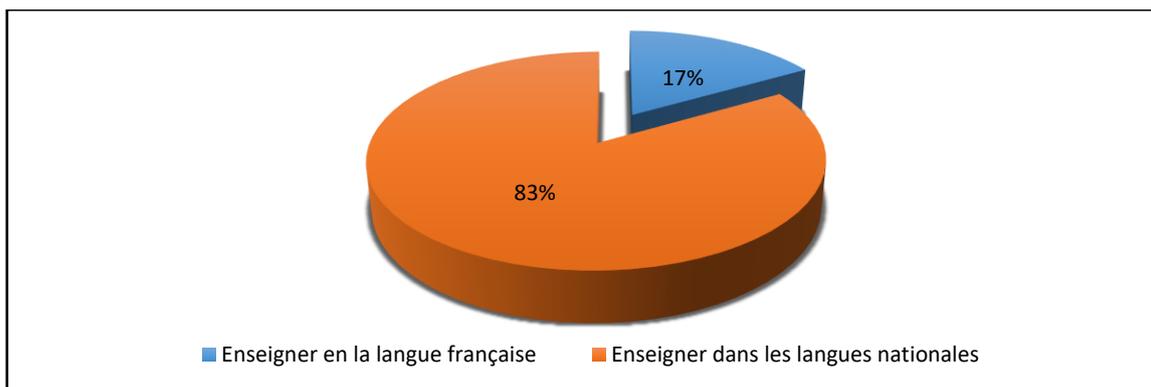
<i>faire comprendre les enfants élèves de la culture et de la citoyenneté du milieu où ils se trouvent</i>		
<i>L'idée serait favorable pour un Mali futur et les élèves n'auront pas de complexe à s'exprimer</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Je soutiens cette idée parce que cela sera l'occasion pour que nous puissions nous développer, c'est le cas de plusieurs pays</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est une excellente idée car l'avancement d'un pays est indispensable sans sa propre langue, car le développement c'est de pouvoir bien s'exprimer, écrire et utiliser ses idées, pensées dans sa langue</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est une très bonne idée car les langues nationales sont les plus parlées donc ça facilite la communication</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Une très bonne décision car cela pourrait améliorer le niveau des élèves</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 24** : Représentations sur l'intégration des LN dans le système éducatif

A travers les réponses obtenues, il est clair que l'idée d'intégrer les LN dans l'enseignement est approuvée par la majorité de nos enquêtés. La plupart d'entre eux affirment que cette intégration va permettre aux élèves de mieux comprendre les cours. En vue de préserver l'identité culturelle, certains expriment leur attachement à leur identité culturelle qui souhaitent voir ces langues dans le système éducatif.

**Question N°17 : Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française ou dans les langues nationales, lequel choisirez-vous ?**

Réponses obtenues



**Figure 40:** Représentation sur l'enseignement dans les LN ou dans la langue française

Comme l'indique le graphique, la majorité (83%) de nos enquêtés sont pour l'enseignement dans les langues nationales et 17% sont pour l'enseignement dans la langue française. Nous pouvons expliquer cela par ce fait que la langue française crée un problème de compréhension chez les enfants. Nous avons remarqué que les élèves ont moins de problème avec les LN et que cela leurs procure de joie et ils fournissent beaucoup d'énergie, d'après un adage : « *l'enfant se sent à l'aise dans sa langue maternelle comme le poisson dans l'eau* ».

#### Question N°18 : Pourquoi ?

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce que avec nos langues nationales nous n'allons pas passer des années à apprendre à parler, nous allons faire face à la science depuis à bas âge</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que c'est à notre faveur</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que la langue française que nous enseignons n'est pas comprise par les enseignants à plus forte raison que les apprenants</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que faire comprendre les élèves devient une épreuve plus facile...</i>	<i>4</i>	<i>33%</i>
<i>Parce que l'observation et la compression est visible</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

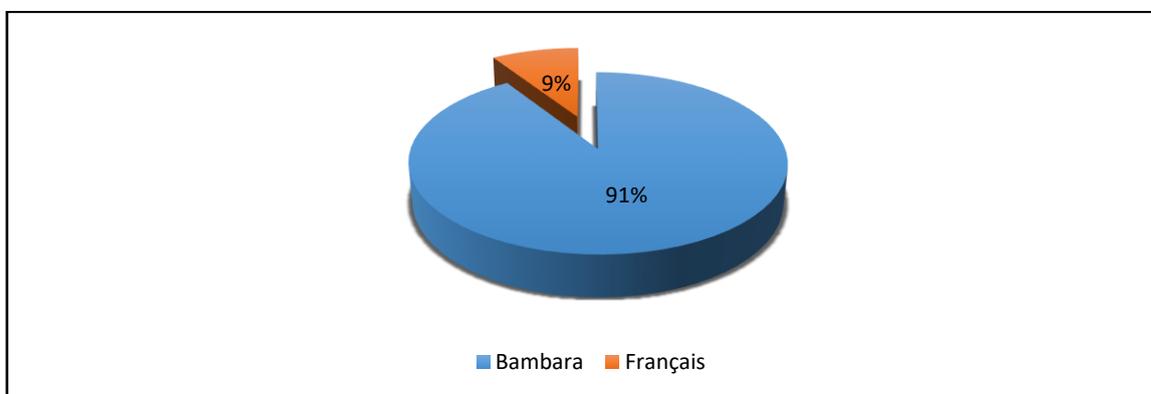
<i>La langue française : parce que c'est celle que nous avons apprise et aussi c'est la langue de travail au Mali pour le moment</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>La langue française : parce que beaucoup de nos documents sont en français et permet aussi aux élèves d'échanger avec l'extérieur plus tard. Le bambara est restreint alors que le français est la plus parlée en Afrique</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 25 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 17

D'après les réponses obtenues, nous constatons que la raison derrière ces choix tourne toujours autour de la compréhension. La majorité de nos enquêtés nous ont fait comprendre que l'enseignement dans les langues nationales permet aux élèves de mieux comprendre les cours et facilitera la tâche aux enseignants. D'autres pensent également qu'avec les langues nationales cela ne sera pas possible. Ces répondants se réfèrent sur la documentation et le fait que les langues nationales sont restreintes, elles s'arrêtent uniquement au Mali. Il apparaît que tous les documents se trouvent dans la langue française, donc l'accès sera difficile.

**Question N°19 : Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?**

Types de réponses obtenues



**Figure 41 :** Représentation graphique la langue la plus favorable pour l'enseignement au Mali

Selon les résultats du graphique, presque la totalité (91%) de nos enquêtes proposent que la langue d'enseignement la plus favorable au Mali, est le bambara. Cela peut se justifier par le fait que le bambara soit la langue la plus comprise, parlé partout au Mali. Par contre 9% pensent que la meilleure langue pour l'enseignement au Mali est le français.

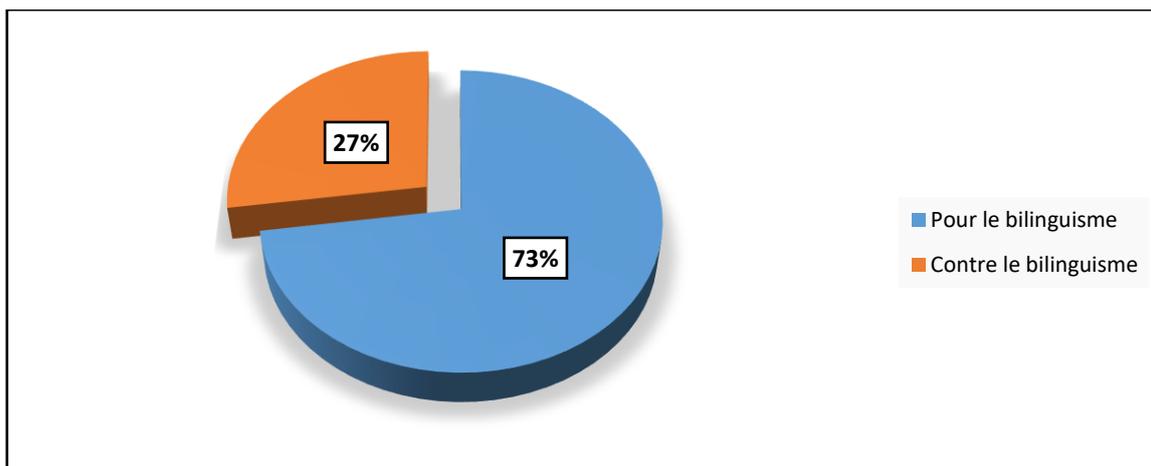
**Question N°20 : Pourquoi ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Parce que la plupart de la population Malienne parle cette langue</i>	<i>8</i>	<i>41%</i>
<i>La majorité des élèves comprendront facilement et de façons rapide</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que c'est notre propre langue</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Français : parce que dans l'avenir les élèves n'auront pas de difficulté linguistique une fois à l'extérieure</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 26 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la 19

D'après les réponses obtenues auprès de nos enquêtes, nous avons remarqué que l'enseignement dans la langue bambara sera efficace selon beaucoup d'entre eux, parce que, elle est la langue que tout le monde maîtrise et parle et elle est la seule langue qu'on peut utiliser n'importe où et avec tout type de personnes. Par contre la langue française a été choisie, parce que c'est une langue internationale, qui va servir aux enfants de moyen de communication en dehors du pays.

**Question N°21 : Etes-vous pour ou contre un enseignement bilingue ? (C'est-à-dire français plus les langues nationales)**



**Figure 42 :** Représentation graphique sur l'enseignement bilingue (français & LN)

D'après les réponses sur la question de l'enseignement bilingue, la majorité de nos enquêtés sont pour le bilinguisme avec un taux de 73% contre 27%. Cet état de fait peut se justifier par le fait que le bambara et le français sont toutes les deux les langues dont les Maliens ne peuvent se passer. La première (bambara) est une langue comprise par tout le monde, donc avec elle l'apprentissage sera facile. La deuxième (français) quant à elle, est une langue internationale, donc elle permettra aux enfants de pouvoir communiquer avec l'extérieur.

#### Question N°22 : Pourquoi ?

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Sur la situation sociale dans laquelle deux langues sont utilisées cela valorise nos compétences et la communication</i>	6	50%
<i>Cela permet à nos enfants à l'avenir de pouvoir s'exprimer en cas de voyage dans d'autres pays</i>	2	16%
<i>Parce que c'est pas évident de maîtriser deux langues par la population</i>	1	8%
<i>Parce que quand on veut se débarrasser d'une langue on doit la laisser complètement au</i>	1	8%

<i>profil d'une autre Le temps qu'on va mettre à apprendre le français, on mettra cela à apprendre la science, la littérature et autres en bambara</i>		
<i>C'est trop compliquer, risquer car utiliser une langue étrangère ou des langues qui ne sont pas les nôtres ne nous mène à rien comme développement</i>	1	8%

**Tableau 27 :** Justification des réponses données par les enquêtés concernant la question 21

Les réponses obtenues nous montrent que l'enseignement dans les deux langues est efficace. Parce que, dans un premier temps, cela crée chez l'enfant un comportement bilingue, dans un second temps, l'enfant sera capable avec cette deuxième langue (étrangère) de communiquer facilement à n'importe où il va aller.

**1.1.4. Interprétations et commentaires du quatrième questionnaire (celui des enseignants de l'université) :**

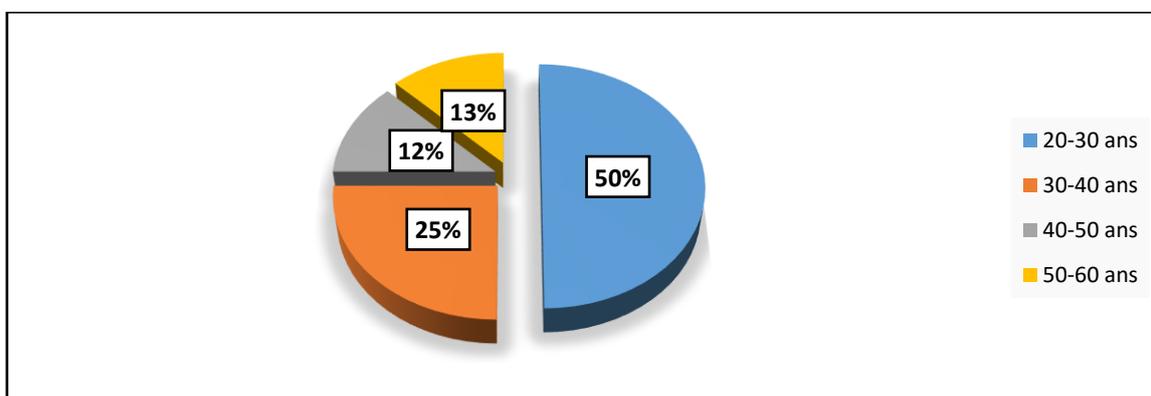
Cette partie est consacrée à la présentation et analyses quantitatives des données recueillies par le quatrième questionnaire.

**a. Présentation des variables sociales**

Cette partie est consacrée à la présentation des caractéristiques de la population de nos enquêtés, c'est-à-dire : sexe, âge, lieu de résidence, lieu d'origine, niveau d'étude et profession.

**Question N°1 : Age**

Types de réponses obtenues

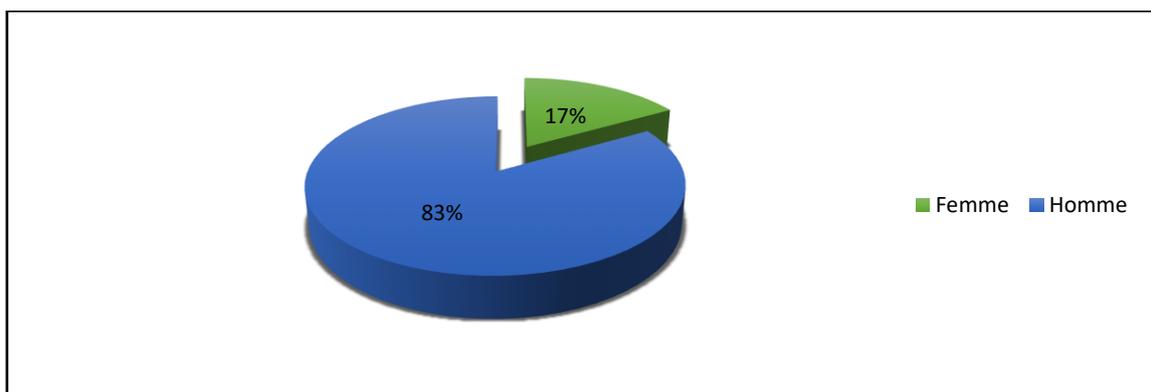


**Figure 43 :** Représentation de la variable âge

Comme nous pouvons le constater sur le graphique, l'enquête a beaucoup touché la tranche d'âge entre 20 et 30 ans avec un taux de 50% soit la moitié de nos enquêtés. Pour la tranche entre 30 et 40 ans nous avons eu 25%, 12% pour 40 et 50 ans et 13% pour 50 et 60 ans.

### Question N°2 : Sexe

Types de réponses obtenues

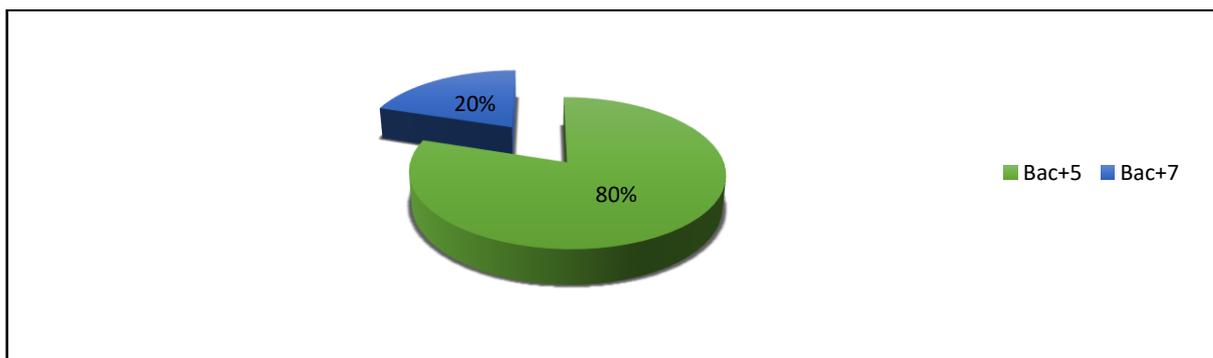


*Figure 44 : Représentation de la variable sexe*

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité de nos enquêtés sont du sexe masculin avec un taux de 83%, et pour le sexe féminin nous retrouvons 17% de nos enquêtés.

### Question N°3 : Quel est votre niveau d'étude ?

Types de réponses obtenues



*Figure 45 : Identification du niveau d'étude*

En ce qui concerne le niveau d'étude, notre enquête n'a pas touché tous les niveaux comme le démontre sur le graphique, nous avons pas eu à faire avec le niveau licence.

Selon les réponses trouvées, notre enquête a beaucoup le niveau master avec un taux de 80% et 20% pour le niveau doctorant. Nous pour expliquer cela par le fait que, pour enseigner à l'université il faut au moins avoir un master et que l'accès au doctorat n'est pas facile.

#### **Question N°4 : Quel est votre lieu de résidence ?**

Contrairement aux autres questionnaires, cette enquête a beaucoup touché la commune V. A part deux personnes qui n'ont pas voulu préciser leur localité, 5 ont répondu avoir été dans la commune 5, soit la majorité, 4 dans la commune VI et 1 dans la commune IV.

#### **Question N°5 : Quel est votre lieu d'origine ?**

D'après les réponses des enquêtés, la majorité (7) d'entre eux sont dans les régions, 3 sont dans les petits villages non loin de Bamako (la capitale) et 2 n'ont pas répondu. Comme toujours, les lieux de résidences sont en fonction de l'ethnie ou du nom de famille de la personne, mais il est beaucoup plus lié à l'ethnie.

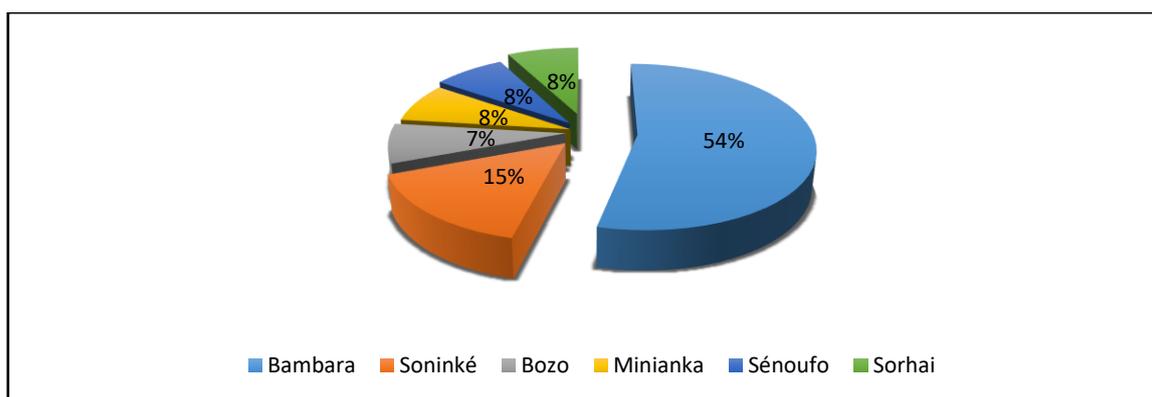
Types de réponses obtenues

#### **b. Les pratiques langagières**

Cette première partie consiste à déterminer d'après notre questionnaire les différentes pratiques langagières dans la vie quotidienne de nos participants.

#### **Question N°6 : Quelle est votre langue maternelle ?**

Types de réponses obtenues



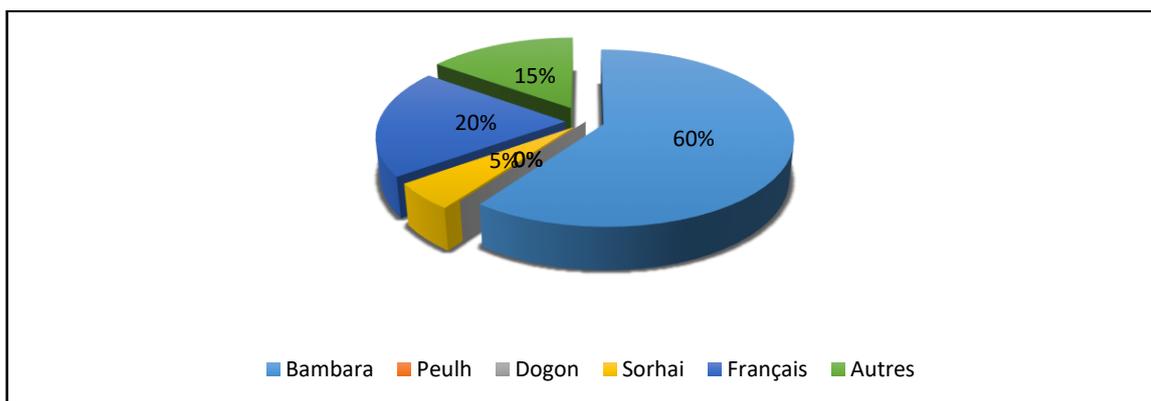
**Figure 46 :** Identification de la langue maternelle

D'après les réponses obtenues auprès de nos enquêtés concernant la question de la langue maternelle. Nous avons constaté que la majeure partie d'entre eux, soit 50%, ont comme langue maternelle le bambara. Comme nous l'avons déjà dit, le groupe bambara est le groupe

le plus important parmi les ethnies du Mali, et on les retrouve un peu partout sur le territoire, surtout dans la capitale (Bamako). Dans la position nous avons le soninké qui se retrouve avec 15%. Ensuite, il y a le bozo, une ethnie peu nombreuse, est considérée comme la langue maternelle de 7% de nos enquêtés. Les trois autres langues (minianka, sénoufo et sorhai) prennent la troisième position avec un taux de 8% chacune.

**Question N°7 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?**

Réponses obtenues

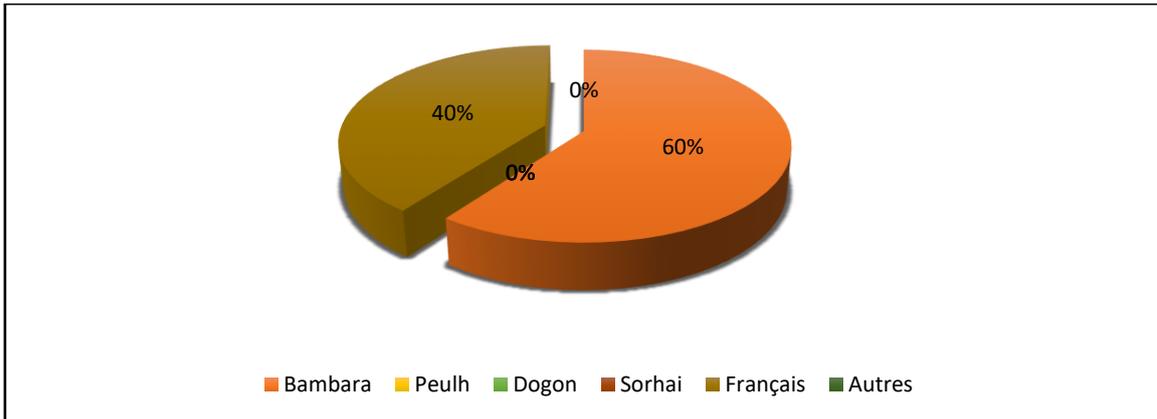


*Figure 47 : Identification des langues utilisées en famille*

D’après les réponses recueillies auprès de nos enquêtés, 60% parmi eux utilisent beaucoup plus le bambara et le français (20%) en famille. Cela peut se justifier par le fait que le bambara soit la plus utilisée et comprise, quant au français, elle est la langue de l’enseignement, donc parler avec les enfants dans cette langue, leur permet de s’y habituer. Ensuite d’autres langues nationales sont parlées. Mais elles sont utilisées dans des familles ayant comme celles-ci leur langue maternelle, raison pour laquelle, elles sont utilisées par un petit nombre de nos enquêtés. Il faut noter que ces langues sont utilisées en parallèle.

**Question N°8 : Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?**

Réponses obtenues



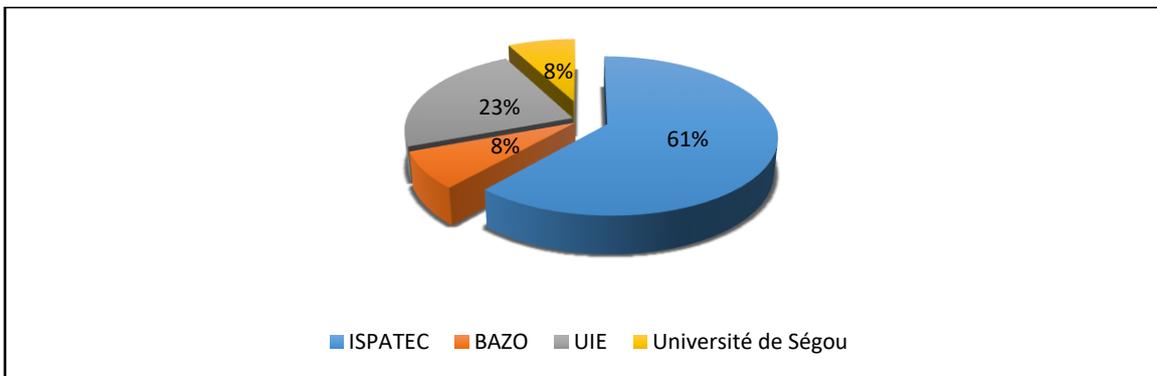
**Figure 48 :** Identification des langues utilisées dans la rue

Dans le cas des langues utilisées dans la rue, nous constatons que nos enquêtés utilisent uniquement le bambara (60%) et le français (40%). Nous pouvons expliquer cette situation par le fait que le français soit une véhiculaire, donc elle est utilisée dans des situations exceptionnelle. Le bambara, la langue que toute le monde parle et maîtrise. Quant aux autres langues elles sont absentes dans ce cas, car on les retrouve que dans des situations familiales.

**c. Présentation des questions personnelles des enquêtés concernant leur profession**

**Question N°9 : Dans quelle université enseignez-vous ?**

Types de réponses obtenues



**Figure 49 :** Identification des universités où travaillent les enquêtés

Notre enquête a touché trois université différentes et un institut, dont deux privés et deux publics. Mais l'enquête a beaucoup plus touché l'université ISPATEC (Institut Supérieur Privé des Affaires et des Technologies) avec un taux de 61%. 23% pour l'UIE, et 8% pour l'université de Ségou et pour l'université BAZO. Nous pouvons également mentionner que l'enquête a uniquement affecté le domaine de la science.

**Question N°10 : Dans quelle faculté enseignez-vous ?**

Cette question n'a pas été répondue par la majorité de nos enquêtés. Cela est peut-être dû au fait que ces universités sont faites spécialement pour des domaines spécifiques.

**Question N°11 : Dans quel département vous travaillez ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Réseaux des télécoms</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>
<i>Marketing Commercial</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>
<i>Informatique</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>
<i>MIC</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>
<i>Géologie</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>
<i>Sciences Techniques</i>	<i>1</i>	<i>16%</i>

**Tableau 28 :** Les réponses concernant le département où travaille les enquêtés

Cette question n'a également été répondue que par la moitié de nos enquêtés. Sur 12, la question a été répondue par 6.

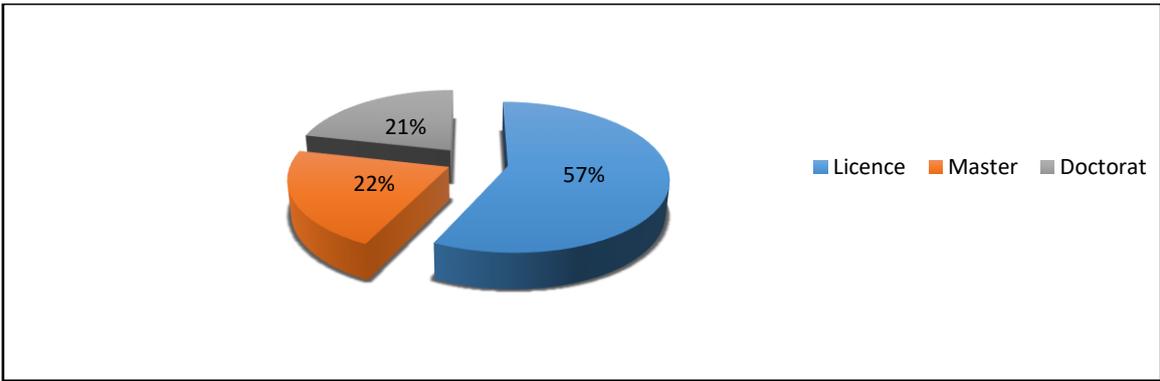
**Question N°12 : Quel est votre domaine d'enseignement ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Anglais</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Electronique Numérique</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Informatique</i>	<i>3</i>	<i>23%</i>
<i>Management des Entreprises</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Pétrographie</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Transport Logistique</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Droit des Entreprises</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Marketing</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Mathématique Appliquée</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Informatique réseaux des systèmes</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 29 :** Identification du domaine d'enseignement des enquêtés

**Question N°13 : Quel est votre niveau d'enseignement ? (Licence, Master, Doctorat)**

Réponses obtenues

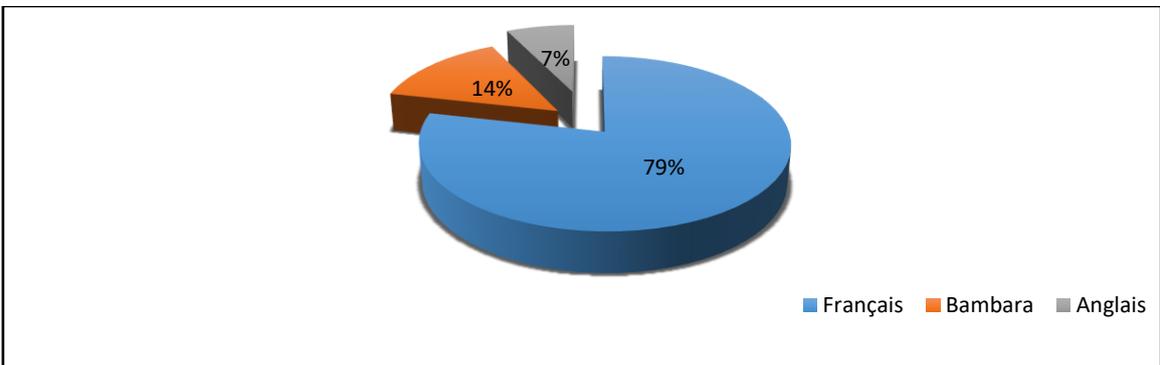


**Figure 50 :** Identification du niveau d'enseignement des enquêtés

En ce qui concerne la question du niveau d'enseignement de nos enquêtés, nous avons remarqué que ces enseignants enseignent à tous les niveaux, puisqu'ils sont des enseignants de l'université. Nous pouvons seulement dire qu'il y en a des personnes qui sont plus avec un niveau que d'autres. Comme l'indique dans le tableau, la majorité d'entre eux se chargent beaucoup plus des licences soit 57%, 22% pour le master et 21% pour le doctorat.

**Question N°14 : Quelle(es) langue(s) utilisez-vous pour votre enseignement ?**

Types de réponses obtenues



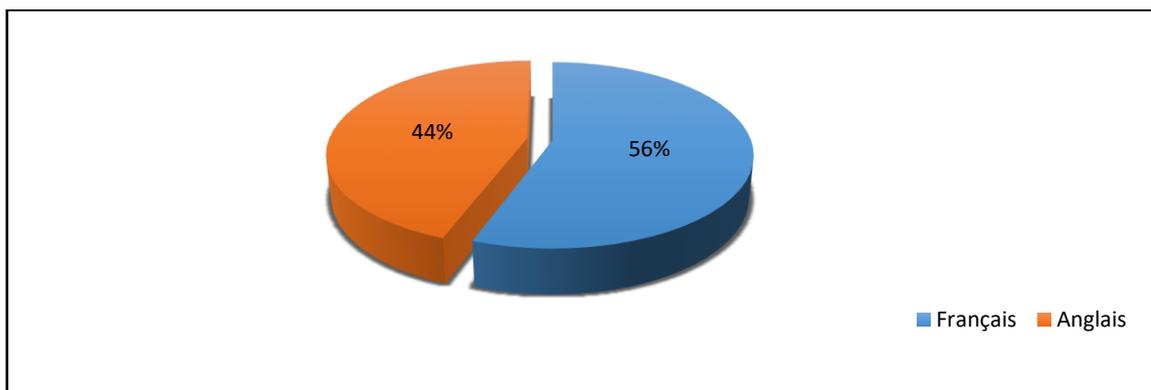
**Figure 51 :** Les langues utilisées pour expliquer les cours

Comme le cas des autres niveaux, le français est la langue la plus utilisée dans l'enseignement soit 79%. Pour ce qui est de la langue bambara, nous constatons qu'elle n'est pas trop utilisée à ce niveau comparer aux autres, seulement 14% d'entre eux l'utilisent. Relativement à l'anglais, elle n'a pas un statut aussi important dans le domaine de l'enseignement, et c'est concernant tous les niveaux de l'éducation. On trouve qu'elle est presque absente, seulement 1 sur 12 l'utilise, parce que c'est son domaine d'enseignement.

Comme toujours, le français et le bambara sont utilisés de façon complémentaire, c'est-à-dire l'une complète l'autre pour faciliter la compréhension, par exemple le cas des enquêtés : E01 et E03 qui les utilisent ensemble.

**Question N°15 : Quelle(es) langue(s) utilisez-vous pour vos recherches, publications et communications scientifiques ?**

Types de réponses obtenues ?



*Figure 52 : Les langues utilisées pour les recherches*

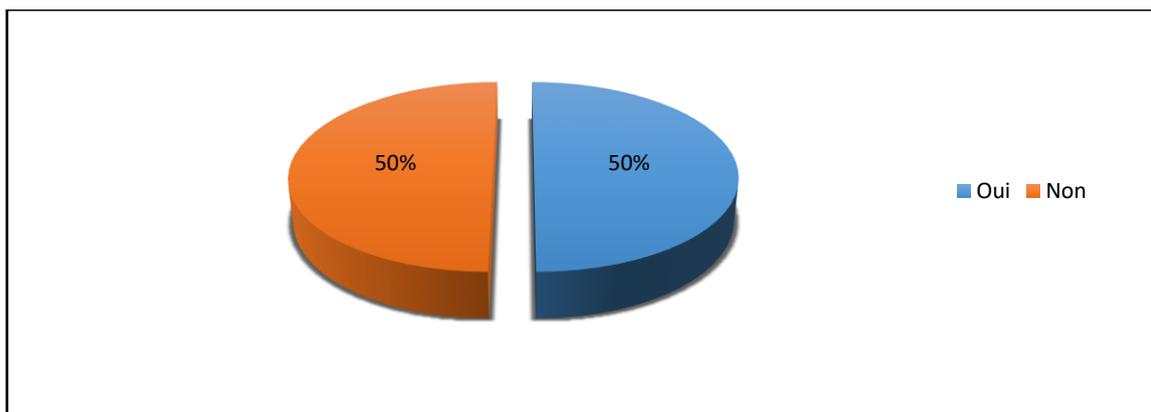
Selon le graphique ci-dessus, nous constatons que le français est le plus utilisé par nos chers enquêtés. Ainsi, la plupart d'entre eux l'utilisent dans les recherches, publications et communications scientifiques, ce qui correspond à 56% contre 44% pour l'anglais. Il faut noter qu'à part de deux personnes qui n'ont pas répondues à la question, 8 sur le reste utilisent le français en même temps que l'anglais. Cela signifie donc qu'après le français l'anglais peut être considéré comme la deuxième langue étrangère la plus utilisée et nous pouvons confirmer cela par la réponse de quelques-uns de nos enquêtés.

**d. La politique linguistique du Mali**

Dans Cette partie nous allons essayer d'analyser les différentes questions posées auprès de nos enquêtés concernant la politique linguistique du Mali.

**Question N°16 : Les langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Etes-vous d'accord avec cette décision ?**

Réponses obtenues



**Figure 53 :** Représentation graphique sur l'officialisation des LN du Mali

A travers les réponses présentées sur le graphique, nous constatons que 50% sont pour cette décision et 50% sont contre cette nouvelle politique linguistique de l'Etat. La politique linguistique du Mali, est une politique linguistique pluraliste, c'est-à-dire une politique qui reconnaît la diversité linguistique.

**Question N°17 : Pourquoi ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Cela permet la valorisation de nos langues nationales</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que c'est un outil essentiel de l'enseignement</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que c'est un vecteur de la communication</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est notre identité</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Notre génération n'aime pas la lecture, on a plus de temps pour faire des recherches</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Pas prêt pour une telle transition</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Difficile d'appliquer</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que toutes langues sont utilisables tant qu'il y a intercommunication</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parce que nos langues ne sont pas pour la plupart écrites</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

<i>Parce que : les réunions dans les services administratifs se font toujours en français ; Les correspondances entre services sont toujours écrites en français ; Le journal télévisé est toujours en français ; Les journaux d'information sont toujours écrits en français</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>8%Parce que ce sont des langues non internationales</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 30 :** Justification des réponses données par enquêtés concernant la question 16

D'après les données présentes dans le tableau, nous constatons que nos enquêtés ont répondu à la question en donnant plusieurs raisons. Nous retrouvons que chacun d'eux à une raison différente aux autres. D'autres se sont référés sur la préservation de l'identité culturelle, d'autres sur la promotion et la valorisation des langues, etc. Certains pensent également que le français est beaucoup privilégié que les langues nationales surtout dans le domaine de l'éducatons, dans des administrations.

#### **e. La politique linguistique éducative du Mali**

La partie-ci consiste à analyser les données recueillies concernant les questions posées pour la politique linguistique éducative du Mali.

**Question N°18 : Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Mauvaise idée parce qu'au Mali nous avons plusieurs langues donc ça sera difficile de les intégrer toutes</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Une mauvaise idée. Je pense qu'il faut enseigner dans les langues parlées à l'internationale</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

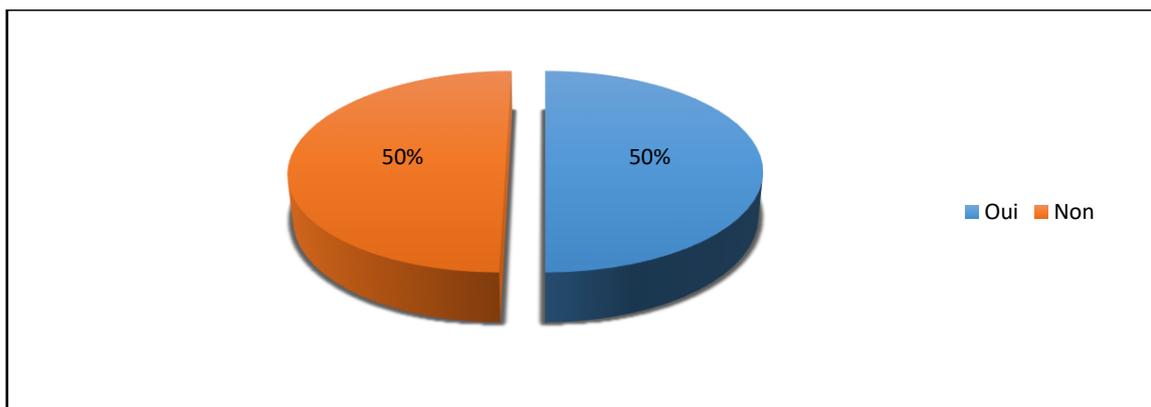
<i>Je suis d'accord pour cette idée, parce que la langue est utilisée pour l'intégration</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Je ne vois pas l'opportunité parce que le monde est planétaire</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Difficile mais nécessaire car ça permettra aux étudiants de comprendre assez facilement</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est une bonne idée mais un réel déficit. C'est la validation de notre identité</i>	<i>2</i>	<i>16%</i>
<i>Bonne idée parce qu'un pays ne peut se développer intellectuellement sans sa langue</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Une excellente idée parce que ce sont des langues utilisées partout : les institutions, entreprises, écoles et dans les rues donc mieux vaut les utiliser</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est une bonne idée mais cette intégration demande beaucoup de travail à tous les niveaux</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 31 :** Représentation sur l'intégration des LN dans le système éducatif

D'après les réponses obtenues nous remarquons que la majorité de nos enquêtés sont pour l'idée d'intégrer les LN dans le système éducatif. Selon certains, c'est une mauvaise idée, car les langues sont beaucoup pour être toutes introduites dans le système éducatif.

**Question N°19 : Cette intégration est-elle possible au niveau universitaire ?**

Réponses obtenues



**Figure 54 :** Représentation graphique sur l'intégration des LN au niveau universitaire

**Question N°20 : Selon vous quelles seront ces avantages ou inconvénients ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Avantages</i>	
<i>Permet dans un premier temps à la population de comprendre ce qui se dit lors des débats politiques,</i>	<i>2</i>	<i>16%</i>
<i>Valorisation de nos langues</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>en second temps elle permet au Mali d'affirmer sa souveraineté</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Facilite l'acquisition des connaissances</i>	<i>3</i>	<i>825%</i>
	<i>Inconvénients</i>	
<i>Le bambara s'arrête qu'au Mali seulement</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Non maitrise de l'écriture de la langue maternelle par les apprenants</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Difficulté d'application</i>		<i>8%</i>
<i>Il faut beaucoup de temps pour cette intégration</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>La plupart des documents sont en français et anglais et nos langues ne sont pas écrites</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

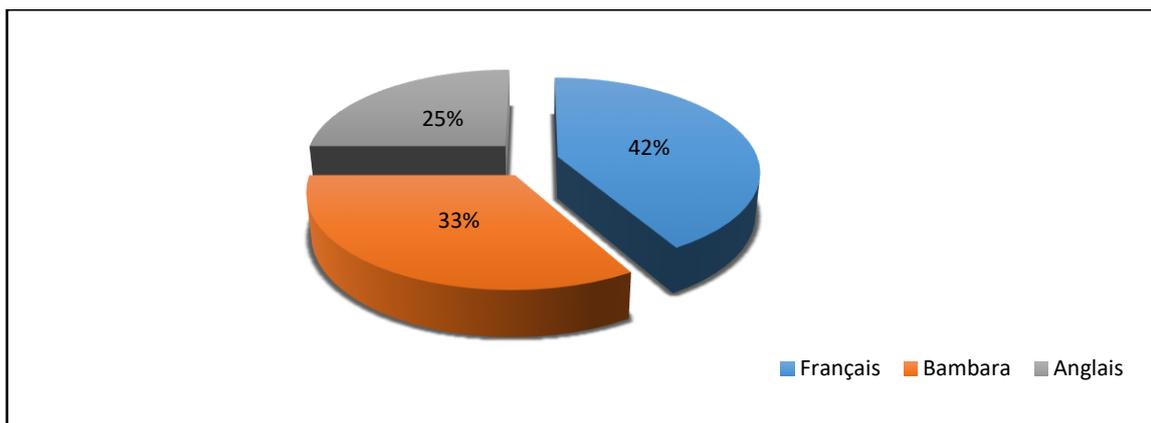
<i>Vouloir intégrer les langues nationales comme langues d'enseignement</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
---	----------	-----------

**Tableau 32 :** Identification des influences de l'intégration des LN au niveau universitaire

A travers ces réponses, nous constatons que la langue française pose également un problème de compréhension même chez les étudiants. Nous pouvons justifier cela par le fait que la majorité des enquêtés ont répondues qu'avec les langues nationales la compréhension sera facile. Mais par contre d'autres pensent que cela sera un réel déficit et qu'il y aura des inconvénients, car le bambara n'est pas une langue internationale et que le français est plus utilisé à l'écrit que le bambara, par exemple, les documents sont tous écrits en français malgré le fait qu'il y a une direction chargée de la transcription dans les langues nationales.

**Question N°21 : Selon vous quelle langue d'enseignement serait plus favorable à l'enseignement universitaire au développement du Mali ?**

Types de réponses obtenues



**Figure 55 :** Représentation sur la meilleure langue d'enseignement au Mali

Dans ce cas, contrairement aux autres, nous constatons que le français est le plus recommandé par nos enquêtés. Il a été recommandé par 42%, presque la moitié. D'autres trouvent que la langue la plus favorable est le bambara avec un taux de 33%. Cela est peut-être dû au fait que c'est un niveau supérieur et que ça sera difficile, au niveau de la documentation, puisque tous les documents pour enseigner sont en français.

Quant à l'anglais, il a été recommandé par 25%. Nous pouvons justifier le choix de l'anglais par le fait qu'elle est la langue, actuellement dominante et parlée partout dans le monde et dans le domaine de la technologie, elle est le plus à l'œuvre.

**Question N°22 : Avez-vous des propositions pour améliorer la situation linguistique à l'université Malienne ?**

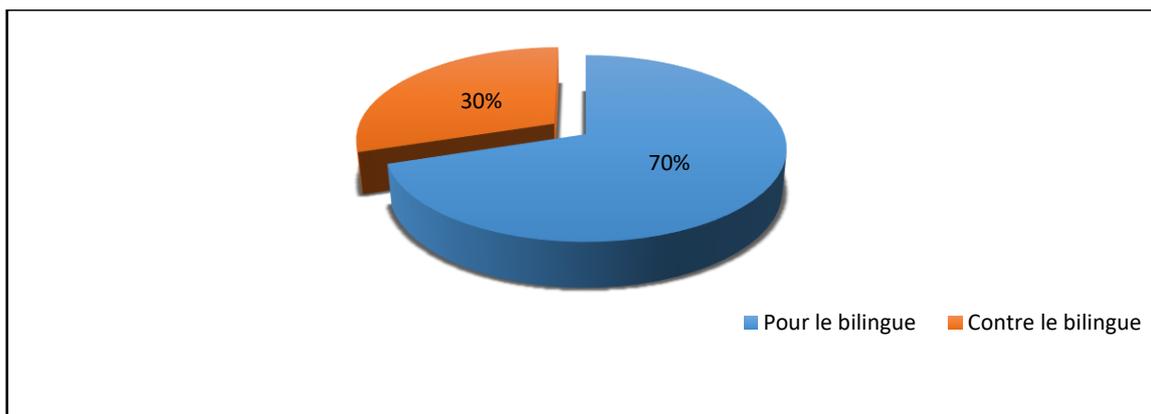
<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Non</i>	<i>4</i>	<i>33%</i>
<i>Que le français soit uniquement parler dans les salles de classes et les espaces scolaires</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Construction des bibliothèques caravanes de lecture</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Je propose que les langues nationales soient utilisées en classe</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Chercher à traduire les documents utilisés dans les niveaux supérieur en bambara ensuite dispensé les</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 33 :** Les propositions pour l'amélioration de la situation linguistique à l'université

Pour cette question, la majorité ont répondues pas non. Pour ceux qui ont répondu par oui, il y a eu différentes propositions. Nous constatons toujours une contradiction concernant les langues à utilisées dans les salles. D'autres pensent qu'il est beaucoup plus mieux d'utiliser les langues nationales parce qu'avec elles la compréhension est facile et cela est une façon de valoriser les langues nationales. Par contre d'autres proposent d'utiliser la langue française dans les salles, pour que les étudiants, une fois terminé ne se perdent pas dans le milieu professionnel.

**Question N°23 : Etes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues nationales) ?**

Réponses obtenues



**Figure 56 :** Représentation graphique sur l'enseignement bilingue (français &LN)

**Question N°24 : Pourquoi ?**

<i>Types de réponses obtenues</i>	<i>Nombres</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Pour assurer le pays</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Parler plusieurs langues est une nécessité</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>C'est avantageux pour les gens qui ne comprennent que le français</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Car on doit aussi mettre en lumière nos langues nationales</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Langues utilisées par tous</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Permet d'accéder à la souveraineté</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Difficile à appliquer</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Ça fera des langues à maîtriser pour les étudiants ça pourrait perturber leur apprentissage</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>
<i>Je préfère l'anglais et langues nationales</i>	<i>1</i>	<i>8%</i>

**Tableau 34 :** Justification des réponses données concernant la question 23

D'après les réponses, nous avons remarqué que la majorité des enquêtés sont pour le bilinguisme à cause de plusieurs raisons. Chez certains, nous retrouvons que l'enseignement bilingue est avantageux, parce que le fait de parler plusieurs langues est bénéfique surtout sur le plan cognitif. Nous constatons d'autres souhaitent un enseignement en anglais et dans les

langues nationales. Nous pouvons expliquer cela par le fait que l'anglais soit une langue mondiale et les langues nationales permettent aux élèves de mieux comprendre les cours et une façon de montrer la capacité de ces langues et une confirmation de notre indépendance.

## Chapitre 2: Analyse et des données de l'enquête par entretien semi-directif

Ce deuxième chapitre de l'analyse porte sur l'analyse des résultats relatifs aux entretiens semi-directif réalisés auprès de 2 personnes résidant au Mali. Cette enquête nous a permis de prouver principalement ce qui ressort de ces entretiens comme élément significatif de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement formel. Cependant, nous allons analyser les données recueillies sur la compétence linguistique des enquêtés, la situation sociolinguistique du Mali, la politique linguistique éducative du Mali et sur le nouveau projet sur la refondation du système éducatif Malien.

### a. Compétences linguistiques des enquêtés

Le Mali est un pays plurilingue avec plus 70 langues, ce qui fait que la majorité de la population est bilingue. D'après les réponses recueillies auprès de nos enquêtés, nous constatons que ceux-ci possèdent une compétence linguistique différente et variée. Selon les résultats, nous retrouvons que la totalité de nos enquêtés parlent au moins deux langues. Ces résultats démontrent également que le bambara et le français sont les plus fréquemment utilisées par les enquêtés. Mais en ce qui concerne la langue dominante, les enquêtés ont fait savoir que le bambara est la langue qui domine plus dans les conversations. Quant au français il est utilisé que par les collègues du travail et cela aussi dépendant des lieux de travail.

Cependant, nous pouvons expliquer cette situation de compétence linguistique de nos enquêtés par le fait que le bambara soit langue nationale la plus dominante du pays et le français, qui a été toujours utilisé depuis la colonisation, soit la langue de travail. Il est le plus présente dans l'éducation, les administrations et les médias. Cela signifie donc que c'est évident que la population maîtrise ces deux langues.

Pour rendre ce constat plus concret, voici quelques propos de nos enquêtés qui illustrent cette question :

#### *Extrait 1:*

*D.D.B : Je suis spécialiste des sciences de l'éducation, plus précisément j'ai fait ma thèse en sociologie de l'éducation et je suis actuellement dans la direction nationale de l'éducation non formelle et des langues nationales à l'unité bamanakan.*

*Enq : D'accord, merci beaucoup !*

*Quelle est votre langue maternelle ?*

*D.D.B : Ma langue maternelle, c'est le bamanakan*

*Enq : Bamanakan ?*

*D.D.B : Oui !*

*Enq : D'accord.*

*D.D.B : Je parle le français en plus de ma langue maternelle*

*Enq : D'accord*

*D.D.B : Je parle ces langues, d'abord avec ma famille, les collègues de travail, bref toute la population*

*Enq : D'accord*

*Mais vous avez dit que votre langue maternelle est le bambara ?*

*D.D.B : Oui oui le **bamanakan** !*

*Enq : Moi qui croyait que les Diallo sont des peulhs ?*

*D.D.B : Ouii mais moi je suis un peulh qui est né dans un milieu bamanan, totalement bamanan, donc je porte en moi la culture bamanan*

*Enq : Ouiii je comprends. Merci pour les réponses !*

**Extrait 2:**

*Enq : Quelle est votre profession ?*

*M.T.K : Je suis enseignant*

*Enq : D'accord !*

*Quel est votre niveau d'étude ?*

*M.T.K : Maitrise*

*Enq : Ok !*

*Quelle est votre langue maternelle ?*

*M.T.K : Ma langue maternelle c'est le sorhai*

*Enq : Humm Okay*

*M.T.K : Le bamanan, un peu peulh, je comprends, mais je ne peux m'exprimer très très correctement, sinon je comprends tout ce qu'on dit quand-même, le français, je me débrouille un peu en anglais aussi*

*Enq : D'accord*

*M.T.K : Bon je les utilise avec les amis, avec les collaborateurs, ça dépend du lieu. Si je suis en milieu scolaire par exemple comme je suis enseignant, c'est le français que j'utilise plus particulièrement, mais à la maison j'utilise le sorhai, bon ça c'est pour de la famille, euh lorsque je suis au grin (un lieu où les amis se retrouvent pour causer) bon là c'est ternaire, s'il y a des sorhai on parle sorhai, on parle peulh, on parle souvent bamanan, mais le plus souvent c'est bamanan...*

Comme nous l'avions dit l'usage des langues se diffère d'un lieu à un autre et d'une famille à une autre. Nous retrouvons que dans les familles non-bambaraphones, le bambara donne la place à la langue de la famille pour préserver la culture familiale, comme nous pouvons le constater dans l'extrait 2 : « à la maison j'utilise la sorhai...pour la culture de la famille », cela justifie à quel point chaque ethnie est attachée à sa culture et nous pouvons également dire que l'Etat Malien a fait un bon choix en faisant toutes ses langues nationales des langues officielles. Il est important de comprendre que le nom de famille ne détermine pas forcément l'ethnie d'une personne ou sa langue maternelle, on peut être d'une ethnie et avoir une autre langue comme langue maternelle, comme le cas dans l'extrait 1 : « Je suis un peulh qui né dans un milieu bamanan donc je porte en moi la culture bamanan ».

#### **b. La situation sociolinguistique du Mali**

Nous pouvons considérer le cas du Mali comme tous les pays de l'Afrique noire francophone, un pays où plusieurs langues existent. Le Mali est un pays multilingue par excellence. Au Mali plusieurs langues nationales cohabitent ensemble avec les langues étrangères. Parmi ces LN, le bambara est la plus dominante. D'après plusieurs sources, le bambara est parlé par plus de 80% de la population, ce qui fait qu'il est le plus parlé et le plus maîtrisé. Il est presque utilisé partout, à l'école, aux services, pas les médias, etc. La présence du français peut-être justifier par le fait qu'il soit la langue des colonisateurs, donc il est choisi comme langue de l'enseignement et langue de travail, mais notons que cette langue est beaucoup plus utilisée par les personnes qui ont reçu une éducation formelle.

Nous pouvons illustrer cela par quelques propos de nos enquêtés :

**Extrait 3 :**

*Enq : Que pensez-vous de la politique linguistique du Mali ?*

*D.D.B : Elle est très bonne, puisque l'Etat n'intervient pas pour favoriser une langue plus que d'autres... on travaille avec toutes ces 13 langues, ces 13 langues sont toutes devenues des langues officielles du pays.*

*Enq : Humm d'accord*

*D.D.B : La situation sociolinguistique du Mali est une très belle situation nous avons 13 langues nationales qui sont parlées sur toute l'étendue du territoire national, ces 13 langues sont instrumentées, donc sur ce plan ces langues cohabitent en parfaite symbiose il y a aucun problème. Donc vous allez trouver d'ailleurs que pratiquement tout le monde parle, dans la région de Mopti par exemple vous allez trouver une seule personne qui parle trois à quatre langues, donc ça ne pose aucun problème c'est une diversité qui est là, qui est enrichissante.*

*Enq : D'accord*

*Nous avons vu que l'Etat à officialiser ces 13 langues que vous venez de citer, mais vous ne pensez pas que toutes ces 13 langues sont trop pour être toutes officialiser ?*

*D.D.B : Non, parce que tu sais nous nous avons 13 langues il y a des pays qui ont 400 langues, donc il y a des petits pays qui ont plus de 30 langues donc ça ne pose aucun problème. Il y a une diversité culturelle qui est là, qui est très respectée parce que chaque région est reconnue spécifiquement par une langue et il y a des régions où trois langues se retrouvent là-bas, il y a des régions où une langue se retrouve là-bas par exemple le bamanakan est parlé partout sur le territoire Malien, on parle le bamanakan de Kayes à Kidal...au-delà de la langue du milieu vous allez trouver que tout le monde s'exprime en bamanan, tout le monde sait parler en bamanan...voilà, donc ça ne pose aucun problème.*

*Enq : D'accord, merci !*

*D.D.B : Les langues parlées sont : le bamanakan, le sorhai, le dogon, le peulh, le sénoufo, le mamara, le bobo, le bozo, le tamasheq, le Malinké, le khasonké, le soninké et le hassanya.*

*Les plus dominantes sont : le bamanakan, le peulh, le sorhai et le dogon.*

*Enq : D'accord, merci bien*

**Extrait 4 :**

*Enq : Que pensez-vous de la politique linguistique du Mali ?*

*M.T.K : Bonn je crois qu'elle est bonne, mais c'est la mise en œuvre c'est ce qui est à mon envie qui pose problème, bonn c'est dû aux différents changements de régime je sais pas, parce que généralement s'il y a changement de régime il y a bouleversement très souvent, mais je crois que la politique quand-même est bonne, parce que, on veut que les langues nationales soient utilisées comme langues officielles donc depuis très longtemps on est dans ce schéma mais jusqu'à présent on ne parvenait pas à rendre ça très effectif sinon au niveau de l'éducation ça va, donc il s'agissait de corriger cette anomalie et ça peut aller.*

*Enq : Oui c'est vrai, j'ai compris.*

*M.T.K : Bonn en fait il y a 13 langues nationales qui sont toutes parlées, nous avons le bamanan, le dogon, le peulh, le tamasheq, le mamara, le soninké, le sénoufo, le bozo, le bobo, le hassanya, le Malinké, khashonké et le sorhai*

*Bon pour les plus dominantes, on peut dire le bamanan, il est parlé presque par tout le monde, par toutes les ethnies, il y a également le peulh, le sorhai et le dogon*

*Enq : D'accord, merci pour ces réponses.*

### **c. La politique linguistique éducative du Mali**

La politique éducative Malienne se caractérise par l'utilisation de la langue française et les langues nationales dans l'enseignement. Le système éducatif Malien est hérité du système colonial comme presque dans tous les pays francophones. Cependant, l'utilisation de la langue française comme langue d'enseignement date depuis cette époque. Mais après l'indépendance du pays, ce système a été abandonné, mais la langue d'enseignement a été maintenu en ajoutant les langues nationales.

Cependant, l'utilisation des langues nationales comme langue d'enseignement a donné un résultat positif, mais l'idée a été abandonnée à cause de plusieurs raisons. La problématique de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement se pose depuis leur première introduction en 1979. Cette problématique à plusieurs insuffisances, principalement le manque de moyen pour financer les formations des maitres en ce qui concerne les méthodes d'enseignement dans les LN, construire des écoles, etc.

Mais nous voyons que l'actuel gouvernement veut relancer la pédagogie convergente, c'est-à-dire enseigner à la fois dans les langues nationales et dans la langue française. Les enquêtés nous fait savoir que le projet pour la refondation du système a déjà commencé avec l'organisation des états généraux et beaucoup d'ateliers. Ils nous ont également fait savoir que les langues nationales sont déjà introduites dans l'enseignement formelle et à tous les niveaux.

Ils prononcent également que ce problème d'introduction est lié à la mauvaise gouvernance des autorités, car si on veut vraiment réaliser quelque chose, il faut investir pour obtenir un meilleur résultat à la fin.

Voici quelques propos de nos enquêtés qui confirme cela

**Extrait 5 :**

*Enq : Que pensez-vous de la politique linguistique éducative Malienne ?*

*D.D.B : Concernant la politique linguistique éducative du Mali, le Mali à instrumenter 4 langues à l'indépendance (le bamanakan, le fulfuldé, le tamasheq et songhay mais plutard on a parvenu à cela les 8 autres qui restes donc ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons 13 langues qui sont instrumentées, l'Etat à laisser ces 13 langues sans une intervention quelconque, donc l'Etat Malien à laisser les langues, aucune n'est favoriser par rapport à une autre. Vous allez voir on a eu des instituts de formation qui ont été faites en fonction des aires linguistiques, les centres d'éducation pour le développement aussi au sein de l'éducation non formelle, on a aussi mis ces centres là en fonction des aires linguistiques donc il n'y a aucun problème. Vous partez à Sikasso c'est le sénoufo, vous partez à Gao c'est le songhoy, vous partez à Mopti c'est le fulfuldé donc toutes les langues se retrouvent vraiment...*

*Enq : D'accord*

*D.D.B : Dans le système éducatif formelle on a mis les langues, donc il se trouve qu'aujourd'hui, vous partez dans une région il y a des soninkés qui sont là-bas, dans le cadre du curriculum vous allez trouver que le curriculum est exécuté dans le soninké, vous partez dans un autre lieu où il y a le khassonké, vous allez trouver que le curriculum est exécuté dans le khassonké, donc pratiquement les aires linguistiques sont très représentées et les langues cohabitent sans problème. On a commencé à intégrer les langues nationales en 1979, on était sur la pédagogie convergente, c'est-à-dire chaque milieu doit avoir sa langue, donc l'enseignement se fait dans la langue française et dans la langue du milieu, 50% du français et 50% de la langue du milieu. A partir de 1995 on a élargi la PC et on est arrivé dans ce qu'on appelle le curriculum de l'enseignement fondamental, à partir de 2005 on a encore généralisé le curriculum ; mais il y a eu un problème parce que le curriculum a 4 niveaux : niveau 1, niveau 2, niveau 3 et niveau 4, mais le Mali est parvenu tout simplement à faire le niveau 1 et le niveau 2, l'enseignant qui doit accomplir cela, on a vu que l'enseignant a uniquement le niveau 1 et 2, il n'a pas le niveau 3 et 4 à cause d'un moyen de financement, un moyen d'organisation mais tout simplement une mauvaise gouvernance à ce niveau, c'est pourquoi le curriculum est arrêté parce que le financement n'a pas suffi. Dans la nouvelle politique on essaie de récupérer le curriculum, où on a organisé les états généraux, on va tenir compte des 13 langues nationales*

*et ces 13 vont être appliquées dans l'éducation formelle, c'est ce qui va se passer, peut-être à l'ouverture prochaine on va des séries de formation pour les enseignants du pays et on va leur permettre de prendre les écoles, voilà ce qu'on compte faire. Donc elles vont être introduites dans tous les niveaux, mais déjà elles sont à tous les niveaux, le secondaire et l'enseignement supérieur, mais au niveau du fondamental c'est là le problème, les documents sont élaborés, maintenant il faut trouver les moyens pour former des enseignants et lancer la généralisation du curriculum.*

*Enq : D'accord j'ai compris*

**Extrait 6 :**

*Enq : Que pensez-vous de la politique éducative Malienne ?*

*M.T.K : Elle est également bonne, par exemple il y a un projet américain qu'on appelle « SIRA » qui...pour qu'on enseigne à partir de la première année du primaire en bambaraphone par exemple dans beaucoup de zones bambaraphones mais malheureusement à partir de la troisième année du primaire bon et c'est très bien hein c'est très bien parce que ceux qui ont fait l'expérience vraiment ça à donner, mais à partir de la troisième année comme les maîtres de la troisième n'étaient pas formés pour la transition entre français et la langue nationale donc ils ont tendance à laisser à côté la langue nationale et aller avec le français, bon ce qui met même les enfants en retard. Donc intégrer les langues nationales est une bonne chose, parce que on ne peut être que soi-même, lorsque on parle français, anglais c'est bon, c'est l'acculturation on a tendance à se mettre dans la culture des français et des anglais etc, alors que si tu parles ta langue nationale il y a beaucoup de chose que tu apprends dans ta culture qui te permet d'être toi-même...voilà et si tu es toi-même vraiment il y a pas mieux que ça.*

*Enq : D'accord*

*M.T.K : Bon concernant le bilinguisme, il a son intérêt, parce que il faut être soi-même mais il ne faut pas s'empêcher de ..... ehh lorsque on comprend deux, trois langues, l'anglais, le français par exemple, même l'arabe c'est un atout c'est un plus mais moi je crois vraiment qu'il faut quand-même maîtriser sa langue ensuite le reste là, c'est un atout, c'est un plus..voilà.*

*Enq : D'accord je comprends.*

*M.T.K : Bon moi je crois que c'est possible à tous les niveaux de l'enseignement, présentement dans tous lycées on enseigne les langues nationales, c'est une question de volonté politique, parce que s'il y a la volonté politique il faut mettre les moyens, mais...moi j'ai remarqué même au fondamental il n'y a pas suffisamment de moyen qu'on a mis dans ça, parce que comme j'ai dit à partir de la troisième année on met un peu de français mais les maîtres qui doivent assurer*

*cette transition on les a pas former et même les maîtres qui enseignent aussi première et deuxième année souvent sont pas former ce recycler à hauteur de souhait donc ça c'est une question de politique, on peut pas vouloir quelque chose et le contraire, lorsque on veut faire quelque chose il faut mettre tous les moyens à disposition malheureusement ce n'est pas le cas jusqu'à présent ; sinon c'est une bonne chose hein.*

*Enq : D'accord*

*M.T.K : Bon concernant les documents, je pense que ça ne doit pas poser de problème ; c'est normal que les documents soient en français, mais du moment que la décision a été prise d'enseigner dans les langues nationales, ils vont faire le nécessaire pour ça, il y a des directions pour ça, par exemple la DNENF-LN ils sont pas pour rien ; il y a l'AMALAN donc...voilà*

*Enq : Exactement, merci pour les réponses.*

### **Chapitre 3 : Etude comparative entre les questionnaires**

Ce chapitre consiste à faire une analyse générale de nos différents questionnaires. Comme vous le savez nous avons élaboré 4 questionnaires destinés à un des publics différents. Ces questionnaires sont : Questionnaire des parents d'élèves, des élèves de la terminale, des enseignants du collège et des enseignants de l'université.

Après une étude analytique de ces différents questionnaires, nous avons obtenu des résultats différents. Concernant les questions sur les pratiques langagières de nos enquêtés, nous retrouvons que ces quatre publics utilisent presque les mêmes mais à une échelle différente. Nous retrouvons également que la majorité de ces publics maîtrise au minimum deux langues, ce qui justifie à quel degré le bilinguisme est élevé dans la société Malienne. Mais parmi ces langues, le bambara et français sont les dominantes. Nous pouvons illustrer cela par les réponses recueillies après les enquêtes.

#### **Question N°1 : « Quelle est votre langue maternelle ? »**

D'après les réponses à cette question, nous retenons que la majorité de nos quatre publics ont comme langue maternelle le bambara. Pour le premier questionnaire (les parents d'élèves), nous avons constaté que 10 sur 17 ont comme langue maternelle le bambara soit 58%. Pour ce qui est du deuxième questionnaire, 22 sur 42 ont mentionné avoir comme langue maternelle le bambara. Concernant le questionnaire adressé aux enseignants du collège, 50% d'entre eux ont eu comme langue maternelle le bambara et pour le questionnaire adressé aux enseignants de l'université, 54% ont mentionné avoir comme langue le bambara ce qui correspond à la moitié de nos enquêtés.

Pour conclure nous avançons, comme nous l'avons toujours dit, que le groupe ethnique bambara est le plus nombreux au Mali. Sur 83 de nos enquêtés, nous avons reçu 45 personnes qui déclarent avoir comme langue maternelle la bambara.

#### **Question N°2 : « L'utilisation des langues dans différents contextes »**

Les réponses de cette question nous montrent également que le bambara est le plus utilisé dans la communication des Maliens. Il est utilisé partout et à n'importe quelle situation de communication. Sur les 83 questionnaires, 75 personnes utilisent le bambara en famille ce qui correspond à 90%. A savoir que cette langue est utilisée même par d'autres ethnies, c'est-à-dire les personnes qui sont pas bambaraphones. Dans les rues, selon les réponses, la totalité

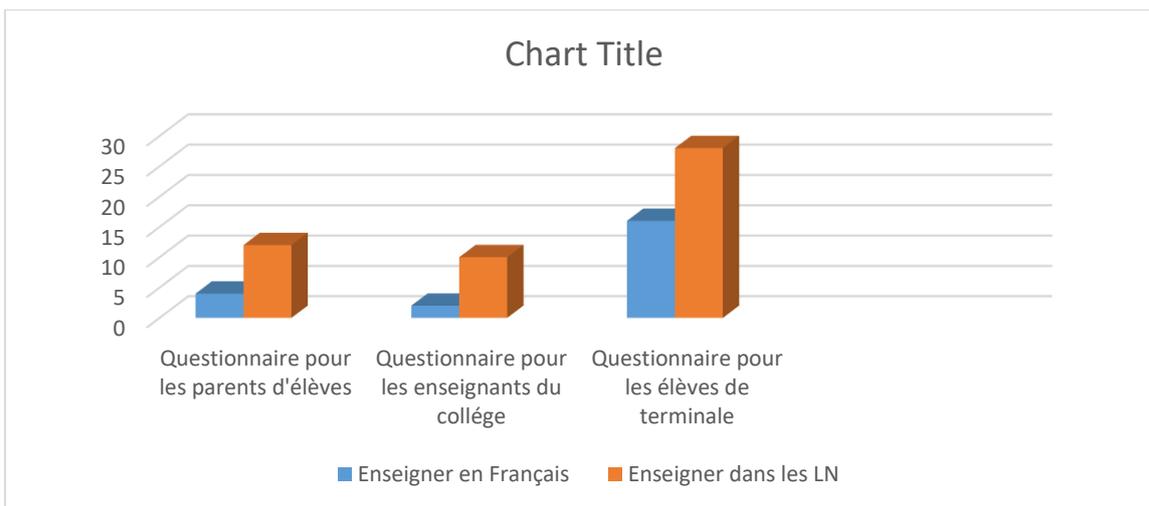
de nos enquêtés utilisent le bambara. Nous constatons que les 83 de nos enquêtés utilisent beaucoup plus le bambara avec les amis, ce qui correspond à 100%. En ce qui concerne l'utilisation des langues dans les lieux de travail, nous retrouvons que le français est le plus dominant. Pour les enseignants et les élèves, il est la première langue utilisée. Cela s'explique par le fait que dans domaine de l'éducation, le français est choisi comme vecteur de communication. Tandis que chez les parents, l'utilisation des langues dépend des lieux de travail ou du type de travail qu'ils exercent. Par exemple chez les commerçants, la langue la plus utilisée est la langue nationale ou le bambara, parce que c'est la langue dont la population se sert pour communiquer entre eux. Mais par contre, chez les fonctionnaires ou les parent d'élèves-enseignants, le français est le plus utilisé.

Concernant les questions sur la politique linguistique éducative, les réponses varient également en fonction des questionnaires. Mais notons que la majorité d'entre partagent les mêmes idées.

**Question N°3 : « Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues dans le système éducatif ? »**

Selon les réponses de cette question, la majorité nos quatre différents publics mentionne que l'enseignement dans les langues nationales est une bonne chose, car les élèves comprennent mieux les cours et facilite la tâche aux enseignants même aux parents d'élèves. C'est également un moyen de préserver notre identité culturelle et une façon de confirmer notre souveraineté. D'après les réponses obtenues pour le premier questionnaire (parents d'élèves), nous avons constaté que la majorité d'entre mentionne que l'enseignement dans les LN facilitera la compréhension et l'acquisition des cours et un moyen pour le développement du pays. Quant au trois autres questionnaire nous retrouvons également les mêmes réponses.

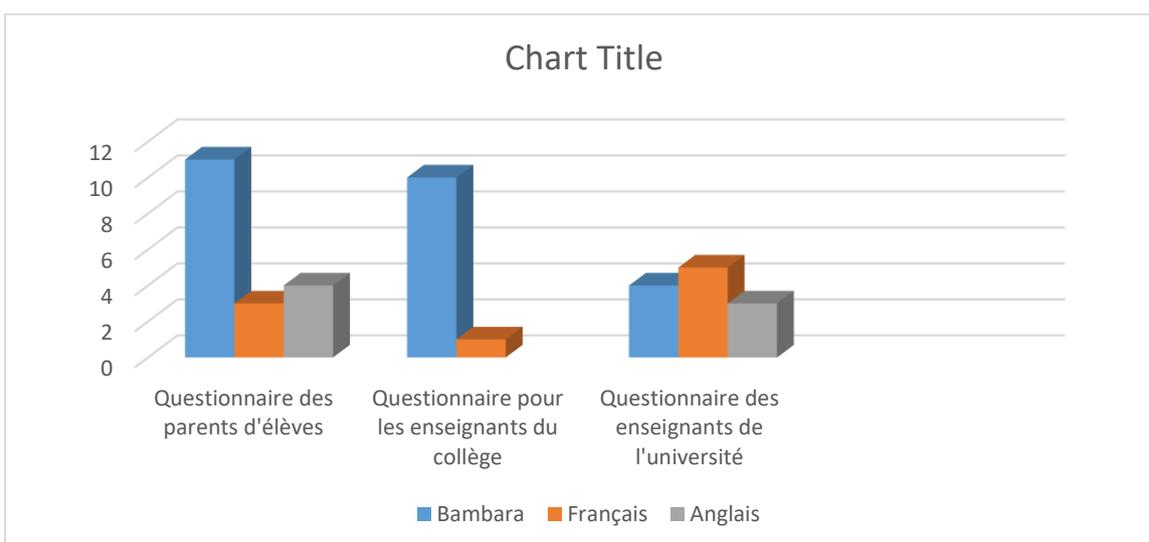
**Question N°4 : « Si on vous propose de choisir entre enseigner dans la langue française et enseigner dans les langues nationales, que choisiriez-vous ? »**



**Figure 57 :** Représentation graphique concernant l'enseignement dans les LN ou dans la langue française (comparaison entre les questionnaires)

D'après les réponses à cette question, nos différents publics se retrouvent sur une même idée. Comme nous pouvons constater dans le graphique, la majorité de nos enquêtés pour les trois questionnaires ont opté pour l'enseignement dans les langues nationales. Comme nous l'avons toujours dit enseigner dans la langue maternelle de l'enfant facilite la compréhension et l'apprentissage d'une nouvelle langue. Nous pouvons confirmer cela par les réponses données par nos différents publics.

**Question N°4 : « Selon vous quelle langue d'enseignement serait plus favorable à l'enseignement et au développement du Mali ? »**



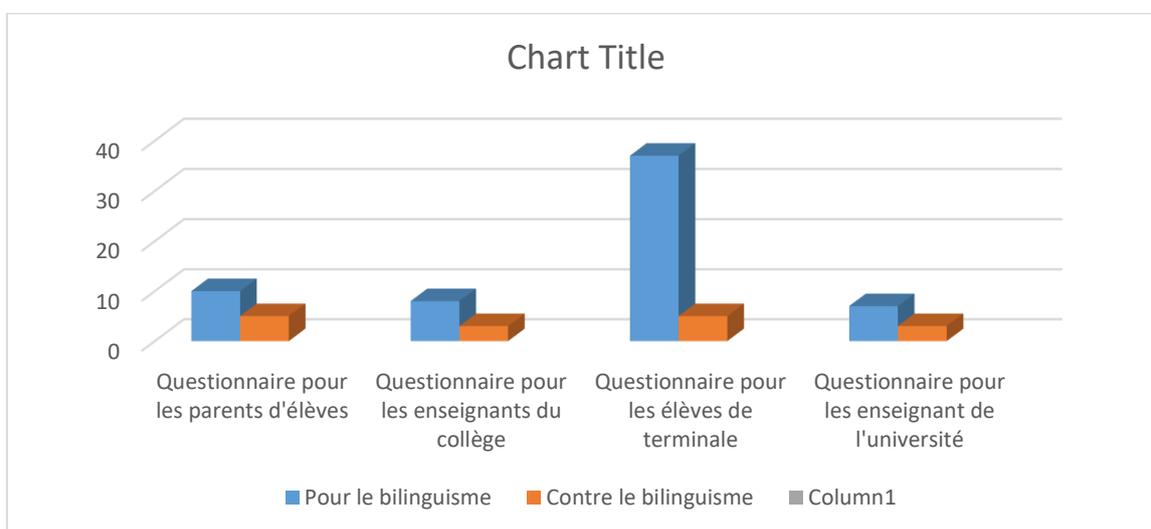
**Figure 58 :** Représentation graphique sur la meilleure langue d'enseignement selon questionnaires

D'après les réponses obtenues, la majorité de nos enquêtés nous ont fait savoir que la langue la plus favorable à l'enseignement du Mali est celle du Bambara. Comme nous pouvons

le constater dans le graphique, selon les réponses des deux premiers questionnaires, le bambara est le plus recommandé, ensuite le français. Par contre, dans le troisième questionnaire le français est le plus recommandé, puis vient le bambara.

Nous remarquons également qu'à part les questionnaires des enseignants du collège, les deux autres questionnaires ont mentionné d'autre langue, notamment l'anglais. L'anglais est une langue mondiale, cependant il pourrait servir aux apprenants de moyen de communication entre beaucoup de pays. En plus dans le domaine de la technologie, c'est la langue la plus utilisée.

**Question 17 : « Etes-vous pour ou contre un enseignement bilingue ? (C'est-à-dire français plus les langues nationales) »**



**Figure 59 :** Représentation graphique sur l'enseignement bilingue selon les questionnaires

Selon les résultats recueillis, nous constatons que la des enquêtés de nos différents publics sont pour l'enseignement bilingue. A travers ces réponses, on remarque à quel le bilinguisme est important. Malgré le fait qu'ils soient entièrement d'accord pour un enseignement dans les langues nationales, ils souhaiteraient également avoir en leur potentiel, la maîtrise d'une langue étrangère qui va leur permettre d'accéder facilement au monde extérieur.

**Conclusion partielle :**

D'après l'analyse des questionnaires et des entretiens, nous avons pu déduire que les langues nationales sont les plus utilisées (dans la pratique) dans tous les domaines au Mali, dans la sphère sociale ainsi que dans le domaine de l'éducation. Le français elle est appréciée, considérée comme langue du prestige, de l'élégance et juger comme la langue du savoir. En

outre, c'est une langue importante, donc son usage est favorable et symbolique dans notre société. Elle est également la langue de l'enseignement, de la documentation, du média... Quant à l'anglais, elle est également aimée, admirée et juger comme la seule langue avec laquelle on peut s'exprimer partout dans le monde entier. Elle est la langue que tout le monde veut apprendre pour faciliter l'accès au monde extérieur et faciliter les affaires internationales. Le bambara et le français sont les langues les plus utilisées par la population malienne, ce sont des langues complémentaires, c'est-à-dire qu'elles se complètent pour faciliter souvent la communication. De ce fait nos enquêtés ont une représentation positive sur l'utilisation de ces trois langues (le bambara, la français et l'anglais). Le bambara bénéficie d'une place importante dans la société, elle est la langue nationale la plus parlée et la plus maîtrisée par la population, donc avec cette langue comme langue d'enseignement, il y aura moins de chance à l'échec scolaire.

# **CONCLUSION**

## CONCLUSION

Comme tout système ambitieux, le système éducatif Malien a connu beaucoup de bouleversements depuis l'accession à l'indépendance en 1960. Depuis quelques années, le Mali a exploré des voies et moyen pour le perfectionnement de son système éducatif. Cette exploration a conduit à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement formel à travers la pédagogie convergente et l'approche curriculaire par compétence. Les études ont prouvé que l'utilisation de la première langue comme langue d'enseignement est un avantage pédagogique et facilite également l'apprentissage de la seconde langue et permet d'accroître les connaissances de base. Malgré beaucoup d'innovations pédagogiques, il s'avère que les défis à relever pour enfin avoir de meilleurs rendements scolaires sont immenses et ne sont pas seulement structurel et méthodologique. Dans ce contexte il est essentiel de reconnaître que la non réussite de cette politique est dû à la mauvaise gouvernance concernant le choix de la langue d'enseignement.

Ce travail de recherche a été l'occasion pour moi de mieux comprendre les politiques publiques en matière de la gestion des langues dans le domaine de l'éducation et de plaidoyers en faveur de la prise en compte de la langue maternelle des apprenants pour améliorer leur développement psychomoteur et de la promotion de la diversité culturelle.

Notre mémoire s'est voulu tout d'abord un travail d'exploration et d'analyse dont l'intérêt s'est porté sur l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement formel du Mali. Au départ l'un de nos objectifs était comment intégrer les langues nationales du Mali dans le système éducatif formel, mais après une longue étude de la situation nous avons constaté qu'il y a déjà eu une première introduction dans les années 1979. Mais cette politique a été abandonné à cause de plusieurs raisons.

Il est crucial de noter que l'éducation est la base du développement d'un pays. Ainsi en intégrant les éléments culturels locaux, tels que les langues nationales, cela pourrait renforcer et aboutir à un système éducatif meilleur. En utilisant les références culturelles pertinente, symboles et les valeurs partagées, les élèves peuvent établir un lien avec leurs origines et développe chez eux un esprit patriotisme. Pour exploiter pleinement les avantages de l'introduction des langues nationales dans système formel, il est important de tenir en compte les préférences linguistiques de la population Malienne et de concevoir un système adapté à chaque groupe linguistique.

Au début de notre recherche nous avons posé une série de question : Quelles sont les stratégies pédagogiques à adopter pour la réalisation de cette introduction ? Quelles sont les langues les plus parlées et qui feront l'objet d'un meilleur enseignement ? Quelles sont les propositions faites pour le moment concernant cette décision ? Quelles sont les propositions faites en ce qui concerne les niveaux supérieurs ? Le français sera-t-elle abandonné ? Quel type d'enseignement sera favorable au développement du Mali ?

Les résultats des enquêtes que nous avons menés soulignent que l'apprentissage dans les langues nationales est plus favorable que l'apprentissage dans une langue que les élèves ne comprennent pas. Nous avons également constaté une demande croissante de l'utilisation des langues nationales dans l'éducation formelle, qui sont des langues bien comprises par la population. Le Mali est un pays francophone, parce qu'il a été colonisé par la France, ce qui fait que le français est présent dans toutes les situations de communication au Mali. Mais les langues nationales sont les plus utilisées, précisément le bambara, la langue la plus dominante du pays. Presque la totalité de la population Malienne maîtrise et parle le bambara soit environ 90% de la population.

L'apprentissage du français ou d'autres langues étrangères est un outil principal pour faciliter l'accès au monde extérieur pour certains, notamment les élèves qui vont poursuivre leurs études à l'étranger. C'est également un moyen qui permet de faciliter l'accès aux médias, aux administrations...parce qu'elle est la dominante sur ce plan.

Nous avons constaté qu'avec le français les élèves ont eu beaucoup de difficulté, vue que la majorité d'entre eux ne comprennent pas cette langue, malgré qu'elle est utilisée comme langue d'enseignement depuis l'époque coloniale. En plus de ces deux langues, nous avons constaté une forte demande de l'anglais comme langue d'enseignement, cela est dû au statut que cette langue occupe de nos jours sur le plan mondial.

Pour améliorer le système éducatif Malien en intégrant les langues nationales, nous proposons plusieurs recommandations qui pourraient aider les décideurs à élaborer un meilleur système éducatif inclusive et adapté aux réalités du pays. Cela permettra de bâtir un peuple patriote et digne du pays et valoriser la diversité linguistique.

Les décideurs devraient :

1. Parmi les langues nationales, opter pour une seule langue, par exemple le bambara, car c'est la langue la plus parlée et la plus maîtrisée par la population ;
2. Choisir parmi les langues étrangères, une langue qui est parlée partout dans le monde entier, comme l'anglais par exemple : de nos jours cette langue est beaucoup utilisée mondialement surtout dans le domaine de la technologie et occupe une très grande place dans les affaires internationales ;
3. Former le maximum de personnel concernant l'enseignement bilingue ;
4. Promouvoir les langues nationales dans tous les domaines, par exemple faire le journal national dans les langues nationales ; utiliser les langues nationales sur les panneaux publicitaires et les panneaux de signalisation ; faire en sorte qu'on puisse sentir la présence des langues nationales partout ;
5. Investir pour avoir les matériels nécessaires afin de faciliter l'apprentissage et le transfert de message.

En conclusion, nous pouvons dire, qu'à travers l'analyse de nos corpus concernant cette introduction, ce constat est positive. Contrairement à l'introduction du 1979, les parents ainsi que les enseignants qui étaient réticents par rapport à l'idée, trouve maintenant que l'enseignement dans les langues nationales est le meilleur enseignement pour les élèves, parce que cela leur permettra de mieux comprendre ce qu'on leurs enseigne. Nous pouvons cependant dire que les résultats obtenus nous ont permis de répondre à notre problématique et aux hypothèses postulées au départ. Ainsi que notre étude n'est pas exhaustive, car elle se limite à une population bien spécifique composée des fonctionnaires, des étudiants, des enseignants âgés de 15 à 70 ans.

# **BIBLIOGRAPHIE**

**BIBLIOGRAPHIE**

## **OUVRAGES:**

BLANCHET, B., (2012) : « Conceptualisation entre sociolinguistique et sociodidactique : Enjeux théoriques et méthodologiques ».

BOUCHE, D. (1966). Les écoles françaises au Soudan à l'époque de la conquête. 1884-1900. Cahiers d'Etudes africaines, 6(22),228G267.

BULOT, T., & BLANCHET, P. (2013). Introduction à la sociolinguistique : Pour une étude des dynamiques de la langue française dans le monde. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

BOYER, H. (2010). Les politiques linguistiques. Mots. Les langages du politique, 94, 67-74.

BOYER, H. (2001). Introduction à la sociolinguistique. Paris : Dunod.

CALVET, L.-J. & DUMONT, P. (1999) : « L'enquête sociolinguistique », Paris, l' Harmattan.

CALVET, L.J. (1987) : « La guerre des langues et les politiques linguistiques », Paris 106, Boulevard Saint-Germain, Payot.

JULLIARD, C., (2016) : « L'espace Sociolinguistique et les actes de Langage », Dans la Linguistique 2016/1 (vol. 52), pages, 91 à 124, Edition : Presse Universitaire de France.

## **ARTICLES**

AGOUZOUM A., A., (2020) : « Problématique de l'introduction des langues maternelles dans le système éducatif », Asinag, 15, pages 11-31.

[En ligne : <http://journals.openedition.org/asinag/389> ]

BLANCHET, P. (2012) : « La linguistique de terrain : Méthodes et théorie : Une approche ethno sociolinguistique de la complexité. Compte rendue par « Martin, Marcienne », pages, 307-308.

DIAWARA, A., « Les langues nationales du Mali : une étude sociolinguistique », Université des lettres et sciences humaines de Bamako.

GALTIER, G., (2011) : « Les difficultés d'introduction des langues locales dans le système scolaire du Mali », Presses Universitaires de Rouen et du Havre, pages, 403-411.

[En ligne : <https://books.openedition.org/purh/5253> ]

GUESPIN, L. & MARCELLESI, J.-B. (1986) : « Pour la glottopolitique » ; pages, 5-34.

LOUA, S., (2017) : « Les grandes réformes de l'école Malienne de 1992 à 2016 », Revue internationale d'éducation de Sèvres, 75, pages, 34-40.

[En ligne : <https://journals.openedition.org/ries/5917> ] MAURER, B., (2007) : « Aspects didactiques de l'éducation bilingue français-langues africaines au Mal », Revue de l'Université de Moncton ; pages 9-22.

PERRIN, G., (1984) : « La langue française au Mali », Centre français sur la population et le développement.

RISPAIL, M., (2023) : « Le regard sociodidactique », Recherches en didactique des langues et des cultures.

[En ligne : <https://journals.openediton.org/rdlc/12860> ]

RISPAIL, M., « CALVET, L.J., Il était une fois 700 langues », Paris Fayard, Lidil, 44, 2011, pages, 151-152.

[En ligne : <https://journals.openedition.org/lidi3159> ]

SKATTUM, I., 'L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTEME EDUCATIF AU MALI : OBJECTIFS ET CONSEQUENCES Université d'Oslo ', Journal of language contact – THEMA 3 (2010).

SANTERRE, Renaud et Céline MERCIER-TREMBLAY : La quête du savoir. Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise. Les presses de l'Université de Montréal.

TRAORE, S. (2001) : « La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif ». UNESCO.

UNESCO, 2018. Analyse du secteur de l'éducation du Mali, Pour la relance d'un enseignement fondamental de qualité pour tous et le développement d'une formation adaptée aux besoins, République du Mali, UNICEF, IPE-Pôle de Dakar

[En ligne : <https://unesdoc.unesco.org>]

WAMBACH, M., (2009) : « A propos de la pédagogie convergente : quelques mises au point », Centre internationale audio-visuel, d'études et de recherches, Belgique (CIAVER), pages 175-196.

## **RAPPORTS**

Analyse du secteur de l'éducation du Mali, Pour la relance d'un enseignement fondamental de qualité pour tous et le développement d'une formation adaptée aux besoins, République du Mali, UNICEF, IPE-Pôle de Dakar –UNESCO, 2018.

Cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5), 2023.

GUINDO, P., (2015) : « Présentation de la politique linguistique du Mali ».

HADARA, M., L., (2000) : Introduction des langues nationales dans l'enseignement : Attitude des maitrises de Bamako, Institut supérieure de formation et de recherche appliquée, Bamako, Mali.

KONATE, M., K., DIAKITE, D., & ASSIMA, A. (2010) : « Dynamique des langues locales et de la langue française au Mali : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1987-1998).

Ministère de l'Education Nationale : « La lettre de politique éducative du Mali ».

Ministère de l'Education Nationale (2024) : « Rapport de synthèse des états généraux de l'éducation ».

Ministère de l'Education Nationale : « Rapport des consultations nationales sur la transformation de l'éducation ».

En ligne : [https://knowledgehub.sdg4education2030.org/file/2/2022-9/Mali NC%20report.pdf](https://knowledgehub.sdg4education2030.org/file/2/2022-9/Mali_NC%20report.pdf)

UNESCO, (1981) : « La définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines ». Documents de la réunion d'experts qui a eu lieu à Conakry (Guinée) 21-25 septembre 1981.

## **MEMOIRE ET THESE**

CAMARA, S., (2022) : Mobilité universitaire des étudiants subsahariens en Algérie. Entre trajectoires mobilitaires et dynamiques des répertoires verbaux plurilingues, Mémoire de master en Science du Langage, Université de Tlemcen, sous la direction de Mr Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF.

DIARA, A., (2020) : Le curriculum Bilingue dans l'enseignement au Mali : Etats des lieux de sa mise en œuvre, Thèse de doctorat en Linguistique et Didactique, Université Grenoble Alpes, dirigée par Diana-Lee SIMON.

GUINDO, A., S., (2021) : Multilinguisme et enseignement apprentissage des langues en pays dogon (Mali), Thèse de doctorat en Science du Langage, Université Paul Valéry, Montpellier 3, dirigée par Mr Bruno MAURER et Mr Denis DOUYON.

PAKARINEN, A., (2019) : Le statut du français en Afrique : La politique linguistique au Mali et au Sénégal, Mémoire de maîtrise en langue française, Université de Tampere Printemps.

NOUNTA, Z., (2015) : Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités des classes des écoles bilingues songhay-français au Mali, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, sous la direction de M. Christophe PARISSE.

OUATTARA, B., (2023) : Visibilité du plurilinguisme dans la publicité Malienne : entre stratégies publicitaires et actions glottopolitiques, Mémoire de master en sciences du langage, Université de Tlemcen, sous la direction de Mr Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF.

## **LOIS ET DOCUMENTS POLITIQUES**

DECRET N°92-0731 P-CTSP portant promulgation de la constitution

LE DECRET N°85-PGRM DU 26 MAI 1967 portant la codification des langues nationales dans l'enseignement formel.

DECRET N°2023-0401/PT-RM DU 22 Juillet 2023 portant promulgation de la constitution

Loi N°99 – 046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation.

L'ordonnance N°60 CMLN du 21 octobre 1975 portant sur la création de la DNAFLA

Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), les grandes orientations de la politique éducative.

Ministère de l'Education Nationale : Programme Décennal de Développement de l'Education et de Formation Professionnelle deuxième génération (PRODEC).

# **ANNEXE**

## Annexes

### Questionnaires

#### Questionnaire adressé aux parents d'élèves

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Profession

---

2. Âge

---

3. Sexe

F

M

4. Lieu de résidence

---

5. Lieu d'origine

---

6. Quelle est votre niveau d'études

---

7. Quelle est votre langue maternelle ?

---

8. Quelles sont les autres langues que vous parlez ?

---

9. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

10. Quelle(s) langue(s) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

11. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous au travail ?

- Bambara
- Français
- Autres :

12. Quelles étaient pour vous les langues utilisées à l'école ?

---

13. En dehors du système éducatif, avez-vous suivie une formation dans une des langues nationales ?

- Oui
- Non

14. Si oui, laquelle ?

---

15. Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous que vos enfants apprennent ?

---

16. Pourquoi ?

---

---

---

17. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui
- Non

18. Pourquoi ?

---

---

---

---

19. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

---

---

---

---

20. Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française et enseigner dans les langues nationales, lequel choisirez vous ?

- Enseigner en la langue française  
 Enseigner dans les langues nationales

21. Pourquoi ?

---

---

---

22. Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?

---

23. Pourquoi ?

---

---

---

24. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues nationales) ?

- Pour le bilinguisme  
 Contre le bilinguisme

25. Pourquoi ?

---

---

---

---

## Questionnaire adressé aux élèves de terminale

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

---

2. Sexe

F

M

3. Filière

---

4. Lieu de résidence

---

5. Lieu d'origine

---

6. Quelle est votre langue maternelle ?

---

---

7. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

8. Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

9. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous sur les réseaux sociaux entre maliens ?

---

10. Quelles sont les langues utilisées dans votre classe ?

---

11. Quelle est la langue dominante à l'oral dans votre classe ?

---

12. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles.  
Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui
- Non

13. Pourquoi ?

---

---

---

14. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

---

---

---

15. Selon vous, est-ce que cette intégration pourrait avoir des effets négatifs sur l'éducation des futurs élèves ?

Oui

Non

16. Si oui, lesquels ?

---

---

---

17. Vous, en tant qu'élève de terminale, est-ce que vous avez rencontré des difficultés avec la langue française durant votre cursus scolaire ?

Oui

Non

18. Si oui, lesquels ?

---

---

---

19. Si on vous propose de choisir entre l'enseignement dans les langues nationales et celui en langue française, lequel choisirez-vous ?

Enseignement dans les langues nationales

Enseignement en la langue française ?

20. Pourquoi ?

---

---

---

21. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langue maternelle) ?

Pour le bilinguisme

Contre le bilinguisme

22. Pourquoi ?

---

---

---

## Questionnaire adressé aux enseignants de l'université

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

---

2. Sexe

F

M

3. Quel est votre niveau d'études ?

---

4. Lieu de résidence

---

5. Lieu d'origine

---

6. Quelle est votre langue maternelle ?

---

7. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

8. Quelle(s) langue(s) parlez-vous dans la rue, avec les amis ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

9. Dans quelle université enseignez-vous ?

---

10. Dans quelle faculté enseignez-vous ?

---

11. Dans quel département vous travaillez ?

---

12. Quel est votre domaine d'enseignement ?

---

13. Quel est votre niveau d'enseignement ? ( licence, master, doctorat )

---

14. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour votre enseignement ?

---

---

15. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour vos recherches, publications et communications scientifiques ?

---

---

16. Les langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

Oui

Non

17. Pourquoi ?

---

---

---

---

18. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langue



d'enseignement ? (Merci de justifier)

---

---

---

---

19. Cette intégration est-elle possible au niveau universitaire ?

Oui

Non

20. Selon vous, quels seront ses avantages ou inconvénients ?

---

---

---

---

21. Selon vous quelle langue d'enseignement serait plus favorable à l'enseignement universitaire et au développement du Mali ?

---

---

---

---

22. Avez-vous des propositions pour améliorer la situation linguistique à l'université malienne ?

---

---

---

---

23. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues maternelles) ?

Pour le bilinguisme

Contre le bilinguisme

24. Pourquoi ?

---

---

---

---

### Questionnaire adressé aux enseignants du collège

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

---

2. Sexe

F

M

3. Lieu de résidence

---

4. Lieu d'origine

---

5. Quelle est votre langue maternelle ?

---

6. Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

7. Quelle(s) langue(es) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

- Bambara
- Dogon
- Peulh
- Sorhaï
- Français
- Autres :

8. Quelle matière enseignez-vous ?

---

9. Quel est votre niveau d'enseignement ? (7<sup>ème</sup> ; 8<sup>ème</sup> ; 9<sup>ème</sup> )

---

10. Dans quelle(s) langue(s) faites-vous vos recherches ?

---

11. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour expliquer vos cours ?

---

12. Si vous utilisez la langue française dites-nous quels problèmes pose t-elle en classe ?

---

---

13. Si vous utilisez les langues nationales, dites-nous quels problèmes pose t-elle en classe ?

---

---

14. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

Oui

Non

15. Pourquoi ?

---

---

16. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

---

---

---

---

17. Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française ou dans les langues nationales, lequel choisirez-vous ?

- Enseigner en langue française  
 Enseigner dans les langues nationales

18. Pourquoi ?

---

---

---

---

19. Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?

20. Pourquoi ?

---

---

---

---

21. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langues maternelles) ?

- Pour le bilinguisme  
 Contre le bilinguisme

22. Pourquoi ?

---

---

---

---

---

### Exemplaire des questionnaires :

**NB :** Nous avons choisi un questionnaire de chacun de nos questionnaires parmi les autres. Les autres se trouvent dans le CD.

### Questionnaire adressé aux parents d'élèves

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Profession

Commerçant

2. Âge

51 ans

3. Sexe

F

M

4. Lieu de résidence

Yiamadio-sud (Yoro/oliabougou)

5. Lieu d'origine

Déninawa

6. Quelle est votre niveau d'études

Secondaire

7. Quelle est votre langue maternelle ?

Bambara

8. Quelle sont les autres langues que vous parlez ?

Soninké, peulh et Français

9. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

10. Quelle(s) langue(s) parlez-vous dans la rue avec les ami(es) ?

- Bambara  
 Peulh  
 Dogon  
 Sorhaï  
 Français  
 Autres :

11. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous au travail ?

- Bambara  
 Français  
 Autres :

12. Quelles étaient pour vous les langues utilisées à l'école ?

*Français*

13. En dehors du système éducatif, avez-vous suivie une formation dans une des langues nationales ?

- Oui  
 Non

14. Si oui, laquelle ?

15. Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous que vos enfants apprennent ?

*Bambara, Français, Arabe et l'anglais*

16. Pourquoi ?

*pourquoi c'est des langues incontournable de la plume. parler ses langues c'est être très bien cultivée dans le monde moderne.*

17. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui  
 Non

18. Pourquoi ?

*je suis d'accord parce que il faut que nous soyons nous-même pour mieux incarner nos vertus. une nation ne se développe dans ses propres langues.*

19. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

Cela permet aux enfants de mieux comprendre ceux qu'on leur enseigne à l'école.

20. Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française et enseigner dans les langues nationales, lequel choisirez vous ?

Enseigner en la langue française

Enseigner dans les langues nationales

21. Pourquoi ?

Comme j'ai dit, les enfants comprennent vite ceux qu'on leur dit en leur langue que le français.

22. Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?

Bambara

23. Pourquoi ?

Le Bambara est la langue la plus parlée au Mali.

24. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues nationales) ?

Pour le bilinguisme

Contre le bilinguisme

25. Pourquoi ?

On a dit dans la nouvelle constitution que les langues nationales sont officielles et le français sera la langue de travail. Donc c'est bon d'enseigner les (langues nationale et français).

15

### Questionnaire adressé aux élèves de terminale

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

16 ans

2. Sexe

F

M

3. Filière

Terminales lettres

4. Lieu de résidence

Bamako (Yoradiambougou)

5. Lieu d'origine

Ségou

6. Quelle est votre langue maternelle ?

Ma langue maternelle est le peulh

7. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

8. Quelle(es) langue(es) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

9. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous sur les réseaux sociaux entre maliens ?

la langue Bambara et Française

10. Quelles sont les langues utilisées dans votre classe ?

les langues utilisées dans notre classe sont le Français, l'Anglais et l'Arabe

11. Quelle est la langue dominante à l'oral dans votre classe ?

la langue dominante dans notre classe est le français

12. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant devenues des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui
- Non

13. Pourquoi ?

Je suis d'accord parce que désormais personne n'aurait à être complexé quand il parle sa langue dans les lieux administratifs :

14. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

Je pense que c'est une bonne idée d'intégrer les langues nationales comme langues d'enseignement pour avoir une

très bonne compréhension des notions faite à l'école

15. Selon vous, est-ce que cette intégration pourrait avoir des effets négatifs sur l'éducation des futurs élèves ?

- Oui  
 Non

16. Si oui, lesquels ?

comme nous le savons tous il faut le de parler une langue puis que tu es mé dans cette langue mais quand il s'agit de lecture ça peut poser des difficultés.

17. Vous, en tant qu'élève de terminale, est-ce que vous avez rencontré des difficultés avec la langue française durant votre cursus scolaire ?

- Oui  
 Non

18. Si oui, lesquels ?

Pendant mon parcours au premier cycle j'ai eu des difficultés de m'exprimer véritablement en français et de ce fait je me sentais un peu triste

19. Si on vous propose de choisir entre l'enseignement dans les langues nationales et celui en langue française, lequel choisirez-vous ?

- Enseignement dans les langues nationales  
 Enseignement en la langue française ?

20. Pourquoi ?

Parce que l'enseignement des langues nationales a une très grande nécessité dans la vie d'abord pour la compréhension mais aussi sur le développement économique d'un pays.

21. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langue maternelle) ?

- Pour le bilinguisme  
 Contre le bilinguisme

22. Pourquoi ?

Je suis d'accord pour le bilinguisme car depuis mon enfance on parle la langue maternelle entre nous dans les familles ou ailleurs. Ça nous permet de mieux comprendre les leçons.

### Questionnaire adressé aux enseignants du collège

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

*37 ans*

2. Sexe

F

M

3. Lieu de résidence

*Yirimadijo - Yeroeljambougou*

4. Lieu d'origine

*Kignan*

5. Quelle est votre langue maternelle ?

*Bambara*

6. Quelle(es) langue(es) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

7. Quelle(s) langue(s) parlez-vous dans la rue, avec les ami(es) ?

- Bambara
- Dogon
- Peulh
- Sorhaï
- Français
- Autres :

8. Quelle matière enseignez-vous ?

*Anglais*

9. Quel est votre niveau d'enseignement ? (7<sup>ème</sup> ; 8<sup>ème</sup> ; 9<sup>ème</sup>)

*7<sup>e</sup> 9<sup>e</sup>*

10. Dans quelle(s) langue(s) faites-vous vos recherches ?

*Anglais et Français*

11. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour expliquer vos cours ?

*Anglais, Français et Bambara*

12. Si vous utilisez la langue française dites-nous quels problèmes pose t-elle en classe ?

*Le problème est que si on explique tout en français les élèves ne comprennent pas comme il faut comme ils ne sont pas satisfait.*

13. Si vous utilisez les langues nationales, dites-nous quels problèmes pose t-elle en classe ?

*A ce niveau, ici on a pas beaucoup de problèmes ce qu'on peut dire comme le problème est "dialecte" par ce que chaque localité a sa dialecte.*

14. Les 13 langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui
- Non

15. Pourquoi ?

*Par ce que c'est rentable / bénéfique, car les enfants font beaucoup de choses qu'ils ignorent leurs sens.*

dans leurs langues.

16. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langues d'enseignement ? (Merci de justifier)

Cette idée me convient tellement par ce que ça va nous aider beaucoup dans notre travail. Par ce qu'en dit quand tu veux passer un message à ta communauté il faut le passer dans une langue qu'ils comprennent.

17. Si on vous propose de choisir entre enseigner en langue française ou dans les langues nationales, lequel choisirez-vous ?

Enseigner en langue française

Enseigner dans les langues nationales

18. Pourquoi ?

Par ce que c'est à notre faveur.

19. Selon vous, quelle langue d'enseignement serait plus favorable au développement du Mali ?

Selon moi c'est la langue nationale.

20. Pourquoi ?

Par ce que c'est notre propre langue, car les gens confondent deux choses je sais parler une langue et je comprend une langue ne sont pas même c'est la raison pour la quelle nos dirigeants nous toujours dans la parole.

21. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus langues maternelles) ?

Pour le bilinguisme

Contre le bilinguisme

22. Pourquoi ?

Par ce qu'ici d'abord ça doit être langues maternelles et Français car notre pays est un pays francophone et aussi c'est un pays qui reçoit toute sorte de gens.

## Questionnaire adressé aux enseignants de l'université

Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin d'études (master), nous réalisons une étude sur **L'INTÉGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MALIEN**, sur le quel nous souhaiterions vous poser quelques questions à répondre.

Nous vous rassurons que toutes les données récoltées sont totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à la fin de la recherche. Merci pour votre collaboration !

1. Âge

55 ans

2. Sexe

F

M

3. Quel est votre niveau d'études ?

4. Lieu de résidence

Niamana

5. Lieu d'origine

Mopti

6. Quelle est votre langue maternelle ?

Bozo

7. Quelle(s) langue(s) parlez-vous en famille ?

Bambara

Peulh

Dogon

Sorhaï

Français

Autres :

8. Quelle(s) langue(s) parlez-vous dans la rue, avec les amis ?

- Bambara
- Peulh
- Dogon
- Sorhaï
- Français
- Autres :

9. Dans quelle université enseignez-vous ?

ISPATEC

10. Dans quelle faculté enseignez-vous ?

11. Dans quel département vous travaillez ?

12. Quel est votre domaine d'enseignement ?

Management des entreprises

13. Quel est votre niveau d'enseignement ? ( licence, master, doctorat )

Doctorat

14. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour votre enseignement ?

Français

15. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous pour vos recherches, publications et communications scientifiques ?

Français

16. Les langues nationales du Mali sont maintenant des langues officielles. Êtes-vous d'accord avec cette décision ?

- Oui
- Non

17. Pourquoi ?

Cela permet la valorisation de nos langues nationales.

18. Que pensez-vous de l'idée d'intégrer les langues nationales du Mali comme langue d'enseignement ? (Merci de justifier)

Difficile mais nécessaire car permettra  
aux étudiants de comprendre assez facilement.

19. Cette intégration est-elle possible au niveau universitaire ?

Oui

Non

20. Selon vous, quels seront ses avantages ou inconvénients ?

Facilité d'acquisition des connaissances.  
L'inconvénient est que son intégration prendra  
beaucoup de temps.

21. Selon vous quelle langue d'enseignement serait plus favorable à l'enseignement universitaire et au développement du Mali ?

Français.

22. Avez-vous des propositions pour améliorer la situation linguistique à l'université malienne ?

23. Êtes-vous pour ou contre un enseignement bilingue (c'est-à-dire français plus les langues maternelles) ?

Pour le bilinguisme

Contre le bilinguisme

24. Pourquoi ?

car on doit aussi mettre en lumière nos  
langues nationales.

## RESUME

S'inscrivant dans la perspective de la recherche en sociodidactique qui traite les relations entre l'espace d'enseignement-apprentissage et le monde social auxquels les acteurs (apprenant, enseignant) appartiennent, ce mémoire se propose d'analyser les politiques publiques en faveur de l'enseignement dans les langues nationales. Cette analyse nous a permis de mettre un regard sur les discours officiels et l'apport des activités d'introduction des langues nationales dans le système éducatif malien. Notre objectif est de lever sur les représentations de la population malienne, leurs motivations et attentes en ce qui concerne l'enseignement dans les langues nationales. Et de comprendre comment et quelles stratégies sont à adopter pour faciliter cette intégration, en prenant compte de toutes les langues nationales et les langues étrangères.

**Mots clés :** Système éducatif ; langue nationale ; langue étrangère ; la diversité linguistique, situation sociolinguistique ; le curriculum ; la réforme ; le bilinguisme.

المتعلمون) الفاعلة الجهات إليه ينتمي الذي الاجتماعي والعالم التعليمي المساحي التعليم بين العلاقات تعالج التي الدولية الاجتماعية البحوث منظور في و الرسمية الخطب على نظرة بإلقاء لنا سمح التحليل هذا .. الوطنية باللغات للتدريس العامة السياسات تحليل الأطروحة هذه تقترح، (والمعلمون باللغات بالتعليم بتعلق فيما وتوقعاتهم دوافعهم، الماليين السكان تمثيلات رفع هو هدفنا. المالي التعليم نظام في الوطنية للغات التمهيديّة الأنشطة مساهمة نظام: الرئيسية الكلمات. الأجنبية واللغات الوطنية للغات جميع مراعاة مع، التكامل هذا لتسهيل الاستراتيجيات اعتماد يتم وماذا كيف وفهم. الوطنية. اللغة ثنائية الإصلاح الدراسية؛ المناهج الاجتماعي؛ الاجتماعي الوضع، اللغوي التنوع أجنبية لغة الوطنية اللغة التعليم؛

## ABSTRACT :

This dissertation analyses public policies in favour of teaching in national languages, from the perspective of socio-didactic research, which deals with the relationship between the teaching-learning space and the social world to which the actors (learner, teacher) belong. This analysis has enabled us to take a look at the official discourse and the contribution of activities to introduce national languages into the Malian education system. Our aim is to find out what the Malian population thinks, and what their motivations and expectations are with regard to teaching in national languages. And to understand how and what strategies should be adopted to facilitate this integration, taking into account all the national languages and foreign languages.

**Key words :** Education system; national language; foreign language; linguistic diversity, sociolinguistic situation; curriculum; reform; bilingualism.

